



REPUBLIQUE D'HAÏTI

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE (IHSI)

ENQUÊTE SUR L'EMPLOI ET L'ÉCONOMIE INFORMELLE (EEEI)



PREMIERS RESULTATS DE L'ENQUÊTE EMPLOI (PHASE I)

JUILLET 2010

SOMMAIRE

	PAGE
Avant-Propos	11
I. Introduction	13
II. Méthodologie de l'enquête	15
A. Echantillonnage	15
Univers et unité d'Analyse	15
Base de sondage et unité de sondage	15
Taille de l'échantillon	16
Stratification de l'échantillon	16
Probabilités d'inclusion et extrapolation	18
B. La collecte : organisation et couverture.....	20
Organisation de la collecte.....	20
Taux de couverture et taux de réponse.....	21
III. Profil socio-démographique de la population.....	22
C. Structure par âge et par sexe	22
D. Caractéristiques des ménages	22
4.5 membres en moyenne par ménage.....	22
Les ménages dirigés par des femmes sont en majorité monoparentaux.....	22
E. Fréquentation scolaire	24
Une forte fréquentation scolaire y compris en milieu rural	24
Des traces de la scolarisation tardive en milieu rural	25
Vers la parité hommes-femmes	26

F.	Niveaux d'études atteints	27
	Le retard du milieu rural	27
IV.	Engagement dans l'activité économique	28
G.	La notion d'activité et l'indicateur d'activité	28
H.	Le niveau d'activité	28
	Un faible engagement dans l'activité économique	28
	Lié à la jeunesse de la population	29
	...et au «retrait» des femmes	29
I.	L'engagement dans l'activité économique dans les milieux de résidence	33
	Les jeunes et surtout les vieux du milieu rural sont plus actifs que ceux des villes	33
V.	Inactivité et profils des inactifs	34
J.	Les catégories fonctionnelles d'inactifs	34
	Elèves et étudiants, femmes au foyer	35
	Une population inactive jeune	35
	Les élèves et étudiants sont les plus instruits	36
	Près de quatre femmes au foyer sur dix n'ont aucun niveau d'études	36
K.	Types d'inactivité	37
	Inactivité volontaire, inactivité involontaire	37
	La disponibilité à travailler	37
	La prédominance de l'inactivité involontaire	38
	Des catégories fonctionnelles spécifiques aux types d'inactivité	39
L.	Raisons de la non-recherche d'emploi	40
	Les raisons de l'inactivité volontaire	40
	Les raisons de l'inactivité involontaire chez les inactifs non disponibles	40
	Les raisons de l'inactivité involontaire chez les inactifs disponibles	41

M.	Moyens de subsistance ou modes de prise en charge des inactifs	44
	La prédominance de la prise en charge par le ménage d'appartenance	44
VI.	Chômage ouvert et chômeurs	45
N.	Incidence du chômage ouvert	46
	Un chômage élevé dans l'Aire Métropolitaine	46
	Le taux de chômage baisse avec l'âge	46
	Et augmente avec le niveau d'études jusqu'au secondaire en milieu urbain	49
	Des taux de chômage différenciés selon le statut dans le ménage	51
O.	Primo-demandeurs d'emploi et anciens travailleurs	51
	Une majorité de nouveaux entrants ou primo-demandeurs d'emploi	52
	Des primo-demandeurs d'emploi plus instruits que les anciens travailleurs	52
P.	Les comportements de recherche d'emploi	54
	Principaux modes de recherche d'emploi selon le type de chômeur	54
	Des modes de recherche différenciés selon le niveau d'études	55
VII.	Du taux de chômage ouvert au taux de chômage élargi	56
Q.	De la prise en compte des inactifs disponibles	56
R.	Incidence du chômage élargi	57
	Une pression plus forte sur le système d'emploi notamment en milieu rural	57
	... et du côté des femmes	58
	Un taux de chômage élargi important aux âges intermédiaires	58
	Et très élevé chez les plus instruits	58
VIII.	Emploi désiré et moyens de subsistance individuels des individus en situation de chômage ouvert et des inactifs involontaires disponibles	60
T.	Caractéristiques de l'emploi recherché ou désiré par les chômeurs en quête active d'emploi et les inactifs involontaires disponibles	60

L'indifférence majoritaire à l'égard de la catégorie socio-professionnelle	60
La préférence pour l'emploi salarié des primo-demandeurs d'emploi et des plus instruits	60
L'emploi salarié ou la stabilité du revenu	62
Le désir d'un emploi salarié durable	62
Le type d'employeur : de l'indifférence au secteur public	63
Le travail indépendant : entre liberté et manque d'emploi salarié	64
De l'adéquation emploi/métier : des chômeurs peu exigeants	64
Le choix du temps partiel des inactifs disponibles, des élèves et des personnes au foyer	65
U. Modes de prise en charge des actifs en chômage ouvert et des inactifs involontaires disponibles	66
La prise en charge des inactifs par le ménage d'appartenance	67
Un recours plus fréquent des chômeurs aux transferts entre ménages, en particulier les transferts externes	67
IX. L'emploi principal	68
V. Emploi formel et emploi informel	68
L'emploi informel selon la Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (2003)	68
De l'opérationnalisation de la notion d'emploi informel en Haïti	69
W. L'emploi informel dans l'EEEI	71
57.1% des emplois sont informels au sens de la CIST 2003	71
... et relèvent principalement des établissements privés informels	72
Une prédominance écrasante de l'emploi des établissements privés informels en milieu urbain	72
Une frontière floue entre les établissements privés formels et informels?	73
X. De l'emploi informel à l'emploi du secteur informel	75
L'emploi du secteur informel ou la perspective de la comptabilité nationale	75

L'emploi du secteur informel en regard des autres secteurs institutionnels	75
L'emploi du secteur informel entre l'urbain et le rural	76
La concentration des emplois urbains dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince	77
Y. Profils socio-démographiques des secteurs institutionnels	77
Une population occupée d'âge intermédiaire	77
Les femmes majoritaires dans l'emploi du secteur informel et du secteur des ménages	79
Une forte insertion des migrants et des natifs dans le secteur informel	80
Des migrants internes dans tous les secteurs institutionnels	81
Une majorité de chefs de ménage et conjoints du chef dans tous les secteurs institutionnels	82
De faibles niveaux d'études dans le secteur informel	83
.... Mais celui-ci absorbe la majorité des actifs de niveau secondaire et universitaire	84
... Dans les services hors commerce et dans les professions intellectuelles	84
Les actifs du secteur informel sont plus instruits dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince	84
Z. Profils socio-économiques des secteurs institutionnels selon les dimensions de l'emploi	85
Un déplacement générationnel vers les activités non-agricoles en milieu rural	85
L'emploi privé formel éclaté selon les branches d'activité	86
Le commerce de détail informel ou la concentration sur les produits alimentaires	88
Une forte concentration de dirigeants d'entreprise dans le secteur informel	88
Une division du travail plus diversifiée dans l'emploi formel (privé et public)	89
Une forte salarisation de l'emploi formel	89
... Mais une forte insertion des salariés dans le secteur informel	90
... Notamment dans les services aux particuliers et aux entreprises, dans l'éducation	91
Plus de la moitié des emplois du secteur informel dans des établissements sans local	92
Le secteur informel non localisé : domicile, voie publique, domicile des clients.....	94
Davantage de femmes sur la voie publique et à domicile	94

Le secteur informel localisé entre logements privés et marchés publics	95
AA. Heures travaillées dans l'emploi principal	96
La notion d'«heures travaillées»	96
Une faible incidence du sous-emploi visible	96
Les personnels de maison fournissent le plus gros volume d'heures	97
Les actifs des établissements privés, formels et informels, travaillent plus que ceux de l'administration publique	98
Les actifs du secteur informel de l'Aire Métropolitaine travaillent plus que leurs pairs	98
Les actifs informels du milieu rural : une forte participation en temps à l'activité économique	99
Les actifs du commerce de gros et de détail du secteur informel travaillent 54 heures dans l'Aire Métropolitaine	99
Davantage d'heures travaillées au bas de la hiérarchie salariale	100
Les femmes travaillent moins que les hommes dans la plupart des secteurs institutionnels	100
... et dans presque tous les secteurs d'activité	101
BB. Revenu de l'emploi principal	103
Revenus perçus au cours du mois précédant l'enquête	103
Une hiérarchie entre les secteurs institutionnels	103
Le BTP est le plus rémunérateur	106
Un écart considérable entre patrons et travailleurs indépendants du secteur informel	106
Une relative proximité des revenus des travailleurs indépendants du secteur informel et de l'agriculture	107
Une hiérarchie salariale globale et dans les secteurs institutionnels	108
Des revenus plus élevés dans les établissements disposant d'un local	109
Les femmes perçoivent des revenus inférieurs à ceux des hommes	111
Travailler plus, gagner moins : des problèmes de productivité et de répartition.....	113

CC. De l'emploi principal à l'exercice d'un emploi secondaire	114
Moins d'un quart des actifs occupés exercent un emploi secondaire	114
Les actifs du secteur informel exercent d'abord un second emploi dans ce même secteur	114
Les actifs de l'agriculture et de la pêche s'engagent au premier chef dans le secteur informel	115
X. Conclusion.....	116
XI. Références bibliographiques	119
XII. Liste de tableaux	122
XIII. Liste de graphiques	128
XIV. Annexe 1	132
XV. Annexe 2	135

AVANT-PROPOS

Dans le cadre des efforts déployés en vue de dynamiser le Système National de Statistique et d'améliorer sa capacité de diffuser des informations actualisées, l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) s'est donné, entre autres, pour objectif de contribuer à une meilleure connaissance de l'emploi en s'intéressant notamment à l'emploi informel.

C'est dans cette optique que l'Institut a réalisé, entre octobre 2007 et mars 2008, une Enquête sur l'Emploi et l'Economie Informelle qui comprend deux opérations imbriquées : une enquête emploi auprès des ménages et une enquête sur les unités de production informelles repérées à l'aide de l'enquête emploi.

L'IHSI est heureux de livrer à l'appréciation des décideurs, des chercheurs et du public en général, les premiers résultats de l'Enquête sur l'Emploi qui permettront non seulement de connaître le profil de la population active et de ses composantes ainsi que les caractéristiques des emplois exercés par les actifs occupés, mais aussi de saisir le fonctionnement des systèmes d'emploi tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

L'IHSI saisit l'occasion pour présenter ses sincères remerciements au Comité d'Appui Technique et de Pilotage (CATP) pour le suivi et la supervision des différentes activités, aux Experts de l'Unité Mixte de Recherche DIAL, qui ont apporté leur appui technique, aux Cadres de l'IHSI, au Consultant National et aux Représentants des différentes institutions formant le Groupe Consultatif pour leur précieux concours dans la finalisation des documents techniques de l'enquête. Ces remerciements s'adressent également au Gouvernement Haïtien, à la Coopération Française et à la Banque Interaméricaine de Développement pour leur appui financier.

L'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique espère que ces premiers résultats aideront les utilisateurs à cerner les enjeux en matières de création d'emplois, notamment d'emplois de qualité, et de génération de revenus.

Evens JOSEPH
Directeur Général

I. INTRODUCTION

Une connaissance fine de la structuration et du fonctionnement des systèmes d'emploi urbain et rural est essentielle pour la formulation de politiques d'emploi dans une perspective de développement économique et social.

Les recensements de la population et les enquêtes auprès des ménages réalisés par l'IHSI depuis sa création – de même que la première *enquête sur l'emploi urbain en Haïti de 1978-1979* de la Secrétairerie d'Etat du Plan (SEP, 1981) ont livré des informations sur les profils et les évolutions de la population économiquement active ainsi que sur les insertions dans l'emploi, salarié ou indépendant.

Une enquête spécialisée sur l'emploi faisait cependant défaut, d'autant que depuis plus d'une vingtaine d'années, de nombreux et d'importants changements se sont produits dans les systèmes d'emploi. Certains de ces changements ont été captés par les enquêtes auprès des ménages réalisées par l'IHSI au cours des dix dernières années notamment la tendance à la réduction de l'engagement des jeunes de 10-15 ans dans l'activité économique, l'émergence d'un sur-chômage ouvert des jeunes, le recul de l'agriculture comme branche d'activité prépondérante en matière d'absorption de la main-d'œuvre occupée....

Mais d'autres changements telle que la prolifération, en milieu urbain des activités économiques considérées – sous des acceptions diverses – comme étant informelles est demeuré hors du champ de ces opérations statistiques. Ces activités sont ainsi restées doublement méconnues ou peu connues : du point de vue de leur contribution aux créations nettes d'emploi et du point de vue de leur contribution à la création de richesses et donc à la formation de la valeur ajoutée totale dans l'économie.

L'enquête mixte qui combine une enquête emploi en première phase et une enquête auprès des unités de production informelles, en seconde phase, identifiées à travers l'enquête emploi a précisément pour objectif de mettre au jour le poids des emplois informels dans l'emploi total et de caractériser ces emplois d'une part, d'appréhender la valeur ajoutée produite par ces unités de production informelles d'autre part.

La présente publication porte exclusivement sur l'enquête emploi. Celle-ci a été conçue de manière à établir, compte tenu du contexte socio-démographique global, les caractéristiques de

l'engagement des individus en âge de travailler dans l'activité économique. Ce, en distinguant ceux qui exercent un emploi ou sont à la recherche d'un emploi – salarié ou non – d'un côté, ceux qui se trouvent en marge de l'activité économique – les inactifs – de l'autre. Dans la mesure où la ligne de démarcation entre ces deux populations est loin d'être étanche, les pressions explicites – de la part des chômeurs – ou implicite – de la part de certains inactifs – en provenance d'une population en demande d'emploi sont abordées à travers un nouveau découpage de la population des inactifs, en comparant inactifs et chômeurs, en considérant le lien antérieur éventuel des chômeurs avec le système d'emploi entendu comme imbrication des marchés du travail salarié et du travail indépendant, et de manière synthétique à l'aide de la notion de *chômage élargi*.

Les informations sur les raisons de la non-recherche d'emploi chez les inactifs ainsi que sur les caractéristiques des emplois désirés rendent compte pour partie des perceptions que se font les individus du fonctionnement du système d'emploi – est-il capable ou non de les absorber? – et posent le problème de l'appariement entre offre de travail (ou demande d'emploi) des individus et demande de travail (ou offre d'emploi) des entreprises.

Quant à ceux qui exercent un emploi – les actifs occupés – l'enjeu est de caractériser les emplois déclarés. S'agit-il d'*emplois formels* ou d'*emplois informels*? Les secteurs institutionnels correspondants se distinguent-ils par les profils socio-démographiques de leurs actifs occupés, en fonction des dimensions de l'emploi (branche d'activité, statut dans l'emploi, catégorie socio-professionnelle, tâches ou professions, etc.) ou en fonction des conditions de travail (ici les heures travaillées)?

De même, quels sont les niveaux des rémunérations associées aux emplois occupés d'un secteur institutionnel à l'autre? Grâce à l'EEEI, on est en effet en mesure d'appréhender les revenus du travail et surtout de les lire en fonction des caractéristiques des emplois, en sus des caractéristiques personnelles (âge, sexe, niveau d'études) des individus. C'est que les revenus dépendent soit de la confrontation entre une offre et une demande de travail, confrontation qui détermine le type d'emploi, soit de l'accès aux marchés de biens et services des travailleurs à compte propre et des patrons.

Toutes ces questions renvoient au premier chef à l'emploi principal, d'autant que la pluri-activité apparaît comme étant relativement répandue selon les déclarations recueillies. Pour autant,

la pluri-activité et plus précisément les combinaisons des formes d'emploi renseignent pour partie sur la structuration du système d'emploi? Celui-ci serait-il «segmenté» ou retrouve-t-on des articulations – à l'échelle des individus – entre, par exemple, emplois formels et emplois informels?

II. MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

A. ECHANTILLONNAGE

La stratégie retenue pour la construction de l'échantillon-ménage de l'enquête sur l'emploi a été établie en fonction des deux objectifs majeurs de l'enquête mixte : fournir des informations de qualité sur le système d'emploi d'une part, fournir une base d'échantillonnage des unités de production informelles en vue, en seconde phase, d'analyser les caractéristiques et les performances de celles-ci.

UNIVERS ET UNITÉ D'ANALYSE

L'univers d'analyse de l'enquête sur l'emploi est constitué de l'ensemble des ménages dénombrés au dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-2003). L'unité d'analyse pour laquelle les données sont collectées au cours de cette première phase est le membre du ménage et, plus particulièrement les membres de 10 ans et plus constituant la population active occupée.

BASE DE SONDAGE ET UNITÉ DE SONDAGE

La base de sondage retenue pour la sélection de l'échantillon de l'enquête emploi est l'Echantillon-Maître d'Enquêtes Multiples auprès de Ménages (EMEM-I) révisé à partir des données cartographiques de 2002. L'EMEM compte 926 SDE, la base censitaire étant constituée de 11 967 SDE. Il est stratifié en fonction des départements géographiques, de l'Aire Métropolitaine et des milieux urbain et rural. L'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince est elle-même stratifiée suivant une échelle de 5 niveaux de densité de population, l'hypothèse étant que le niveau de vie des ménages en milieu urbain est en corrélation inverse avec la densité de population.

La taille de l'EMEM-I révisé est distribuée proportionnellement à la racine carrée du nombre de SDE dans chaque strate. Ce, de manière à atténuer l'effet de sur-représentation du département de l'Ouest et de l'Aire Métropolitaine dans l'échantillon. Pour les sous-strates «urbain» et «rural», la

répartition repose sur l'hypothèse d'une homogénéité relative du milieu rural par rapport au milieu urbain et est proportionnelle à l'effectif de la population observée.

TAILLE DE L'ÉCHANTILLON

L'échantillon de l'enquête emploi compte 8 080 ménages répartis sur 404 Sections d'Enumération (SDE) localisées sur le territoire national dont 289 sont en milieu urbain. Il correspond ainsi à 70 % des SDE urbaines de l'EMEM-I révisé.

Le choix d'une taille plutôt grande répond aux préoccupations suivantes :

- obtenir une bonne représentation des taux d'activité et des taux d'emploi;
- appréhender au mieux la diversité des branches d'activité et des formes d'emploi dans l'économie informelle.

STRATIFICATION DE L'ÉCHANTILLON

La stratification de l'échantillon **de l'enquête emploi** repose sur trois critères :

- le clivage urbain/rural qui définit deux (2) domaines (urbain et rural);
- le découpage du territoire en départements géographiques, d'où dix (10) strates auxquelles on ajoute l'Aire Métropolitaine comme une strate à part entière, soit 11 strates au total;
- les spécificités d'ordre administratif, démographique ou géographique qui structurent les milieux de résidence et déterminent l'existence des sous-strates spécifiques soit :
 - en milieu urbain : le statut de principale agglomération urbaine du pays qui s'applique à l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince, le statut de *villes chefs-lieux* des départements géographiques, la taille en termes de population des *villes secondaires* des départements. Ces deux derniers critères définissent une strate dénommée «villes principales» qui regroupe les villes chefs-lieux et les villes secondaires. On considère également les villes ne répondant pas aux critères précédents et qui sont dès lors classées dans la strate «autres villes»;

- en milieu rural : la localisation de certaines SDE rurales à la périphérie des villes principales et une autre composée de SDE rurales hors périphéries urbaines.

Tableau 1 : Echantillon (SDE et ménages) de l'enquête emploi selon le milieu de résidence

Domaine ou Milieu de résidence	Nombre de SDE	Nombre de Ménages
Ensemble Urbain	289	5 840
Aire Métropolitaine	150	3 000
Villes principales	79	1 580
Autres Villes	60	1 260
Ensemble Rural	115	2 240
Périphérie ville principale	15	260
Reste Rural	100	1 980
Ensemble	404	8 080

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007. Pour une présentation plus détaillée, se reporter à l'annexe 1.

Au final, les résultats de l'analyse pourront être lus aussi bien par département qu'en fonction du classement des villes (de l'Aire Métropolitaine aux «autres villes») et du milieu rural.

TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON

On a procédé à un échantillonnage aléatoire à deux degrés dans chaque département du pays. Au premier degré, les SDE sont tirées dans les différentes strates selon une probabilité proportionnelle à la taille de la population. Une fois les SDE sélectionnées, on tire au second degré les ménages à probabilité égale dans les différentes SDE à partir d'une liste de ménages (20 ménages par SDE).

L'échantillon de l'enquête emploi localisé dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince représente 44 % environ des SDE de l'EMEM-I révisé (soit 150 SDE). On a procédé, au premier degré, à un tirage exhaustif (100 %) des SDE de l'Aire Métropolitaine en supposant que le poids des activités informelles qui s'y déroulent est élevé dans l'ensemble des activités informelles du pays.

Dans chaque département géographique, on a procédé d'abord à la stratification selon le milieu de résidence en tenant compte des stratifications internes pour le tirage des SDE :

- le milieu urbain est ainsi constitué des villes principales et des autres villes;
- le milieu rural est pour sa part composé des SDE périphériques aux villes principales et des SDE hors périphérie des villes principales.

Le tirage aléatoire des SDE effectué au premier degré dans chaque département est un tirage à probabilité proportionnelle à la taille de population du département.

Tableau 2 : Echantillon (SDE et ménages) de l'enquête emploi selon la strate (département géographique et Aire Métropolitaine)

Strate	Nombre de SDE	Nombre de Ménages
Aire Métropolitaine	150	3 000
Reste Ouest	29	580
Sud-Est	20	400
Nord	38	760
Nord-Est	22	440
Artibonite	41	820
Centre	24	480
Sud	23	460
Grande-Anse	17	340
Nippes	17	340
Nord-Ouest	23	460
Ensemble	404	8 080

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007. Pour une présentation plus détaillée, se reporter à l'annexe 1

Le tableau 2 renseigne sur la répartition des SDE et des ménages selon les strates de l'échantillon. Le milieu urbain compte pour un peu plus de 70 % des SDE et des ménages. Cette sur-représentation de l'urbain tient d'une part au fait que celui-ci est le principal espace de prolifération et d'exercice des activités informelles (activités économiques échappant à la régulation étatique) et d'autre part, on fait l'hypothèse d'une homogénéité du milieu rural par rapport au milieu urbain.

PROBABILITÉS D'INCLUSION ET EXTRAPOLATION

On assimile la constitution de l'échantillon maître à un tirage stratifié à un degré. On note $P0_{ij}$ la probabilité qu'une SDE j dans la strate i d'une région d'enquête d'être présente dans l'échantillon

maître. Alors $P0j = z_{ij}/Z_{ij}$ où z_{ij} nombre de SDE tirées dans la strate i de la région considérée et Z_{ij} = Nombre total de SDE de la strate i dans la région considérée dans la base censitaire.

A partir de l'échantillon maître, au premier degré, la probabilité de tirer une SDE j dans la strate i d'une région d'enquête donnée proportionnellement à sa taille est :

$$P^1_j = n_i \cdot m_{ij} / M_{ij}$$

où n_i = nombre de SDE tirées dans la strate i de la région considérée;

m_{ij} = nombre total d'individus de la SDE j dans la strate i de cette région;

M_{ij} = Nombre total d'individus dans l'ensemble des SDE de la strate i de la région avec $i = 1$ à 5 dans l'aire métropolitaine et $i = 1$ à 2 dans le reste des 10 départements.

Au deuxième degré, la probabilité de tirer avec équiprobabilité un ménage dans une SDE numérotée j de la strate i de cette région est :

$$P^2_j = e_{ij} / d_{ij}$$

où: e_{ij} = nombre de ménages effectivement tirés et enquêtés avec succès dans la SDE j ;

d_{ij} = nombre total de ménages dénombrés dans la SDE j .

En somme, la probabilité de tirage d'un ménage dans une SDE j de cette strate est alors :

$$P_j = P^0_j * P^1_j * P^2_j = n_i \cdot m_{ij} \cdot e_{ij} z_{ij} / M_{ij} \cdot d_{ij} Z_{ij}$$

Le coefficient d'extrapolation d'une SDE j est l'inverse de la probabilité d'inclusion d'un ménage quelconque de la SDE, soit :

$$C_{1k} = M_{ij} \cdot d_{ij} Z_{ij} / n_i \cdot m_{ij} \cdot e_{ij} z_{ij};$$

Où : n_i = nombre de SDE tirées dans la strate i de la région considérée;

m_{ij} = nombre total d'individus de la SDE j dans la strate i de cette région;

M_{ij} = nombre total d'individus dans l'ensemble des SDE de la strate i de la région;

e_{ij} = nombre de ménages effectivement tirés et enquêtés avec succès dans la SDE j;

d_{ij} = nombre total de ménages dénombrés dans la SDE j;

z_{ij} = nombre de SDE tirées pour l'échantillon maître dans la strate i de la région considérée;

Z_{ij} = nombre total de SDE de la strate i dans la région considérée de la base censitaire.

B. LA COLLECTE : ORGANISATION ET COUVERTURE

ORGANISATION DE LA COLLECTE

Afin de mener à bien les opérations de collecte des données, l'organisation hiérarchique du personnel a été établie comme suit : une double direction administrative et technique, des responsables régionaux ou contrôleurs, des superviseurs et des enquêteurs.

Le directeur national et le directeur technique assurent, entre autres, la coordination des travaux de collecte des données au niveau national.

Un ou plusieurs contrôleurs (selon la taille en ménages de la région et la dispersion des zones d'enquête) assurent la coordination des travaux de collecte sur le terrain. Ils sont chargés de la gestion administrative et financière de l'opération dans la province. En outre, ils veillent au bon déroulement des travaux de collecte en assurant le suivi et l'encadrement des superviseurs et en effectuant des contrôles inopinés au sein des équipes chargées de la collecte dans leurs zones d'enquête.

Ces équipes comptent quatre à cinq enquêteurs ayant à leur tête un superviseur. Le superviseur veille à la bonne réalisation des travaux de collecte des données auprès des ménages. Plus spécifiquement, il est chargé du suivi et de l'encadrement des enquêteurs, de la vérification des questionnaires, du remplissage des fiches de dénombrement des micro-entreprises et de la gestion du matériel et des équipements.

TAUX DE COUVERTURE ET TAUX DE RÉPONSE

La collecte s'est déroulée entre octobre et novembre 2007. Tout compte fait, trois (3) SDE sur un total de 404 n'ont pu être couvertes. Il s'agit d'une SDE dans l'Aire Métropolitaine, plus précisément dans la commune de Cité Soleil où les conditions de sécurité ont limité le déploiement des enquêteurs durant la période de l'enquête, et deux (2) autres SDE dans le département du Nord à cause des intempéries qui ont rendu ces SDE difficiles d'accès.

Tableau 3 : Taux (%) de couverture des SDE et taux (%) de réponse des ménages selon la strate

Strate	SDE			Ménages			
	Nombre de SDE		Taux de couverture (%)	Nombre de Ménages			Taux de réponse (%)
	Dans l'échantillon	Couvertes		Dans l'échantillon	Identifiés	Enquêtés	
Aire métropolitaine	150	149	99.30	3 000	2 995	2 505	83.60
Reste Ouest	29	29	100.00	580	550	473	86.00
Sud-Est	20	20	100.00	400	372	308	82.80
Nord	38	36	94.70	760	710	588	82.80
Nord-Est	22	22	100.00	440	436	365	83.70
Artibonite	41	41	100.00	820	800	659	82.40
Centre	24	24	100.00	480	472	440	93.20
Sud	23	23	100.00	460	441	369	83.70
Grande-Anse	17	17	100.00	340	333	267	80.20
Nippes	17	17	100.00	340	339	248	73.20
Nord-Ouest	23	23	100.00	460	459	398	86.70
Ensemble	404	401	99.30	8 080	7 907	6 620	83.70

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Le taux de réponse des ménages, à savoir le rapport entre le nombre de ménages effectivement enquêtés et l'effectif de ménages identifiés, s'élève à 83.7 %. Le département du Centre affiche le plus fort taux de réponse, soit 93.2 % contre le département des Nippes qui accuse le taux le plus faible (73.2 %), l'Aire Métropolitaine se trouvant à «mi-chemin» (83.60 %) entre ces deux départements.

III. PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION

C. STRUCTURE PAR ÂGE ET PAR SEXE

La population totale estimée s'élève, au moment de l'enquête, à 9 364 328 personnes dont 51.8 % de femmes. Il s'agit d'une population jeune avec un âge moyen de 25 ans et surtout un âge médian de 20 ans. Les femmes sont en moyenne légèrement plus âgées (d'un an) que les hommes et la population rurale est plus jeune que celle des villes du point de vue de l'âge médian (19 ans contre 22 ans par exemple dans l'Aire Métropolitaine).

Tableau 4 : Age moyen et âge médian par sexe selon le milieu de résidence

Indicateur et sexe		Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	Ensemble
Age moyen	Homme	24	23	25	25
	Femme	26	25	26	26
	Ensemble	25	24	26	25
Age médian	Homme	22	19	18	19
	Femme	22	20	20	21
	Ensemble	22	20	19	20

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

D. CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

4.5 MEMBRES EN MOYENNE PAR MÉNAGE

On trouve 2 061 251 ménages dont la taille moyenne est de 4.5 personnes. Les ménages ruraux sont légèrement de plus petite taille que ceux des villes. Les ménages dont le chef est une femme sont de plus petite taille que ceux dirigés par un homme.

LES MÉNAGES DIRIGÉS PAR DES FEMMES SONT EN MAJORITÉ MONOPARENTAUX

Plus de quatre ménages sur dix sont dirigés par une femme en milieu urbain contre 37 % en milieu rural. Les distributions des ménages selon leur structure familiale diffèrent selon le sexe du chef de ménage. Alors que les hommes dirigent principalement des ménages constitués par une famille nucléaire (couple avec enfants) ou par une famille élargie (comprenant le noyau et d'autres personnes apparentées ou non-apparentées), les femmes sont à la tête de ménages monoparentaux,

qu'il s'agisse de ménages monoparentaux nucléaires (mère avec enfants) ou de ménages parentaux élargis (mère avec enfants et personnes apparentées ou non-apparentées).

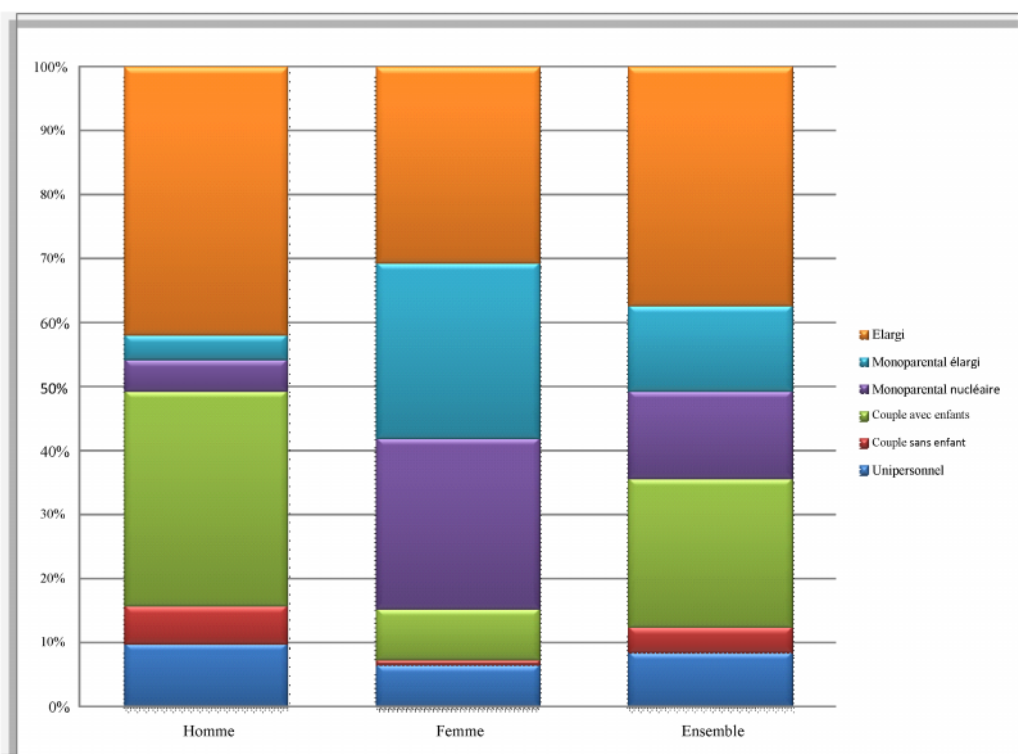
Tableau 5 : Principales caractéristiques des ménages selon le milieu de résidence

Caractéristiques	Milieu de Résidence			
	Aire Métropolitaine	Autre Urbain	Rural	Ensemble
Taille des Ménages en %				
Nombre de personnes				
Une personne	5.9	8.8	9.3	8.5
2 à 3 personnes	29.9	26.3	30.0	29.3
4 à 6 personnes	47.0	45.1	43.3	44.4
7 à 9 personnes	13.3	15.9	13.5	13.9
10 personnes et plus	3.9	3.9	4.0	3.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Taille moyenne des Ménages				
Sexe				
Homme	4.7	4.8	4.6	4.7
Femme	4.5	4.5	4.3	4.4
Total	4.6	4.7	4.5	4.5
Proportion de Femmes Chefs de Ménage				
Pourcentage	45.9	44.4	37.0	40.3
Type de Ménages en %.				
Type				
Unipersonnel	6.1	8.9	9.3	8.6
Couple sans enfant	3.4	3.3	4.3	3.9
Couple avec enfants	16.0	21.0	26.4	23.2
Monoparental nucléaire	11.5	11.7	15.0	13.7
Monoparental Élargi	19.1	17.5	10.1	13.3
Élargi	43.9	37.5	34.9	37.3
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Total de Ménages Estimé				
Nombre de ménages Estimé	439 354	377 585	1 244 312	2 061 251
Échantillon	2 486	2 301	1 814	6 601

Source : IHSI, EEEI. Enquête emploi 2007.

On note que les ménages monoparentaux sont un peu plus fréquents en milieu urbain (30 %) qu'en milieu rural (25 %). Mais c'est la forte présence des ménages élargis (43.9 %) qui distingue l'Aire Métropolitaine des autres milieux de résidence (34.9 % en milieu rural notamment) et la plus forte présence des couples avec enfants (26.4 %) qui distingue le milieu rural.

Graphique 1 : Distribution (%) des ménages par sexe selon le type de ménage



E. FRÉQUENTATION SCOLAIRE

UNE FORTE FRÉQUENTATION SCOLAIRE Y COMPRIS EN MILIEU RURAL

Près de 77 % de la population scolarisable (6-24 ans) fréquentait l'école au moment de l'enquête pour l'année académique 2007-2008.

Tableau 6 : Taux (%) de fréquentation scolaire de la population scolarisable (6-24 ans) par groupe d'âge selon le milieu de résidence

Groupe d'âge	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	Ensemble
6-9	92.2	90.3	81.4	84.8
10-14	93.3	93.7	88.7	90.5
15-19	82.0	81.1	75.0	78.0
20-24	49.5	52.3	44.7	47.9
Ensemble	76.8	80.0	75.6	76.7
Population estimée	948 715	826 034	2 417 020	4 191 768
Échantillon	5 351	4 982	3 611	13 944

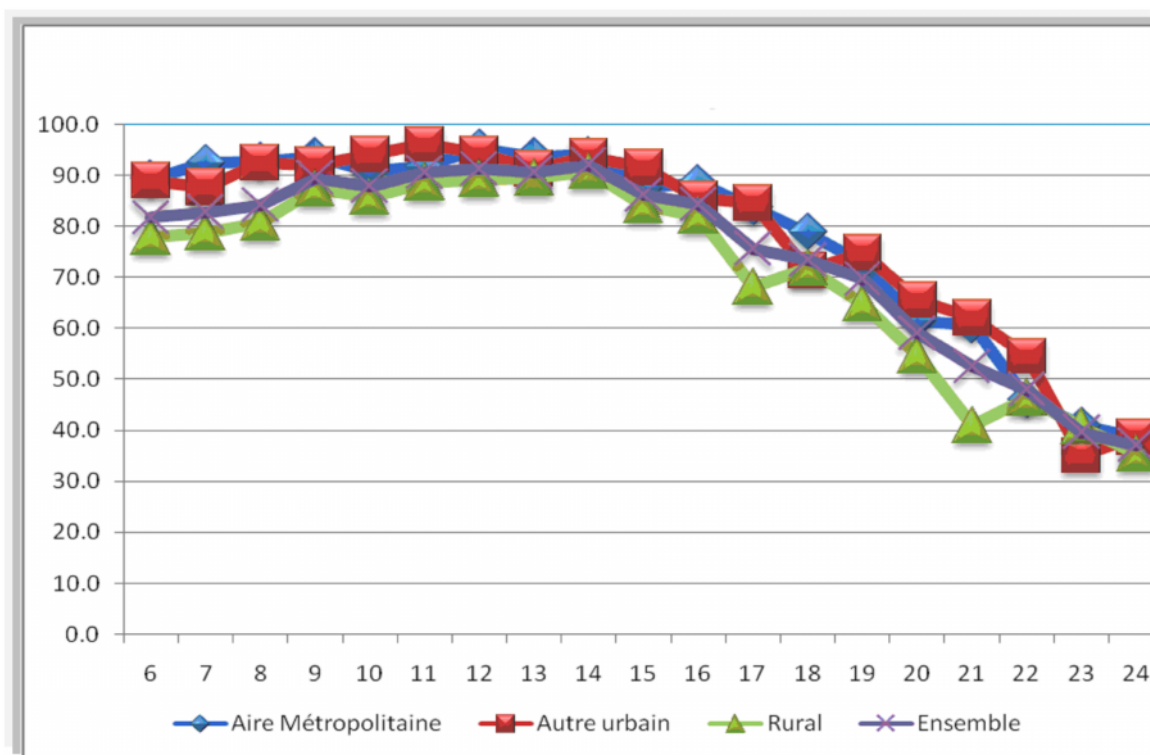
Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Les enfants de 6-9 ans sont très fortement scolarisés (84.8 %). Si l'écart est encore important entre l'urbain et le rural (entre 10 et 12 points de pourcentage), il faut souligner l'effort de scolarisation des enfants de cette tranche d'âge en milieu rural.

DES TRACES DE LA SCOLARISATION TARDIVE EN MILIEU RURAL

Il y a encore des traces de scolarisation tardive en milieu rural puisque le taux de fréquentation scolaire progresse de l'âge de six ans à l'âge de neuf ans. On est néanmoins loin de l'ampleur du phénomène mis en évidence dans les années soixante-dix et encore tangible dans les enquêtes et recensements les plus récents (notamment l'Enquête sur les Conditions de Vie des ménages en Haïti – ECVH-2001 et le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat – RGPH-2003).

Graphique 2 : Taux (%) de fréquentation scolaire par âge simple chez les 6-24 ans selon le milieu de résidence



Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Ce qui précède est remarquable. Il faudrait pouvoir faire le point sur l'évolution de l'offre scolaire depuis le début des années 2000, y compris du côté des établissements préscolaires, sur la

distribution spatiale de cette offre – puisque le milieu rural a longtemps été le parent pauvre de la politique d'éducation et des implantations d'établissements scolaires.

Tout au moins, il faut noter que les résidents du milieu rural en cours de scolarisation – mais aussi ceux des villes de province – se retrouvent principalement dans les écoles publiques (30 %) et dans des écoles confessionnelles ou laïques communautaires. En revanche, 55 % des individus scolarisés de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince se retrouvent dans des écoles privées laïques non communautaires ou encore à but lucratif.

Tableau 7 : Distribution (%) des personnes scolarisées selon le type d'école fréquenté et le milieu de résidence

Type d'école	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	Ensemble
Ecole publique	18.4	31.0	30.0	27.6
Ecole privée confessionnelle/congréganiste	14.8	21.7	18.3	18.2
Ecole privée laïque communautaire	5.8	12.5	17.9	14.0
Ecole privée laïque non communautaire	55.5	28.5	22.1	31.0
Autre école privée *	3.6	3.4	7.6	5.8
Ne sait pas	0.5	1.0	0.4	0.5
Indéterminé	1.4	2.0	3.6	2.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	724 091	657 089	1 814 822	3 196 002
Echantillon	4 099	3 995	2 697	10 791

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

- Y compris les écoles privées étrangères.

VERS LA PARITÉ HOMMES-FEMMES

On se rapproche de la parité pour ce qui est de la scolarisation des femmes et des hommes (tableau 8). Le rapport entre le taux de fréquentation scolaire des femmes et celui des hommes vaut en effet 0.95, les filles des villes de province et du milieu rural étant légèrement plus défavorisées que celles de l'Aire Métropolitaine.

Toutefois, si les taux de fréquentation sont très proches aux âges jeunes, il y a un net décrochage des femmes à 20-24 ans : le taux de fréquentation scolaire de celles-ci est largement inférieur à celui des hommes de la même tranche d'âge (soit un ratio de 0.74 en milieu rural et de 0.88 dans l'Aire Métropolitaine).

Tableau 8 : Taux (%) de fréquentation scolaire par sexe et groupe d'âge selon le milieu de résidence

Groupe d'âge	Aire Métropolitaine		Autre urbain		Rural		Ensemble		Ensemble
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
6-9	92.4	92	91.3	89.5	81.7	81.0	85.0	84.7	84.8
10-14	93.6	93.1	93.2	94.2	88.1	89.4	89.9	91.1	90.5
15-19	83.8	80.6	84.8	78.0	76.8	72.9	79.8	76.3	78.0
20-24	52.8	46.5	58.1	46.9	51.9	38.4	53.5	42.7	47.9
Ensemble	78.1	75.7	82.2	78.0	77.6	73.4	78.6	74.9	76.7
Population estimée	436 585	512 130	386 687	439 347	1 261 415	1 155 605	2 084 687	2 107 081	4 191 768
Echantillon	2 484	2 867	2 349	2 633	1 898	1 713	6 731	7 213	13 944

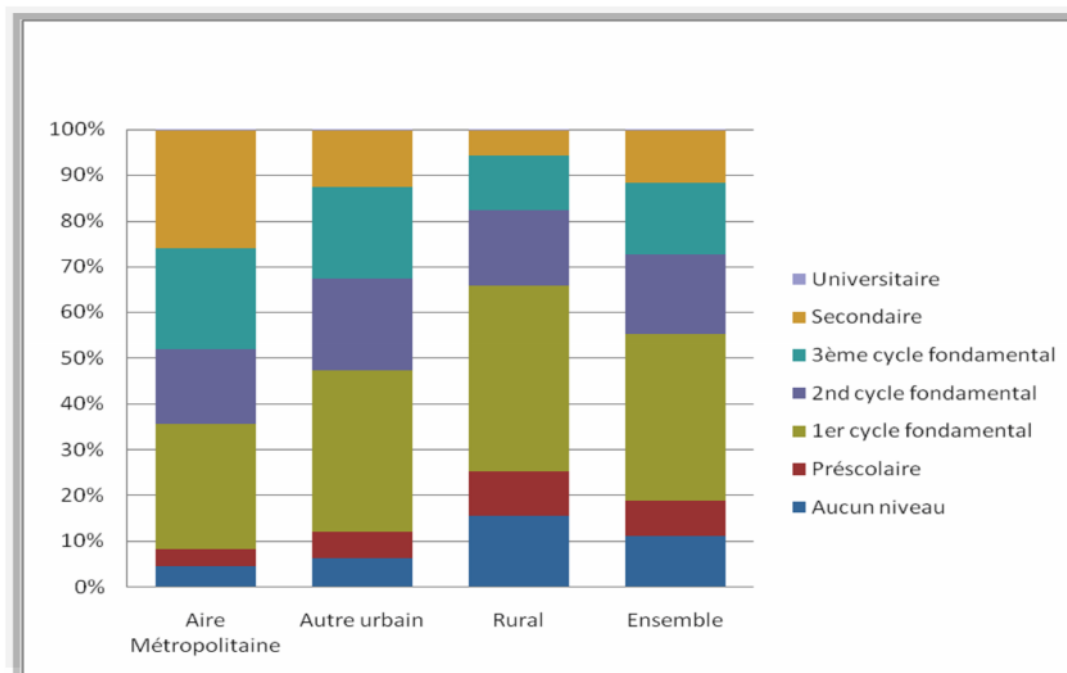
Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

F. NIVEAUX D'ÉTUDES ATTEINTS

LE RETARD DU MILIEU RURAL

La population scolarisable (6-24 ans) du milieu rural reste encore loin derrière celle de l'Aire Métropolitaine et dans une moindre mesure derrière celle des autres villes pour ce qui est des niveaux d'études atteints. Le contingent de personnes n'ayant aucun niveau d'études y est encore

Graphique 3 : Distribution (%) des 6-24 ans selon le niveau d'études atteint et le milieu de résidence



Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

important (15.5 %) surtout par comparaison avec le milieu urbain. De plus, peu de résidents du milieu rural ont un niveau d'études correspondant au secondaire, qu'il s'agisse du troisième cycle fondamental (11.7 % contre le double dans l'Aire Métropolitaine) ou du nouveau secondaire – de la troisième à la terminale – (5.8 % contre 4.42 fois plus dans l'Aire Métropolitaine).

IV. ENGAGEMENT DANS L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

G. LA NOTION D'ACTIVITÉ ET L'INDICATEUR D'ACTIVITÉ

L'Enquête Emploi retient la notion d'activité qui fait référence au concept économique de production tel qu'il est défini dans le Système de Comptabilité Nationale de 1993 (SCN 93). "L'activité a pour objet de produire des biens et des services, marchands ou non, moyennant un salaire ou un traitement, en espèce ou en nature (emploi rémunéré), ou en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial (emploi non rémunéré)". Sont alors considérées comme actives les personnes *susceptibles* de participer à l'activité économique à savoir celles qui constituent effectivement la main-d'œuvre de la production de biens et de services et celles qui cherchent à intégrer la main-d'œuvre.

On mesure l'engagement dans l'activité économique par le taux net d'activité, c'est-à-dire le rapport entre la population active (occupée et au chômage) et la population en âge de travailler (10 ans et plus).

H. LE NIVEAU D'ACTIVITÉ

UN FAIBLE ENGAGEMENT DANS L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le taux net d'activité s'élève à 47.7 %. Il y a peu de différence entre l'Aire Métropolitaine et le milieu rural, l'engagement dans l'activité économique étant bien plus faible dans les villes de province.

Tableau 9 : Taux (%) net d'activité par sexe selon le milieu de résidence

Sexe	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	Ensemble
Homme	53.8	50.4	57.3	55.3
Femme	43.5	36.9	41.1	40.8
Deux sexes	48.1	43.0	49.0	47.7
Population estimée	1 616 105	1 273 785	3 963 666	6 853 556
Échantillon	9 158	7 691	5 840	22 689

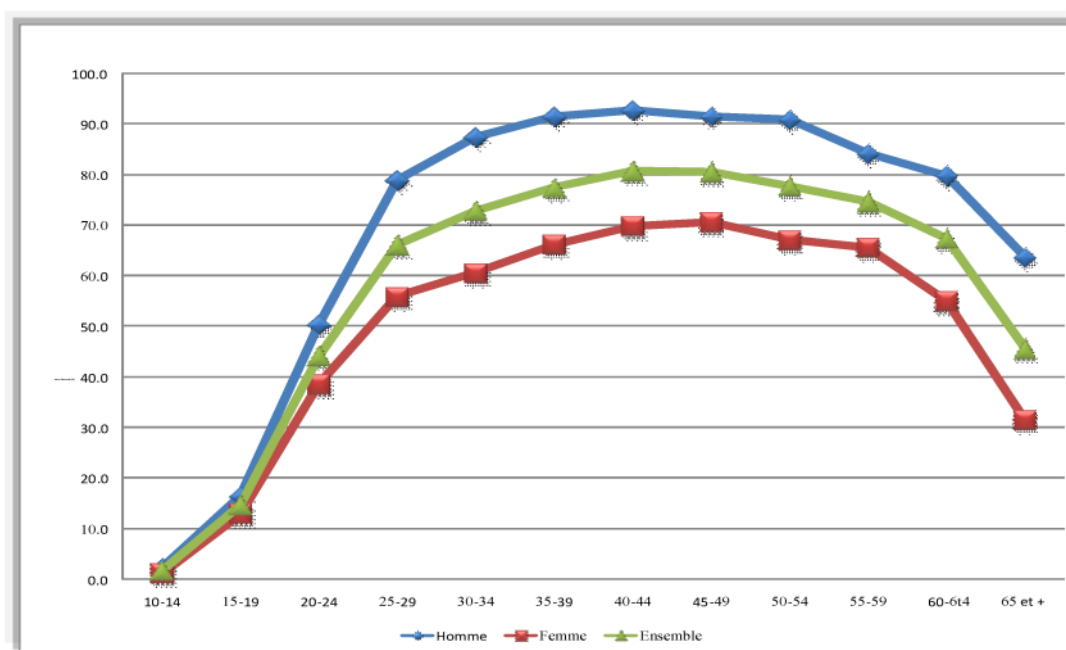
Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

LIÉ À LA JEUNESSE DE LA POPULATION...

La «faiblesse» des taux d'activité tient pour partie à la jeunesse de la population et à la forte fréquentation scolaire des plus jeunes. Entre 10 et 19 ans, l'engagement dans l'activité économique est peu significatif avec une quasi-absence des 10-14 ans et une très faible présence des 15-19 ans.

Les taux d'activité aux âges intermédiaires sont évidemment bien plus importants, mais on observe que ce n'est qu'à partir de 30-34 ans que les taux d'activité atteignent 70 % ou plus par tranche d'âge. Le retrait du système d'emploi – soit comme demandeur d'emploi ou comme actif occupé – est loin d'être massif pour les plus âgés (65 ans et plus). Il est surtout le fait des femmes âgées puisque 30 % d'entre elles seulement sont présentes dans le système d'emploi contre plus de 60 % des hommes.

Graphique 4 : Taux (%) d'activité par sexe et tranche d'âge quinquennale
Ensemble pays



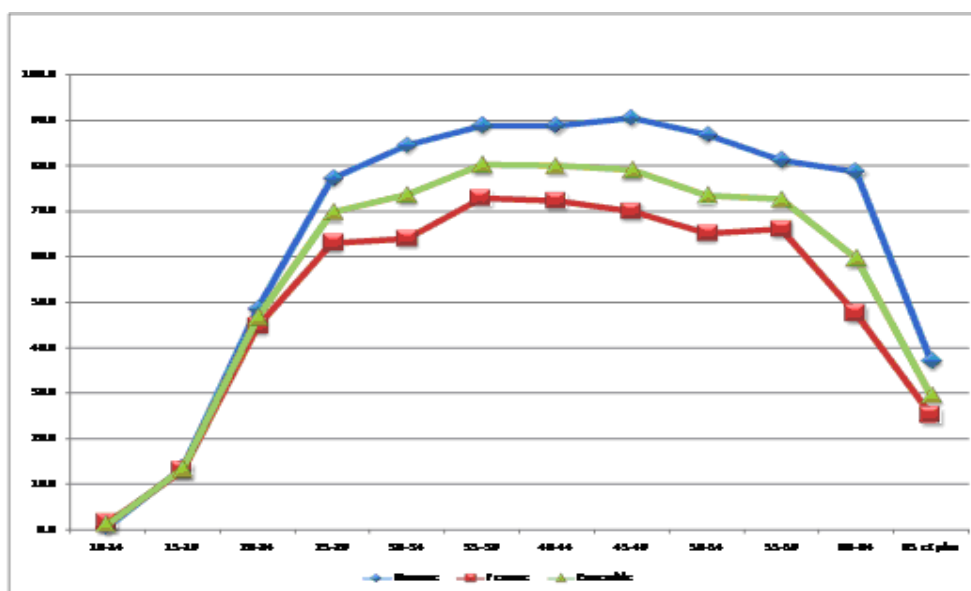
Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

...ET AU «RETRAIT» DES FEMMES

La faiblesse des taux d'activité tient également au plus faible engagement des femmes. Le taux d'activité des hommes vaut en effet 1.35 fois plus que celui des femmes! Entre 20 et 35 ans, la «progression» des taux d'activité des femmes est moins rapide que celle des hommes, ce qui laisse entrevoir un problème de conciliation entre les obligations familiales et l'activité économique aux

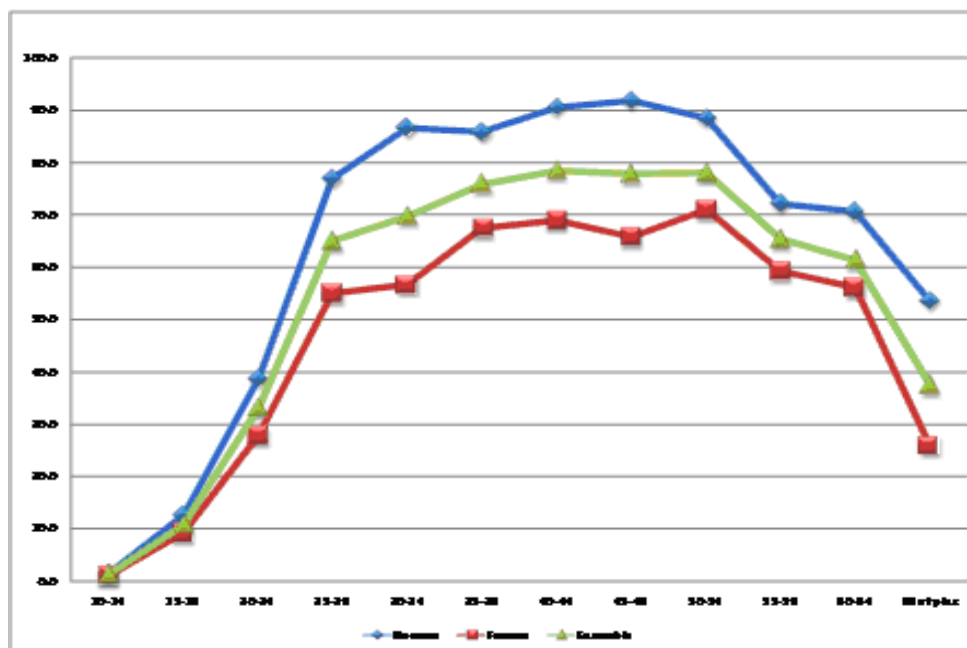
âges de procréation. Ce problème peut être observé en analysant l'activité par milieu de résidence, notamment en milieu rural.

Graphique 5 : Taux (%) d'activité par sexe et tranche d'âge quinquennale
Aire Métropolitaine de Port-au-Prince



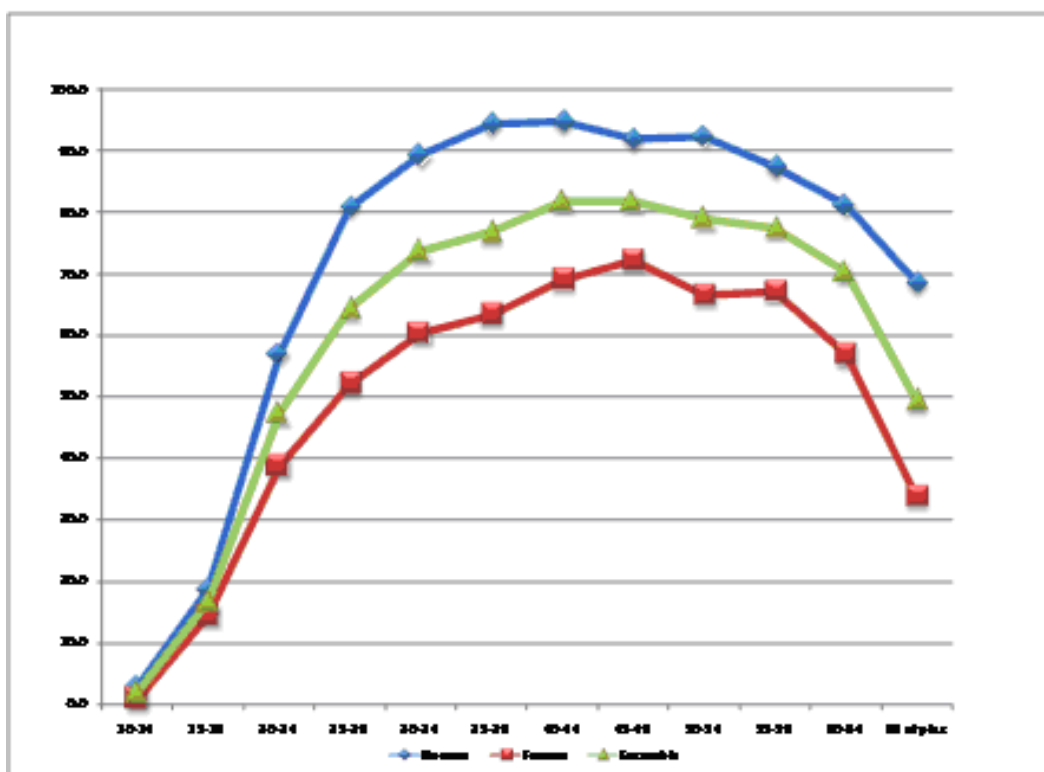
Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Graphique 6 : Taux (%) d'activité par sexe et tranche d'âge quinquennale
Autres villes



Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Graphique 7 : Taux (%) d'activité par sexe et tranche d'âge quinquennale, Milieu rural

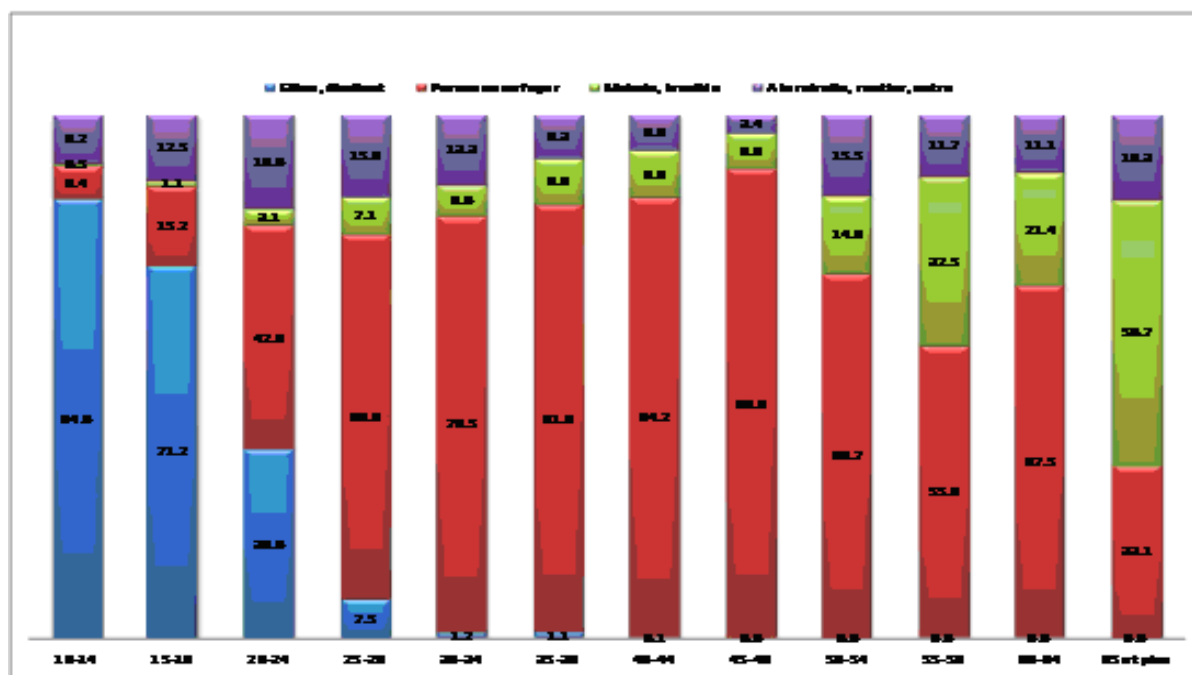


Source : IHSI, EEEL, Enquête emploi 2007.

Mais, dans les enquêtes antérieures réalisées par l'IHSI au cours des dix dernières années, les taux d'activité des femmes aux âges de procréation et aux âges intermédiaires étaient bien plus élevés (même si l'on sait que les instruments de collecte ne sont pas identiques) et les écarts entre hommes et femmes bien moins importants. Il faut alors examiner la distribution des femmes inactives selon la catégorie fonctionnelle d'inactif par tranche d'âge quinquennale. Cette distribution révèle qu'aux âges intermédiaires, l'immense majorité des femmes inactives se déclarent «personne au foyer». Graphique 8

En considérant le statut dans le ménage, il apparaît que si les conjointes des chefs de ménage sont moins actives que leur conjoint (62 % contre 87.2 %), les femmes chefs de ménage sont elles aussi bien moins actives que leurs homologues masculins (60.4 % contre 87.2 %) et ceci dans tous les milieux de résidence.

Graphique 8 : Distribution (%) des femmes inactives par tranche d'âge quinquennale selon la catégorie fonctionnelle



Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Tableau 10 : Taux (%) net d'activité par sexe, le statut dans le ménage selon le milieu de résidence

Statut dans le ménage	Sexe	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	Ensemble
Chef de ménage	Homme	85,6	84,3	88,5	87,2
	Femme	64,6	57,8	59,6	60,4
Conjoint(e)	Homme	82,9	76,2	77,8	78,5
	Femme	64,0	60,3	61,9	62,0
Fils/Fille	Homme	28,1	24,1	28,1	27,4
	Femme	23,2	18,2	19,2	19,9
Autre membre	Homme	42,9	32,3	41,4	40,1
	Femme	33,5	19,1	21,8	25,3
Ensemble		48,1	43,0	49,0	47,7
Population estimée		1 616 105	1 273 785	3 963 666	6 853 556
Echantillon		9 158	7 691	5 840	22 689

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

En fait, la majorité des femmes chefs de ménage et des conjointes des chefs de ménage déclarent être des *personnes au foyer*, celles-ci étant relativement plus nombreuses parmi les conjointes que parmi les femmes chefs de ménage (76,8 % contre 64 %).

Tableau 11 : Distribution (%) des inactifs par sexe
selon le statut dans le ménage et la catégorie fonctionnelle

Catégorie fonctionnelle d'inactif	Chef de ménage		Conjoint(e)		Fils/Fille		Autre membre		Ensemble
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Elève, étudiant	5.7	3.3	1.1	0.7	72.7	67.3	62.4	51.8	49.7
Personne au foyer	31.1	64.0	24.2	76.8	9.5	18.4	13.6	25.4	27.3
Malade, invalide	37.4	20.5	58.4	11.9	1.7	1.6	4.9	9.8	8.3
A la retraite	3.5	2.0	3.0	1.2			0.4	0.9	0.7
Rentier	2.3	1.8	0.7				0.0	0.0	0.3
Autre	20.0	8.4	12.6	9.5	16.1	12.8	18.7	12.1	13.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	156 597	326 611	32 206	339 435	808 431	832 655	449 713	640 562	3 586 210
Echantillon	525	1 148	95	1 048	2 571	2 648	1 727	2 526	12 288

Source : IHSI. EEEL. Enquête emploi 2007.

La forte proportion de femmes chefs de ménage au foyer peut être liée à plusieurs facteurs qu'il conviendrait d'analyser dans une autre étude. Il y a d'un côté la question de la déclaration du statut dans le ménage. Il est possible de se déclarer comme chef de ménage tout en ayant un conjoint cohabitant qui est lui-même présent dans le système d'emploi. De l'autre, il y a la réception de transferts d'un conjoint ou d'autres parents en migration dans le pays ou établis à l'étranger.

On peut aussi faire l'hypothèse que l'appartenance à la catégorie des personnes au foyer ne tient pas seulement au statut dans le ménage et aux rapports de genre à domicile qui assignent aux femmes la responsabilité des tâches domestiques mais qu'elle peut être aussi déterminée par le fonctionnement du système d'emploi et les perceptions qu'ont ces inactives de ce fonctionnement. On y reviendra en analysant les types d'inactivité et les raisons de la non-recherche d'un emploi invoquées par les inactifs.

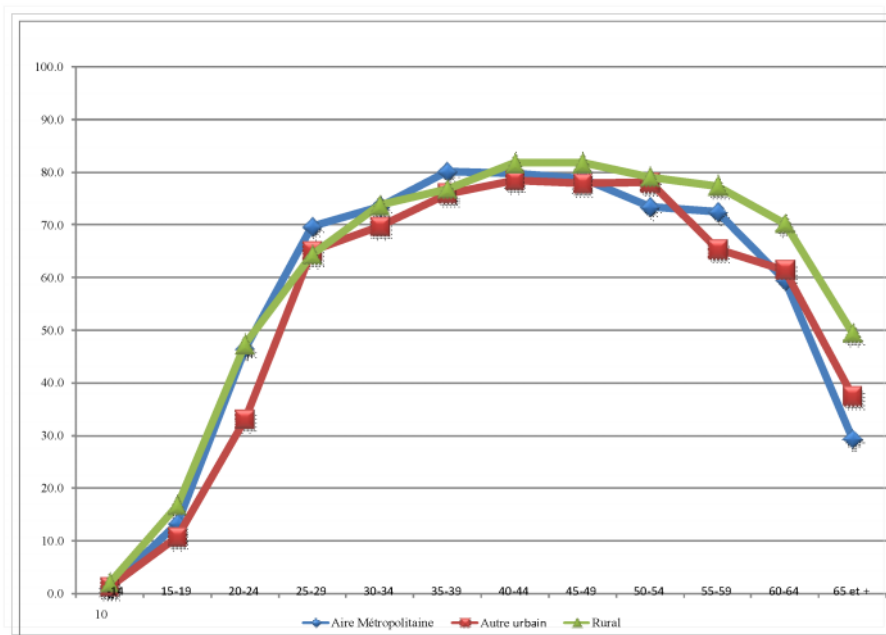
I. L'ENGAGEMENT DANS L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS LES MILIEUX DE RÉSIDENCE

LES JEUNES ET SURTOUT LES VIEUX DU MILIEU RURAL SONT PLUS ACTIFS QUE CEUX DES VILLES

La comparaison des courbes d'activité de chacun des milieux de résidence indique que les jeunes de 15-24 ans du milieu rural sont davantage engagés dans l'activité économique que ceux des villes de province. Mais l'écart est plus grand entre les personnes âgées de 55 ans ou plus résidant en milieu rural et celles vivant dans l'Aire Métropolitaine ou dans les villes de province. Ainsi,

près de 50 % des 65 ans et plus du milieu rural sont présents en tant que main-d'œuvre ou en tant que demandeurs d'emploi contre 30 % environ des résidents de l'Aire Métropolitaine.

Graphique 9 : Taux (%) d'activité par tranche d'âge quinquennale selon le milieu de résidence



Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

V. INACTIVITÉ ET PROFILS DES INACTIFS

J. LES CATÉGORIES FONCTIONNELLES D'INACTIFS

La population inactive, c'est-à-dire la population qui n'a pas travaillé au cours de la période de référence de l'enquête ou qui n'était pas au chômage au cours de cette même période de référence, comporte plusieurs catégories fonctionnelles :

- La population qui fréquente les établissements d'enseignement (élèves ou étudiants);
- La population engagée dans les tâches ménagères ou domestiques (personnes au foyer);
- La population à la retraite ou d'un âge avancé ne permettant pas de travailler ou de chercher du travail;
- La population en situation d'infirmité ou d'invalidité;

- La population vivant de ses rentes;
- La population qui ne peut s'engager dans le système d'emploi pour d'autres raisons.

Ici, les retraités et les rentiers ont été regroupés avec les «autres inactifs» car les effectifs de ces deux catégories sont très petits.

ELÈVES ET ÉTUDIANTS, FEMMES AU FOYER

Les inactifs se répartissent principalement en deux groupes. On trouve en effet les élèves/étudiants d'une part (49.7 %) et les personnes au foyer d'autre part (27.3 %). Les femmes comptent pour un peu plus de la moitié du premier groupe (50.9 %) et pour 80.1 % du second (tableaux 11 et 12). Cette prédominance des femmes parmi les personnes au foyer renvoie pour partie au partage des rôles entre hommes et femmes dans l'économie domestique. On note que les femmes inactives sont bien plus fréquemment engagées dans les tâches domestiques assignées aux «personnes au foyer» (36.7 %) que les hommes (13.5 %).

Tableau 12 : Proportion (%) de femmes dans les catégories fonctionnelles de la population inactive selon le milieu de résidence

Catégorie fonctionnelle d'inactif	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	Ensemble
Élève, étudiant	53.7	52.8	48.8	50.9
Personne au foyer	75.6	80.1	81.9	80.1
Malade, invalide	69.8	64.6	59.4	61.9
A la retraite, rentier, autre	51.0	49.5	49.6	49.9
Ensemble	60.1	60.6	59.1	59.7
Population estimée	838 938	726 062	2 021 210	3 586 210
Echantillon	4 778	4 510	3 000	12 288

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

UNE POPULATION INACTIVE JEUNE

Dans l'ensemble, les inactifs sont âgés de 25.8 ans en moyenne. Les élèves et étudiants sont évidemment les plus jeunes, avec un âge moyen de 15.3 ans. Quant aux «autres inactifs» (regroupés avec les rentiers et les retraités peu nombreux), ils sont plus jeunes (27.2 ans) que les personnes au foyer (34.8 ans) ou les invalides (58.3 ans).

Tableau 13 : Age moyen (en années) des inactifs
selon la catégorie fonctionnelle et le milieu de résidence

Catégorie fonctionnelle d'inactif	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	Ensemble
Elève, étudiant	16.2	16.0	14.6	15.3
Personne au foyer	33.3	35.6	35.1	34.8
Malade, invalide	52.8	58.5	59.5	58.3
A la retraite, rentier, autre	28.8	22.7	28.4	27.2
Ensemble	24.2	25.5	26.6	25.8
Population estimée	838 938	726 062	2 021 210	3 586 210
Echantillon	4 778	4 510	3 000	12 288

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

LES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS SONT LES PLUS INSTRUITS

Sans surprise, les élèves et les étudiants sont plus instruits que les autres catégories fonctionnelles d'inactifs, étant plus jeunes et davantage scolarisés que leurs aînés (personnes au foyer, malades ou invalides). Ainsi, les individus sans niveau d'études constituent une infime minorité parmi les élèves et étudiants. Ces résultats sont d'autant plus remarquables qu'il n'y a pas de différences majeures dans la distribution des filles/femmes et des garçons/hommes encore scolarisés selon le niveau d'études atteint exprimé en cycle d'études.

Tableau 14 : Distribution (%) des inactifs par sexe
selon le niveau d'études atteint et la catégorie fonctionnelle

Niveau d'études atteint	Élève, étudiant		Personne au foyer		Malade, invalide		A la retraite, rentier, autre		Ensemble		
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Ensemble
Aucun niveau	1.5	0.5	21.1	39.8	60.7	74.8	18.1	29.2	11.6	24.6	19.4
Préscolaire	2.5	2.6	2.1	1.3	1.6	0.7	1.8	2.3	2.3	2.0	2.1
1er cycle fondamental	35.9	33.3	20.1	17.3	16.4	5.5	29.0	18.4	31.1	23.4	26.5
2nd cycle fondamental	22.7	24.1	17.4	18.0	11.2	8.1	21.0	19.9	20.8	20.0	20.3
3ème cycle fondamental	22.5	23.6	16.5	12.9	4.4	7.5	15.0	15.0	19.0	17.3	18.0
Secondaire	14.8	15.8	22.3	10.4	5.2	3.3	13.9	14.8	14.9	12.6	13.5
Universitaire	0.0	0.1	0.5	0.2	0.4	0.0	1.1	0.4	0.3	0.2	0.2
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	892 458	925 593	194 785	784 714	113 066	183 610	246 638	245 346	1 446 947	2 139 264	3 586 210
Echantillon	3 072	3 281	711	2 665	312	589	823	835	4 918	7 370	12 288

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

PRÈS DE QUATRE FEMMES AU FOYER SUR DIX N'ONT AUCUN NIVEAU D'ÉTUDES

C'est parmi les malades et invalides que l'on trouve les plus fortes proportions d'individus ne disposant d'aucun niveau d'études : il est vrai qu'ils sont en moyenne plus âgés et que les

générations précédant les générations récentes ont eu moins accès à l'école. Reste que parmi les personnes au foyer, relativement jeunes (avec un âge moyen de 30 ans), on trouve encore des contingents non négligeables de personnes sans niveau d'études. Le phénomène est bien plus marqué pour les femmes au foyer (39.8 % contre 21 % des hommes au foyer).

K. TYPES D'INACTIVITÉ

INACTIVITÉ VOLONTAIRE, INACTIVITÉ INVOLONTAIRE

Les inactifs ne recherchent pas d'emploi au cours de la période de référence de l'enquête. La nature des raisons de la non-recherche d'emploi permet d'établir les types d'inactivité et donc d'inactifs. L'absence de recherche d'emploi peut résulter d'une décision volontaire, auquel cas on parle d'inactif volontaire. Elle peut résulter de choix qui s'imposent aux individus, on est alors en présence d'inactifs involontaires. La ligne de partage entre ces deux types de raisons peut être parfois floue. L'EEEEI a retenu entre autres, du côté de l'inactivité volontaire, les raisons suivantes : le refus de travailler, l'attente de la réponse d'un employeur potentiel, etc, le fait de considérer que l'on n'est pas ou plus en âge de travailler. Quant aux raisons sous-jacentes à l'inactivité involontaire, elles tiennent soit à des contraintes familiales ou physiques, soit au fonctionnement du système d'emploi ou au fonctionnement du marché du crédit et des voies d'accès à l'entrepreneuriat, ou encore à la perception d'un décalage entre le profil professionnel personnel et les exigences des employeurs potentiels. Bien entendu, l'éventail de réponses proposées n'est pas exhaustif, d'où la possibilité de choisir une réponse autre que celle figurant déjà dans la nomenclature du questionnaire.

LA DISPONIBILITÉ À TRAVAILLER

Dans les pays sous-développés ou en développement, la recherche d'emploi peut être coûteuse ou bien qu'il y a un découragement dans la recherche d'emploi. On trouve alors des individus qui désirent travailler mais ne recherchent pas d'emploi pendant la période de référence et qui estiment être disponibles pour occuper un emploi. Ces inactifs augmenteraient la pression sur le système d'emploi si une embellie dans l'offre d'emploi se présentait.

La question sur la disponibilité à travailler a été posée exclusivement aux individus ayant invoqué des raisons liées à l'inactivité involontaire : on suppose en effet que dans le cas de l'inactivité volontaire, il n'y a pas de désir de travailler (à l'exception, il est vrai, des cas – rares au demeurant

– où l'on attend la réponse d'un employeur potentiel). On distingue ainsi les inactifs involontaires qui désirent travailler et déclarent être disponibles pour travailler au moment de l'enquête ou dans les 15 jours suivant le passage de l'enquêteur et les inactifs involontaires non disponibles.

Graphique 10 : Structure de la population totale selon l'âge et le rapport à l'activité économique

Population totale							Population de moins de 10 ans
Population en âge de travailler (10 ans et plus)							
Population économiquement active			Population non économiquement active				
Actifs occupés		Chômeurs (chômage ouvert ou quête active d'emplois)	Ecoliers/Etudiants, Personnes au foyer, Invalides, Retraités, Rentiers				
A exercé un emploi au cours de la semaine précédente	A un emploi. Temporairement absent		Inactifs volontaires	Inactifs involontaires		Autres inactifs	
			Inactifs disponibles pour travailler	Inactifs non disponibles pour travailler			

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007. Manuel d'instructions aux enquêteurs (2007).

LA PRÉDOMINANCE DE L'INACTIVITÉ INVOLONTAIRE

L'inactivité est principalement involontaire : elle concerne environ 65 % des inactifs. Une proportion importante de ceux-ci désirent travailler et sont disponibles pour le faire (soit 36.5 % du total des inactifs), notamment chez les femmes (39.7 % contre 31.8 % chez les hommes).

Tableau 15 : Distribution (%) des inactifs par sexe selon le type d'inactivité

Type d'inactivité	Homme	Femme	Ensemble
Inactif volontaire	30,0	26,4	27,8
Inactif involontaire disponible pour travailler	31,8	39,7	36,5
Inactif involontaire non disponible pour travailler	29,6	27,4	28,3
Autres inactifs	8,6	6,5	7,3
Total	100,0	100,0	100,0
Population estimée	1 446 947	2 139 264	3 586 210
Echantillon	4 918	7 370	12 288

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

DES CATÉGORIES FONCTIONNELLES SPÉCIFIQUES AUX TYPES D'INACTIVITÉ

Alors que plus de 7 inactifs volontaires sur dix sont des étudiants, les distributions des inactifs involontaires selon la catégorie fonctionnelle d'inactif sont plus contrastées. Près de la moitié des inactifs involontaires disponibles sont des personnes au foyer (49.4 %), et plus d'un tiers (36 %) sont étudiants. Les inactifs involontaires non disponibles sont, pour leur part, principalement des élèves ou étudiants (56.8 %), puis des malades ou invalides (18.8 %) ou des personnes au foyer (16.6 %).

Tableau 16 : Distribution (%) des inactifs
selon la catégorie fonctionnelle d'inactif et le type d'inactivité

Catégorie fonctionnelle d'inactif	Inactif volontaire	Inactif involontaire disponible pour travailler	Inactif involontaire non disponible pour travailler	Autre inactif	Ensemble
Elève, étudiant	73.2	36.7	56.8	11.4	50.7
Personne au foyer	13.3	49.4	16.6	11.7	27.3
Malade, invalide	5.9	2.7	18.8	4.4	8.3
A la retraite, rentier, autre	7.7	11.1	7.8	72.5	13.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	998 627	1 309 560	1 015 088	262 935	3 586 210
Echantillon	3 482	4 563	3 389	854	12 288

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Symétriquement, près des deux tiers (64.3 %) des malades ou invalides sont des inactifs involontaires non disponibles. Il faut surtout souligner la forte présence des inactifs involontaires disponibles parmi les personnes au foyer (66.1 %) dont la quasi-totalité sont des femmes.

Tableau 17 : Distribution (%) des inactifs
selon le type d'inactivité et la catégorie fonctionnelle d'inactif

Type d'inactivité	Elève, étudiant	Personne au foyer	Malade, invalide	A la retraite, rentier, autre	Ensemble
Inactif volontaire	40.5	13.6	19.7	16.3	27.8
Inactif involontaire disponible pour travailler	26.1	66.1	12.0	30.7	36.5
Inactif involontaire non disponible pour travailler	31.8	17.2	64.3	16.8	28.3
Autre inactif	1.6	3.1	3.9	36.3	7.3
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	1 782 653	979 499	296 676	527 382	3 586 210
Echantillon	6 217	3 376	901	1 794	12 288

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Ceci jette un éclairage supplémentaire sur le faible engagement des femmes dans l'activité économique étudié plus haut. Le confinement aux tâches domestiques d'une bonne partie des femmes inactives semble être particulièrement lié à des difficultés d'insertion dans l'emploi, tout en se référant partiellement à une répartition traditionnelle des rôles entre genres.

L. RAISONS DE LA NON-RECHERCHE D'EMPLOI

Quelles sont les raisons invoquées par les différentes catégories d'inactifs pour expliquer ou justifier la non-recherche d'emploi?

LES RAISONS DE L'INACTIVITÉ VOLONTAIRE

La grande majorité (76.2 %) des inactifs volontaires estiment qu'ils ne sont pas en âge de travailler (ou qu'ils ne le sont plus, pour les plus âgés). Il est vrai que les inactifs volontaires sont principalement des élèves ou étudiants (73 %) et que ceux-ci sont jeunes. La seconde raison la plus fréquemment citée, très loin derrière celle liée à l'âge, renvoie à un refus de travailler («ne veut pas travailler, n'a pas envie de travailler»).

Tableau 18 : Distribution (%) des inactifs volontaires par sexe selon la raison de la non-recherche d'emploi

Raison de la non recherche d'emploi	Homme	Femme	Ensemble
Attend la réponse d'un employeur potentiel	2,8	2,6	2,7
N'a pas besoin de travailler pour vivre	7,3	6,3	6,7
Ne veut pas travailler, n'a pas envie de travailler	13,1	12,3	12,6
N'est pas/plus en âge de travailler	75,0	77,1	76,2
Fait les démarches pour émigrer	1,8	1,7	1,7
Total	100,0	100,0	100,0
Population estimée	434 264	564 363	998 627
Echantillon	1 504	1 978	3 482

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

LES RAISONS DE L'INACTIVITÉ INVOLONTAIRE CHEZ LES INACTIFS NON DISPONIBLES

Près de la moitié (47.5 %) des inactifs involontaires non disponibles ne précisent pas les raisons pour lesquelles ils n'ont pas cherché d'emploi au cours du mois précédant l'enquête. Les trois principales raisons – en termes de fréquence – invoquées sont la maladie ou la grossesse (22.2 %), le fait de n'avoir pas de métier (14.9 %) et le fait qu'il n'y a pas de travail (7.4 %). Le découragement ou l'arrêt momentané de la recherche d'emploi n'est déclaré que par une très

infime minorité (0.3 %) de ces inactifs. Ceci étant, si l'on distingue les contraintes personnelles des problèmes liés au marché du travail salarié ou à la création de l'auto-emploi, qu'il s'agisse des contraintes qui en limitent l'accès ou des problèmes d'offre d'emploi, on observe que les problèmes liés au système d'emploi sont déclarés par 28.0 % des inactifs involontaires non disponibles. Ces problèmes sont bien plus fréquemment cités dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince où plus d'un quart de ces inactifs déclarent ne pas avoir de métier ou de profession.

Tableau 19 : Distribution (%) des inactifs involontaires non disponibles selon les raisons de la non-recherche d'emploi et le milieu de résidence

Raison de la non recherche d'emploi	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	Ensemble
N'a pas le temps de chercher,...	3.6	2.5	1.2	2.0
Maladie/grossesse	15.8	17.9	26.1	22.2
Contraintes personnelles	19.4	20.5	27.3	24.2
N'a pas de métier, de profession	23.6	16.4	11.0	14.9
N'a pas trouvé de financement pour créer une entreprise	2.1	2.7	2.9	2.7
Démarches compliquées pour la création d'une entreprise	0.6	0.5	0.2	0.3
Ne pense pas pouvoir trouver un emploi pour sa qualification	1.4	1.5	2.3	1.9
Il n'y a pas de travail	7.9	9.5	6.5	7.4
Il n'y a pas d'emploi bien rémunéré	0.6	0.4	0.1	0.3
A arrêté momentanément la recherche, est découragé	1.5	0.3	0.3	0.5
Problèmes liés au système d'emploi	37.6	31.3	23.2	28.0
Insécurité	0.1	0.8	0.2	0.3
Autre	42.9	47.4	49.2	47.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	221 353	212 086	581 648	1 015 088
Echantillon	1 257	1 220	912	3 389

Source : IHSI. EEI. Enquête emploi 2007.

LES RAISONS DE L'INACTIVITÉ INVOLONTAIRE CHEZ LES INACTIFS DISPONIBLES

Les inactifs involontaires disponibles se distinguent très nettement de leurs pairs non disponibles par le fait que près de 80 % d'entre eux déclarent des raisons qui touchent aux problèmes liés au système d'emploi

Plus précisément, près de trois sur dix inactifs involontaires disponibles déclarent qu'il n'y a pas de travail et 21.6 % n'ont pas trouvé de financement pour créer une entreprise. Ils sont un peu plus nombreux dans l'Aire Métropolitaine à déclarer un découragement (6.2 % contre moins de 3 % dans les autres milieux de résidence).

Tableau 20 : Distribution (%) des inactifs involontaires disponibles selon les raisons de la non-recherche d'emploi et le milieu de résidence

Raison de la non recherche d'emploi	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	Ensemble
N'a pas le temps de chercher,...	3.7	1.9	1.7	2.2
Maladie/grossesse	4.0	5.7	5.2	5.0
Contraintes personnelles	7.7	7.6	6.8	7.2
N'a pas de métier, de profession	21.6	18.6	17.8	18.8
N'a pas trouvé de financement pour créer une entreprise	15.6	20.7	24.4	21.6
Démarches compliquées pour la création d'une entreprise	2.4	1.4	1.8	1.8
Ne pense pas pouvoir trouver un emploi pour sa qualification	3.0	2.4	1.8	2.2
Il n'y a pas de travail	27.3	33.7	29.6	29.9
Il n'y a pas d'emploi bien rémunéré	1.0	0.9	0.9	0.9
A arrêté momentanément la recherche, est découragé	6.2	2.8	2.4	3.4
Problèmes liés au système d'emploi	77.0	80.5	78.5	78.6
Insécurité	0.3	0.5	0.5	0.4
Autre	15.0	11.4	14.1	13.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	305 580	270 409	733 571	1 309 560
Echantillon	1 754	1 689	1 120	4 563

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Tableau 21 : Distribution (%) des inactifs involontaires disponibles par catégorie fonctionnelle d'inactif, selon les raisons de la non-recherche d'emploi

Raison de la non recherche d'emploi	Elève, étudiant	Personne au foyer	Malade, invalide	A la retraite, rentier, autre	Ensemble
N'a pas le temps de chercher,...	1.1	3.4	0.2	1.0	2.2
Maladie/grossesse	0.3	5.3	76.7	1.7	5.0
Contraintes personnelles	1.3	8.7	76.9	2.8	7.2
N'a pas de métier, de profession	29.6	11.2	1.3	22.3	18.8
N'a pas trouvé de financement pour créer une entreprise	8.5	32.4	10.9	18.1	21.6
Démarches compliquées pour la création d'une entreprise	1.4	1.9	0.4	3.1	1.8
Ne pense pas pouvoir trouver un emploi pour sa qualification	2.6	1.9	0.8	2.4	2.2
Il n'y a pas de travail	32.2	30.1	4.6	28.1	29.9
Il n'y a pas d'emploi bien rémunéré	1.4	0.5	0.4	1.4	0.9
A arrêté momentanément la recherche, est découragé	1.2	5.0	0.4	3.7	3.4
Problèmes liés au système d'emploi	77.1	82.9	18.7	79.2	78.6
Insécurité	0.0	0.5		1.5	0.4
Autre	21.6	8.0	4.3	16.5	13.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	464 699	647 480	35 705	161 677	1 309 560
Echantillon	1 679	2 217	109	558	4 563

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Le fait de n'avoir pas trouvé de financement pour créer une entreprise est particulièrement cité par les personnes au foyer (32.4 %) : il s'agit vraisemblablement des femmes au foyer qui cherchent à créer leur propre emploi. De fait, 35.8 % des femmes au foyer se déclarant inactives involontaires disponibles avancent un problème de financement contre 17.3 % de leurs pairs.

Tableau 22 : Distribution (%) des personnes au foyer classées comme inactifs involontaires disponibles par sexe selon les raisons de la non-recherche d'emploi

Raison de la non-recherche d'emploi	Homme	Femme
N'a pas le temps de chercher	1.4	3.8
Maladie/grossesse	1.2	6.2
Contraintes personnelles	2.6	10.1
N'a pas de métier, de profession	21.6	8.8
N'a pas trouvé de financement pour créer une entreprise	17.3	35.8
Démarches compliquées pour la création d'une entreprise	1.7	2.0
Ne pense pas pouvoir trouver un emploi pour sa qualification	1.1	2.0
Il n'y a pas de travail	39.6	27.9
Il n'y a pas d'emploi bien rémunéré	1.2	0.3
A arrêté momentanément la recherche, est découragé	9.0	4.1
Problèmes liés au système d'emploi	91.3	80.9
Insécurité	0.6	0.4
Autre	5.4	8.6
Total	100.0	100.0
Population estimée	120 381	527 098
Echantillon	473	1 744

Source : IHSI. EEI. Enquête emploi 2007.

Il y a là un rapport particulier à l'insertion dans l'emploi selon le genre quand l'on examine l'ensemble des raisons invoquées. Les hommes avancent plus fréquemment l'absence de métier ou de profession (21.6 % contre 8.8 %) : il est vrai que les femmes ont historiquement moins accès à l'éducation et à la formation professionnelle. Les hommes sont également relativement plus nombreux (39.6 % contre 27.9 % des femmes) à dire *qu'il n'y a pas de travail*. Ceci laisse entendre que les hommes «aspireraient» plutôt à un statut de travailleur dépendant, de salarié plutôt que de travailleur indépendant. D'autant que par contraste, les femmes tendraient vers le travail indépendant : les inactives au foyer et disponibles ont cherché du financement (en dehors de la période de référence de l'enquête) et n'en ont pas trouvé. Dès lors, c'est moins le marché du travail salarié comme lieu de rencontre entre une offre et une demande de travail qui est en jeu que le marché du crédit ou les réseaux familiaux donnant accès au financement sous forme de dons ou de crédit.

M. MOYENS DE SUBSISTANCE OU MODES DE PRISE EN CHARGE DES INACTIFS

La question de la prise en charge ou de la subsistance des inactifs est liée au fait que, n'exerçant pas d'emploi, ils ne perçoivent pas de revenus d'activité et sont donc dépendants soit du ménage soit d'autres sources de revenus. L'identification des modes de prise en charge concerne ici exclusivement les inactifs volontaires, les inactifs involontaires non disponibles et les autres inactifs : le cas des inactifs involontaires disponibles sera examiné avec celui des chômeurs.

LA PRÉDOMINANCE DE LA PRISE EN CHARGE PAR LE MÉNAGE D'APPARTENANCE

L'immense majorité (96.1 %) des inactifs hors inactifs involontaires disponibles sont pris en charge par leur ménage d'appartenance. Les profils selon le type d'inactivité sont très proches, à ceci près que 15.8 % des autres inactifs déclarent bénéficier de l'aide régulière de personnes non-apparentées contre 8.9 % pour les autres types d'inactifs (cf. annexe 2, tableau B).

Tableau 23 : Proportion (%) des inactifs (hors inactifs involontaires disponibles) ayant déclaré au moins un mode de prise en charge selon le milieu de résidence

Mode de prise en charge	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	Ensemble
Transferts de parents/amis vivant en Haïti	10.6	9.1	6.7	8.2
Transferts de parents/amis vivant à l'étranger	10.0	9.3	3.6	6.4
Aide régulière de personnes non apparentées	10.7	10.6	6.8	8.5
Reçoit une bourse	0.3	1.1	1.8	1.3
Vit de son épargne	1.3	1.3	1.6	1.5
Prise en charge par le ménage	94.6	95.6	96.9	96.1
Perçoit des revenus de rente	0.7	0.2	0.1	0.2
Perçoit une pension d'emploi	0.0	0.0	0.0	0.0
Perçoit une pension alimentaire	0.0	0.0	0.0	0.0
Mendie	0.3	0.7	1.0	0.7
Population estimée	408 162	295 141	866 973	1 570 276
Echantillon	2 281	1 839	1 255	5 375

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Certes, on trouve des inactifs qui déclarent des transferts effectués par des parents/amis résidant en Haïti (8.2 %) ou à l'étranger (6.4 %) ainsi que l'aide régulière de personnes non-apparentées. Mais la dépendance à l'égard du ménage est cruciale. Elle est d'autant plus grande que la diversification des modes de prise en charge est très limitée. On ne trouve en moyenne que 1.2 modes de prise en charge par inactif déclarant.

Lorsqu'il y a deux modes de prise en charge au moins, c'est que l'on combine la prise en charge par le ménage avec les transferts de parents/amis vivant en Haïti (40.2 %) ou ceux des parents/amis de la diaspora (31.6 %). Mais le recours aux transferts externes est bien plus net en milieu urbain. En milieu rural, on dépend des personnes non-apparentées (parce qu'il n'y pas de transferts externes) et on est plus nombreux à mendier.

Tableau 24 : Proportion (%) des inactifs (hors inactifs involontaires disponibles) selon leur déclaration de mode de prise en charge parmi les inactifs ayant cité deux modes au moins

Mode de prise en charge	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	Ensemble
Transferts de parents/amis vivant en Haïti	40.6	34.8	42.6	40.2
Transferts de parents/amis vivant à l'étranger	39.1	37.8	22.9	31.6
Aide régulière de personnes non apparentées	43.5	43.4	42.0	42.8
Reçoit une bourse	0.9	4.7	11.5	6.5
Vit de son épargne	4.3	4.0	6.1	5.1
Prise en charge par le ménage	94.1	96.7	95.1	95.2
Perçoit des revenus de rente	1.7	0.5	0.0	0.7
Perçoit une pension d'emploi	0.0	0.0	0.0	0.0
Perçoit une pension alimentaire	0.0	0.0	0.0	0.0
Mendie	1.2	3.0	6.6	4.0
Population estimée	92 958	65 587	125 808	284 353
Echantillon	527	379	195	1 101

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Parmi les inactifs ayant cité deux modes au moins de prise en charge, 40.2 % déclarent le transfert de personnes résidant en Haïti comme l'un des modes de prise en charge.

VI. CHÔMAGE OUVERT ET CHÔMEURS

L'EEEI retient, pour appréhender le chômage, la perspective du Bureau International du Travail (BIT) à savoir celle du *chômage ouvert*. Cette perspective repose sur trois notions : la situation de l'individu par rapport à l'emploi, le comportement de l'individu dans le système d'emploi et la disponibilité de celui-ci face à une offre d'emploi. En clair, l'individu en situation de chômage ouvert est la personne en âge de travailler qui répond aux trois conditions suivantes :

- Être privé d'emploi;
- Désirer un emploi, ce qui se traduit par le fait d'en rechercher activement un;

- Etre disponible immédiatement c'est-à-dire accepter un emploi offert au moment de l'enquête ou 15 jours après l'enquête.

N. INCIDENCE DU CHÔMAGE OUVERT

Le taux de chômage ouvert est le rapport entre la population des chômeurs et la population active. Il indique la pression exercée par les chômeurs sur le système d'emploi.

UN CHÔMAGE ÉLEVÉ DANS L'AIRE MÉTROPOLITAINE

Le taux de chômage s'élève à 16,8 % pour l'ensemble urbain et rural. Mais il est nettement plus élevé en milieu urbain et tout particulièrement dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (33,3 % contre 9,4 % en milieu rural). Si les femmes sont davantage affectées par le chômage en milieu rural et dans les villes de province, tel n'est pas le cas dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince.

Tableau 25 : Taux (%) de chômage (10 ans et plus) par sexe selon le milieu de résidence

Sexe	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	Ensemble
Homme	33,5	18,7	7,3	14,9
Femme	33,1	21,6	12,1	19,2
Ensemble	33,3	20,1	9,4	16,8
Population estimée	777 167	547 723	1 942 456	3 267 345
Echantillon	4 380	3 181	2 840	10 401

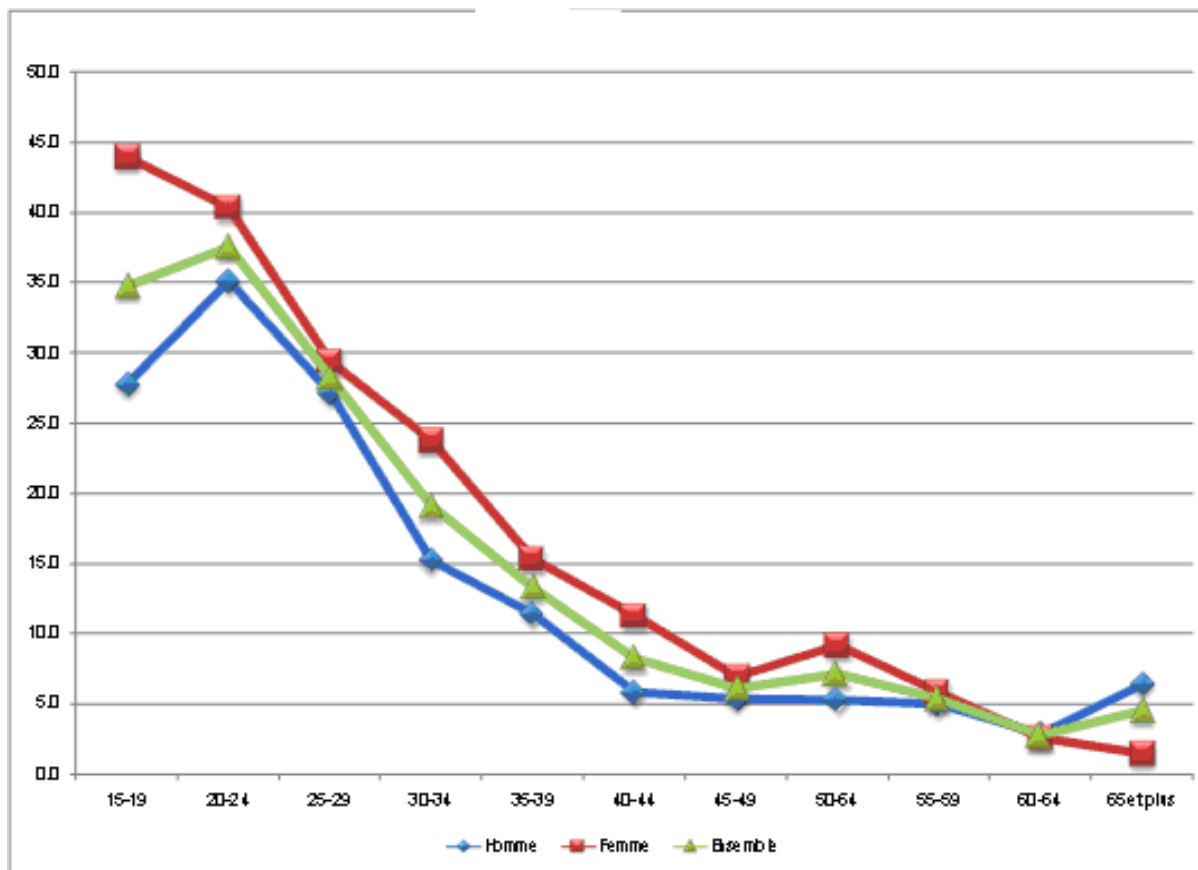
Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

LE TAUX DE CHÔMAGE BAISSÉ AVEC L'ÂGE

En coupe transversale, le taux de chômage est très élevé aux âges jeunes, au-delà de la moyenne nationale, puis tend à baisser à mesure que l'âge augmente, jusqu'à se situer en dessous de 10 % à partir de 40-44 ans.

Les profils sont différenciés selon le milieu de résidence. La tendance globale à la baisse à mesure que l'âge augmente n'est pas fondamentalement remise en cause, mais on observe un pic chez les 20-24 ans résidant en milieu urbain. Et, les taux de chômage par tranche d'âge quinquennale sont plus élevés dans les villes qu'en milieu rural.

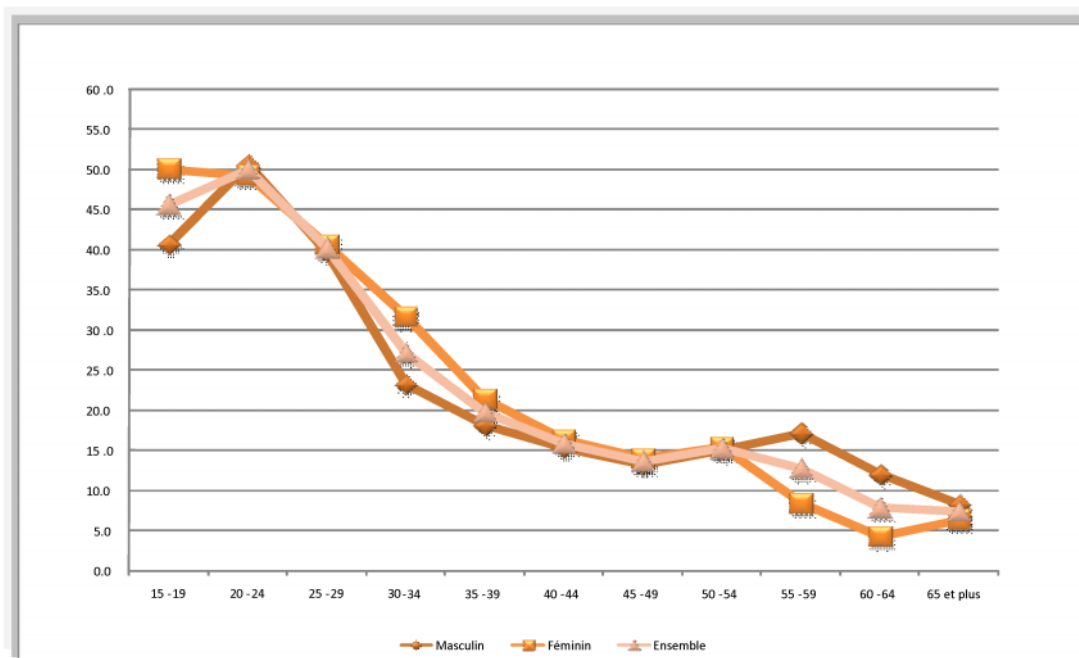
Graphique 11 : Taux (%) de chômage par sexe selon la tranche d'âge quinquennale
Ensemble pays



Source : IHSI. EEEL. Enquête emploi 2007.

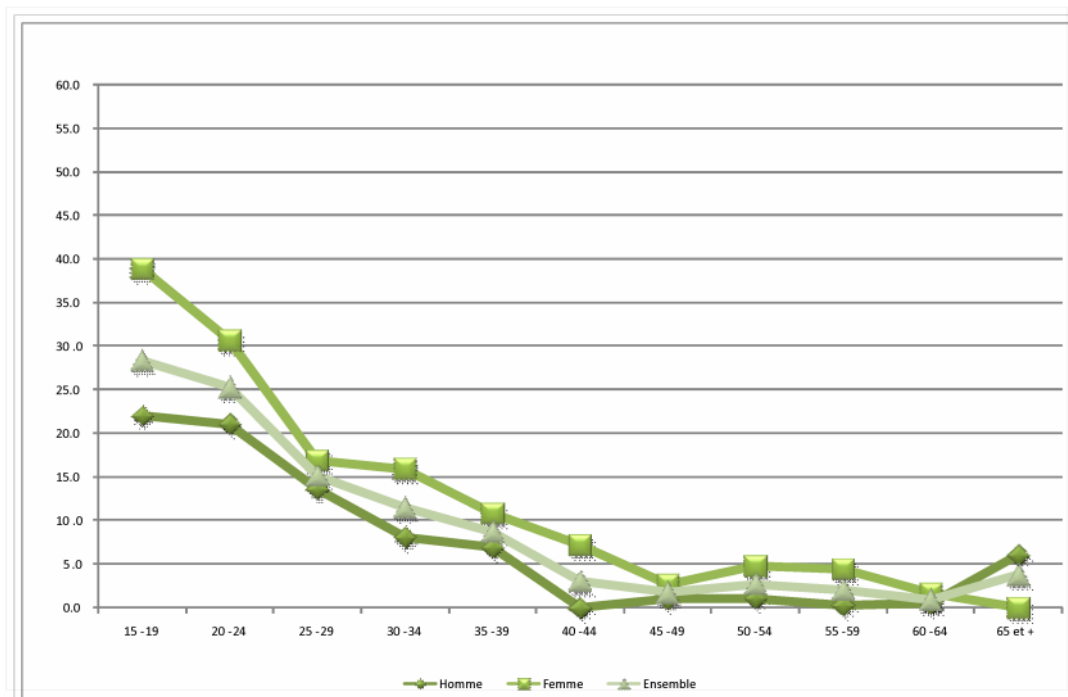
Cette incidence élevée du chômage chez les jeunes atteste de difficultés d'insertion sur le marché du travail salarié lié à la faiblesse des créations nettes d'emplois salariés en regard de la démographie des nouveaux entrants sur ce marché, au manque d'accès aux ressources requises pour l'auto-emploi ou la création d'entreprises. Il conviendrait également d'explorer, du côté des jeunes chômeurs, leurs aspirations ou encore les profils des emplois qu'ils désiraient occuper.

Graphique 12 : Taux (%) de chômage par sexe selon la tranche d'âge,
En milieu urbain



Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Graphique 13 : Taux (%) de chômage par sexe selon la tranche d'âge,
En milieu rural

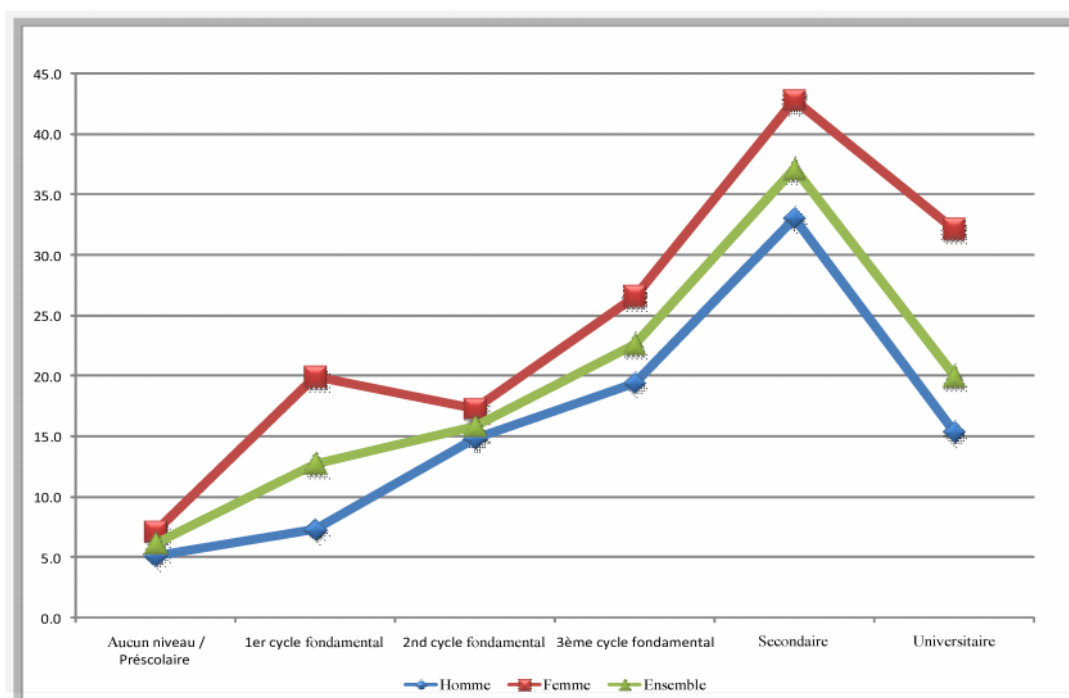


Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

ET AUGMENTE AVEC LE NIVEAU D'ÉTUDES JUSQU'AU SECONDAIRE EN MILIEU URBAIN

Le taux de chômage augmente avec le niveau d'études jusqu'au secondaire où il équivaut à 37.1 % puis diminue chez les personnes ayant commencé ou achevé l'université. On retrouve cette tendance à la hausse aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain à ceci près qu'en milieu rural il y a fort peu de personnes ayant un niveau d'études universitaire.

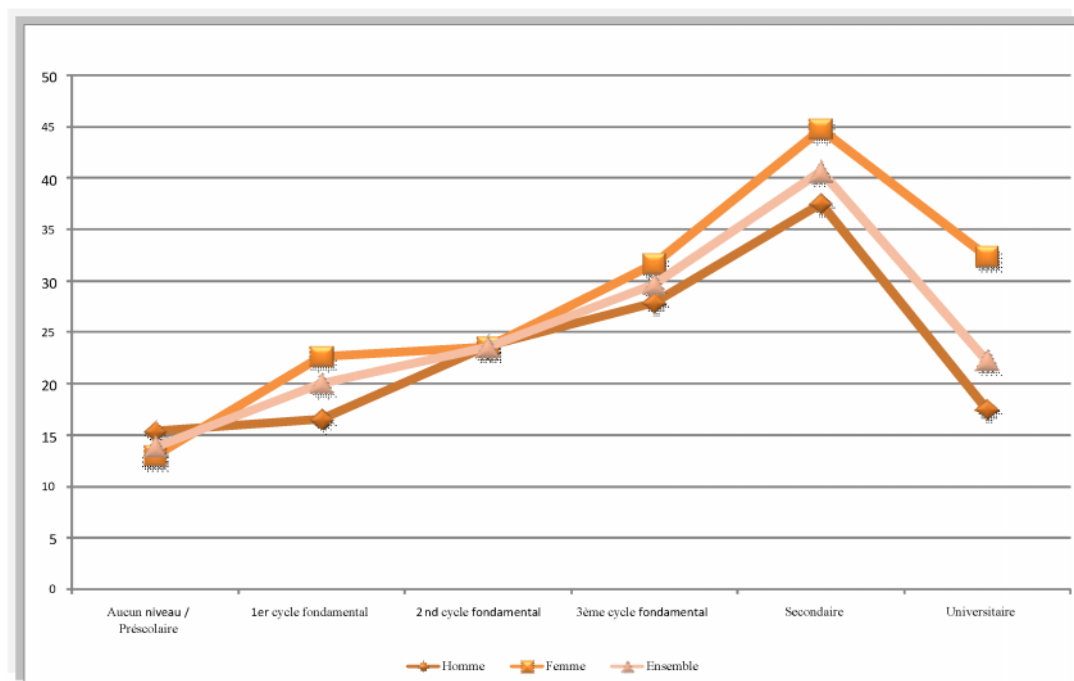
Graphique 14 : Taux (%) de chômage par sexe selon le niveau d'études, Ensemble pays



Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

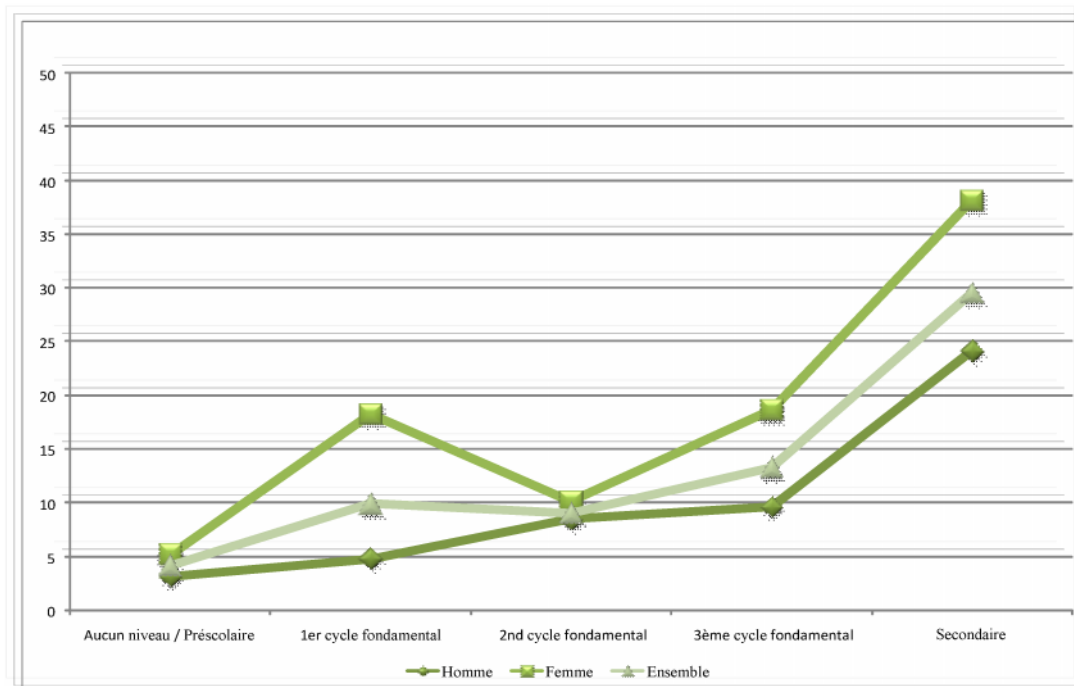
Une telle tendance déjà observée dans les enquêtes antérieures réalisées au cours des dix dernières années mérite d'être étudiée de plus près. Tout se passe comme si les individus les plus dotés en termes de niveau d'études auraient les moyens d'être au chômage plutôt que d'exercer un emploi peu rémunérateur par exemple ou encore ils aspirent à des emplois – en termes de statut, de qualité – que la dynamique économique ne crée pas. Ceci vaudrait surtout pour les individus ayant un niveau d'études correspondant au secondaire. S'agissant de ceux ayant achevé au moins une année d'université, leur taux de chômage relativement plus faible – sans être négligeable (20 %) donne à penser que le segment du système d'emploi qui les concerne serait à la fois de plus petite taille et plus dynamique.

Graphique 15 : Taux (%) de chômage par sexe selon le niveau d'études,
En milieu urbain



Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Graphique 16 : Taux (%) de chômage par sexe selon le niveau d'études,
En milieu rural



Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Il faut noter, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, que les femmes ayant un niveau d'études correspondant au secondaire et celles titulaires d'un niveau d'études universitaire sont sur-chômeuses. Sont-elles moins instruites – en termes de niveau d'études moyen – que leurs pairs? Quels sont les blocages à l'embauche de ces femmes relativement à leurs pairs?

DES TAUX DE CHÔMAGE DIFFÉRENCIÉS SELON LE STATUT DANS LE MÉNAGE

Les enfants (fils ou fille) des chefs de ménage et les autres membres du ménage (hors famille nucléaire) sont les plus touchés par le chômage. Il ne s'agit pas d'une surprise sachant que les jeunes sont sur-chômeurs. Il faut surtout souligner, là encore, combien les femmes sont plus fréquemment au chômage que les hommes, quel que soit le statut dans le ménage. Les conjointes des chefs de ménage connaissent ainsi un taux de chômage de 11.4 % contre 7.3 % chez les chefs de ménage de sexe masculin. Ensuite, les femmes chefs de ménage affichent, elles aussi, un taux de chômage équivalant à 1.65 fois celui de leurs pairs!

Tableau 26 : Taux (%) de chômage (10 ans et plus) par sexe selon le statut dans le ménage

Sexe	Chef de ménage	Conjoint(e)	Fils/Fille	Autre membre	Ensemble
Homme	7,3	5,4	28,6	31,4	14,9
Femme	12,1	11,4	42,9	33,1	19,2
Ensemble	8,9	10,3	34,4	32,1	16,8
Population estimée	1 565 506	671 866	511 634	518 340	3 267 345
Echantillon	4 868	1 992	1 596	1 945	10 401

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

En outre, l'écart est considérable entre les filles et les fils des chefs de ménage : 42.9 % des premières sont au chômage contre 28.6 % des seconds.

O. PRIMO-DEMANDEURS D'EMPLOI ET ANCIENS TRAVAILLEURS

Le fait que les taux de chômage des jeunes et des enfants des chefs de ménage soient particulièrement élevés suggère l'existence d'un chômage d'insertion. Pour creuser cette idée, il convient d'analyser les composantes de la population des chômeurs en fonction de leur rapport au système d'emploi avant la situation de chômage avérée au cours de la période de référence de l'enquête. On peut distinguer les nouveaux entrants dans le système d'emploi, ceux qui n'ont jamais

travaillé avant de remplir les trois conditions du chômage ouvert, et les chômeurs qui ont eu un emploi avant d'être au chômage quel que soit l'intervalle de temps entre le départ de cet emploi et l'entrée en chômage en tant que telle.

UNE MAJORITÉ DE NOUVEAUX ENTRANTS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les nouveaux entrants ou primo-demandeurs d'emploi comptent pour 66 % de la population totale des chômeurs. On est donc bien en présence d'un chômage d'insertion «massif». Les primo-demandeurs sont bien plus jeunes que les anciens travailleurs avec une moyenne d'âge de 27 ans contre 36 ans, mais ils ont le même âge moyen que les inactifs disponibles.

Tableau 27 : Distribution (%) des chômeurs selon le lien avec le système d'emploi selon le milieu de résidence

Lien avec le système d'emploi	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	Ensemble
Ancien travailleur	34.9	37.7	30.6	34.0
Primo-demandeur d'emploi	65.1	62.3	69.4	66.0
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	258 539	109 990	181 772	550 301
Echantillon	1 470	599	228	2 297

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

La majorité (51.4 %) des primo-demandeurs d'emploi sont des femmes, tout comme chez les chômeurs anciens travailleurs (52.1 %).

Tableau 28 : Proportion (%) de femmes selon le lien du chômeur avec le système d'emploi et le milieu de résidence

Lien avec le système d'emploi	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	Ensemble
Ancien travailleur	50.9	43.5	60.4	52.1
Primo-demandeur d'emploi	48.8	54.8	52.9	51.4
Ensemble	49.5	50.6	55.2	51.6
Population estimée	258 539	109 990	181 772	550 301
Echantillon	1 470	599	228	2 297

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

DES PRIMO-DEMANDEURS D'EMPLOI PLUS INSTRUITS QUE LES ANCIENS TRAVAILLEURS

Les primo-demandeurs sont, en raison de leur jeunesse, plus nombreux (48.5 %) à avoir achevé au moins une année du niveau secondaire (entre la troisième et la terminale) que les anciens travailleurs (26.7 %).

Ce phénomène est observable dans tous les milieux de résidence, avec une plus forte présence des individus ayant un niveau d'études correspondant au nouveau secondaire) parmi les primo-demandeurs dans l'Aire Métropolitaine (58 % contre respectivement 42 % et 38 % dans les autres villes et en milieu rural).

Tableau 29 : Distribution (%) des chômeurs selon le niveau d'études atteint et le lien avec le système d'emploi

Niveau d'études atteint	Ancien travailleur	Primo-demandeur d'emploi	Ensemble
Aucun niveau	17,7	9,6	12,3
Préscolaire	0,4	0,3	0,3
1er cycle fondamental	17,8	8,2	11,5
2nd cycle fondamental	20,9	14,7	16,8
3ème cycle fondamental	13,9	16,4	15,6
Secondaire	26,7	48,5	41,1
Universitaire	2,6	2,4	2,4
Total	100,0	100,0	100,0
Population estimée	187 192	363 110	550 301
Echantillon	823	1 474	2 297

Source : IHSI. EEEL. Enquête emploi 2007.

Tableau 30 : Distribution (%) des chômeurs selon le niveau d'études atteint, le milieu de résidence et le lien avec le système d'emploi

Niveau d'études atteint	Aire Métropolitaine		Autre urbain		Rural		Ensemble
	Ancien travailleur	Primo-demandeur	Ancien travailleur	Primo-demandeur	Ancien travailleur	Primo-demandeur	
Aucun niveau	11.9	4.4	14.7	9.5	29.3	16.5	12.3
Préscolaire		0.3	0.4	0.8	1.2		0.3
1er cycle fondamental	12.2	3.3	11.6	9.0	31.5	14.2	11.5
2nd cycle fondamental	20.9	12.9	25.6	18.6	17.5	14.9	16.8
3ème cycle fondamental	17.7	17.1	17.4	17.4	5.2	15.0	15.6
Secondaire	32.8	58.0	28.5	42.7	15.4	38.9	41.1
Universitaire	4.5	3.9	1.8	2.0		0.5	2.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	90 223	168 316	41 415	68 575	55 553	126 219	550 301
Echantillon	517	953	240	359	66*	162	2 297

Source : IHSI. EEEL. Enquête emploi 2007.

* Les effectifs des chômeurs anciens travailleurs du milieu rural sont trop faibles dans l'échantillon pour des inférences statistiques relatives à leur distribution selon le niveau d'études atteint.

P LES COMPORTEMENTS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Les personnes de 10 ans et plus qui ont déclaré n'avoir pas travaillé la semaine précédant l'enquête ou ne pas avoir d'emploi ont été interrogées sur les démarches effectuées en vue d'obtenir un emploi, quel qu'il soit (salarié ou non). Une palette de 10 démarches a été proposée aux enquêtés qui devaient répondre par «oui» ou «non» à chaque démarche citée.

PRINCIPAUX MODES DE RECHERCHE D'EMPLOI SELON LE TYPE DE CHÔMEUR

Chaque chômeur a entrepris plus d'une démarche en moyenne, mais alors que 50 % des primo-demandeurs d'emploi ont tenté d'augmenter leurs chances d'obtenir un emploi en effectuant deux démarches, le nombre médian de démarches déclarées par les anciens travailleurs n'est que de un (1).

Tableau 31 : Proportion (%) de chômeurs ayant effectué au moins une démarche de recherche d'emploi selon le milieu de résidence et le lien avec le système d'emploi

Démarche de recherche d'emploi	Aire Métropolitaine		Autre urbain		Rural		Ensemble
	Ancien travailleur	Primo-demandeur d'emploi	Ancien travailleur	Primo-demandeur d'emploi	Ancien travailleur	Primo-demandeur d'emploi	
Prendre contact personnellement avec un employeur potentiel	75.4	67.7	52.4	53.1	36.4	49.6	58.7
Rechercher du financement pour créer une entreprise	34.3	26.0	31.4	38.8	39.6	21.8	29.8
Effectuer des démarches autres que financières pour créer une entreprise	13.7	12.3	12.5	11.9	11.8	4.7	10.7
Répondre aux offres d'emploi diffusées dans la presse écrite et parlée	3.1	7.5	0.4	6.0	0.0	6.3	5.0
Recourir à une agence de recrutement	2.2	3.3	0.9	2.7	0.3	0.9	2.0
Recourir à un courtier	7.1	6.2	1.7	6.2	0	3.7	4.8
Déposer son curriculum vitae auprès d'employeurs potentiels	28.0	40.5	19	26.5	10.1	20.1	27.3
Demander de l'aide aux parents ou amis	39.4	33.9	37.1	39.0	18.9	42.6	36.2
Chercher un emploi à l'étranger	1.5	1.2	1.6	2.0	1.7	3.1	1.9
Autre démarche	2.2	1.2	2.5	8.8	14.6	14.7	6.9
Population estimée	90 223	168 316	41 415	68 575	55 553	126 219	550 301
Echantillon	517	953	240	359	66*	162	2 297

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

* Les effectifs des chômeurs anciens travailleurs du milieu rural sont trop faibles dans l'échantillon pour des inférences statistiques relatives aux démarches de recherche d'emploi.

Quelles sont les démarches effectuées, voire privilégiées par les chômeurs? Le tableau 31 informe sur la proportion (%) des chômeurs qui ont effectué telle ou telle démarche en référence au nombre de chômeurs ayant effectivement répondu à la question correspondante.

La démarche la plus fréquente consiste à prendre contact personnellement avec un employeur potentiel (58.7 %). Ensuite vient le recours aux parents ou amis (36.2 %). Ces démarches ainsi que le fait de déposer son curriculum vitae (27.3 %) particulièrement fréquent chez les primo-demandeurs de l'Aire Métropolitaine (40.5 % contre 26.5 % et 20.1 % de leurs pairs des autres villes et du milieu rural) renvoient au travail dépendant.

Parallèlement, il faut noter que les démarches en vue de créer une entreprise ou son propre emploi sont déclarées par 40.5 % des chômeurs. Ceux-ci mettent l'accent sur la recherche de financement (29.8 %). Les anciens travailleurs sont relativement plus nombreux à déclarer des démarches pour la création d'une entreprise, quel que soit le milieu de résidence, sans doute en raison de l'expérience acquise. Mais la part des primo-demandeurs à en faire autant n'est pas négligeable (plus de 20 %).

DES MODES DE RECHERCHE DIFFÉRENCIÉS SELON LE NIVEAU D'ÉTUDES

Le nombre moyen de démarches de recherche d'emploi effectuées augmente avec le niveau d'études, passant de 1.37 chez les individus sans niveau d'études à 2.10 pour les individus de niveau secondaire ou universitaire.

Les démarches privilégiées par les chômeurs varient avec le niveau d'études. Ainsi, le dépôt d'un curriculum vitae (CV) auprès d'employeurs jugés potentiels est une pratique courante pour les individus de niveau secondaire ou universitaire (50 %) et marginale pour ceux dont les niveaux d'études sont moins élevés.

Bien plus, les individus de niveau secondaire ou universitaire se distinguent à la fois par le fait de prendre contact personnellement avec un employeur potentiel (65.9 %), de déposer leur CV (50.1 %), et de demander de l'aide aux parents et amis (38.8 %). Tout se passe comme s'ils avaient accès à plusieurs réseaux (les leurs et ceux de leurs parents/amis) ainsi qu'aux informations permettant de «cibler» les établissements (entreprises, administrations, ONG ou autres) où le CV est un élément de l'embauche ou est connu comme tel. De la même manière, ces personnes sont légèrement plus

nombreuses à répondre aux offres d'emploi diffusées dans la presse écrite et parlée (9 % contre 1.4 % des chômeurs sans niveau d'études).

Tableau 32 : Proportion (%) des actifs en situation de chômage ouvert ayant effectué au moins une démarche de recherche d'emploi selon le niveau d'études atteint

Démarche de recherche d'emploi	Aucun niveau / Préscolaire	1er cycle fondamental	2nd cycle fondamental	3ème cycle fondamental	Secondaire / Universitaire	Ensemble
Prendre contact personnellement avec un employeur potentiel	38.2	51.0	60.2	59.0	65.9	58.7
Rechercher du financement pour créer une entreprise	30.6	35.8	33.3	32.1	25.8	29.8
Effectuer des démarches autres que financières pour créer une entreprise	10.6	9.3	12.2	10.1	10.7	10.7
Répondre aux offres d'emploi diffusées dans la presse écrite et parlée	1.4	0.5	3.6	1.6	9.0	5.0
Recourir à une agence de recrutement	1.9	2.2	2.1	1.9	2.0	2.0
Recourir à un courtier	3.1	3.0	6.6	7.4	4.2	4.8
Déposer son curriculum vitae auprès d'employeurs potentiels	3.4	4.1	13.4	15.3	50.1	27.3
Demander de l'aide aux parents ou amis	22.9	26.8	41.1	41.1	38.8	36.2
Chercher un emploi à l'étranger	3.2	4.8	0.7	1.4	1.4	1.9
Autre démarche	22.0	13.8	4.5	4.9	2.2	6.9
Population estimée	69 733	63 012	92 476	85 718	239 363	550 301
Echantillon	229	206	372	384	1 106	2 297

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Il n'en faut pas moins souligner que cette faible proportion de réponse aux annonces renvoie au fait que le nombre de ces annonces est limité et que, surtout, les voies d'accès à l'emploi sont celles des réseaux. Il est à cet égard regrettable de ne pouvoir connaître les «autres démarches» déclarées par 22 % des individus sans niveau d'études.

VII. DU TAUX DE CHÔMAGE OUVERT AU TAUX DE CHÔMAGE ÉLARGI

Q. DE LA PRISE EN COMPTE DES INACTIFS DISPONIBLES

Le taux de chômage découle, historiquement, de la représentation d'un marché du travail salarié clos comme lieu de rencontre entre une offre de travail portée par ceux qui sont en quête d'emploi et une demande de travail émanant des entreprises. On a vu plus haut que les chômeurs ne sont pas exclusivement à la recherche d'un emploi salarié : certains cherchent à se mettre à leur propre compte. Par ailleurs et surtout, la mise en évidence d'une population d'inactifs disponibles –

dont quatre sur cinq déclarent être *disponibles immédiatement* – renvoie d'une part à l'idée que le *comportement* de recherche d'emploi ne suffit pas à appréhender la pression potentielle sur la demande de travail – offre d'emploi – ou sur les ressources permettant l'accès à l'auto-emploi. D'autre part, elle renvoie au fait que le système d'emploi n'est pas clos, qu'il peut être investi par ceux qui se déclarent disponibles pour exercer un emploi.

On propose donc ici un indicateur permettant de prendre en compte ces inactifs disponibles. C'est un indicateur de chômage élargi qui rapporte la population composée des chômeurs en quête active d'emploi et des inactifs disponibles à la population composée de la population active et des inactifs disponibles.

$$\text{Taux de chômage élargi} = \frac{(\text{Chômeurs (chômage ouvert)} + \text{Inactifs disponibles}) \times 100}{(\text{Population active} + \text{Inactifs disponibles})}$$

R. INCIDENCE DU CHÔMAGE ÉLARGI

UNE PRESSION PLUS FORTE SUR LE SYSTÈME D'EMPLOI NOTAMMENT EN MILIEU RURAL

Le taux de chômage élargi est particulièrement élevé : 40.6 % de la population active augmentée des inactifs disponibles sont disponibles pour travailler!

Tableau 33 : Taux (%) de chômage élargi et taux (%) de chômage ouvert par sexe selon le milieu de résidence

Taux de chômage élargi				
Sexe	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	Ensemble
Homme	49.1	38.7	24.2	32.3
Femme	54.8	53.4	44.5	48.7
Ensemble	52.1	46.5	34.2	40.6
Population estimée	1 082 747	818 132	2 676 027	4 576 906
Echantillon	6 134	4 870	3 960	14 964
Taux de chômage ouvert (BIT)				
Sexe	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	Ensemble
Homme	33.5	18.7	7.3	14.9
Femme	33.1	21.6	12.1	19.2
Ensemble	33.3	20.1	9.4	16.8
Population estimée	777 167	547 723	1 942 456	3 267 345
Echantillon	4 380	3 181	2 840	10 401

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

La hiérarchie des taux de chômage ouvert est respectée entre les milieux de résidence, l'Aire Métropolitaine se situant au premier rang (52.1 %). Mais les écarts ont changé d'ampleur. Ainsi, le taux de chômage élargi de l'Aire Métropolitaine vaut 1.12 fois celui des autres villes et 1.52 celui du milieu rural (contre respectivement 1.65 et 3.55 lorsque l'on compare les taux de chômage ouvert). En clair, la présence des inactifs disponibles en milieu rural est particulièrement importante au point de rapprocher celui-ci de l'Aire Métropolitaine. L'inverse se produit entre les villes de province et l'Aire Métropolitaine.

... ET DU CÔTÉ DES FEMMES

Par ailleurs, si les femmes sont toujours plus touchées que les hommes par le chômage élargi, l'écart entre hommes et femmes s'est creusé de manière substantielle, le taux de chômage élargi des femmes valant 1.51 fois celui des hommes (contre 1.29 dans le cas du taux de chômage ouvert). Le creusement des écarts est repérable dans tous les milieux de résidence.

UN TAUX DE CHÔMAGE ÉLARGI IMPORTANT AUX ÂGES INTERMÉDIAIRES

Alors qu'il n'y a pas d'individus en situation de chômage ouvert dans la tranche d'âge 10-14 ans – très peu présente, on l'a vu, dans le système d'emploi – on trouve des inactifs involontaires disponibles dans cette tranche d'âge au point que le taux de chômage élargi y est proche de 90 %.

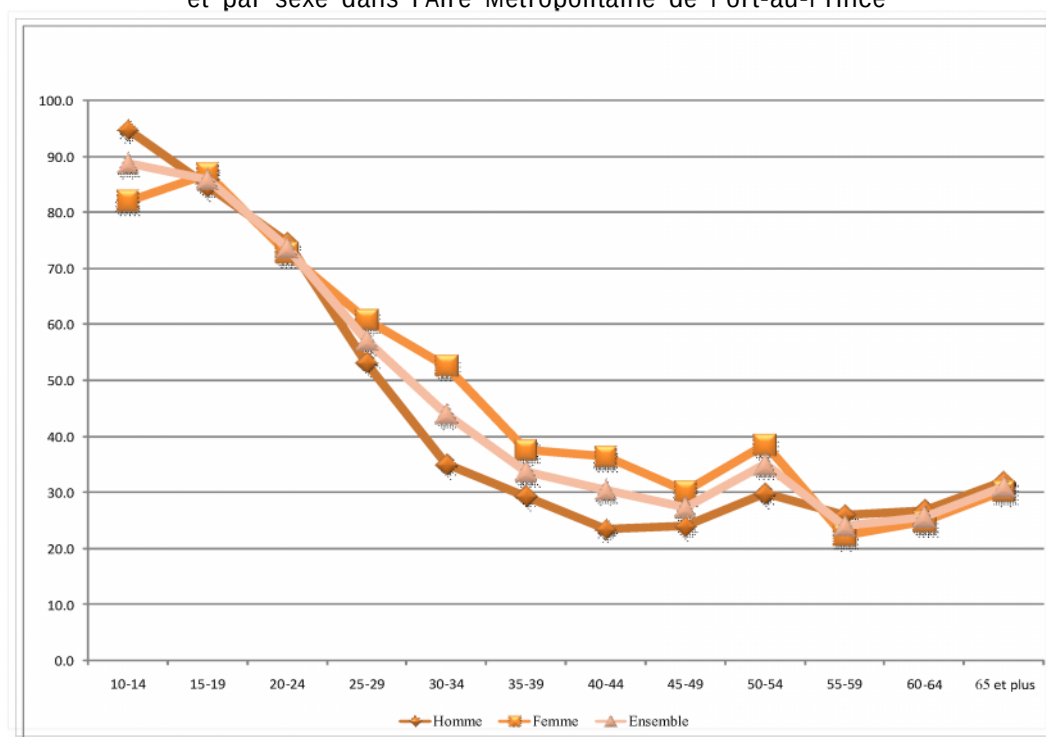
Extrêmement élevé chez les jeunes, le taux de chômage élargi baisse à mesure que l'âge augmente (en coupe transversale). Pour autant, son incidence est considérable aux âges intermédiaires (30-50 ans), tant pour les hommes que pour les femmes de l'Aire Métropolitaine (entre 20 % et 30 %).

Le contraste est très net par rapport au profil du milieu rural où le taux de chômage élargi baisse très fortement chez les hommes d'âge intermédiaire (moins de 10 %) mais demeure particulièrement élevé pour les femmes appartenant à ces mêmes tranches d'âge (entre 20 % et 40 %).

ET TRÈS ÉLEVÉ CHEZ LES PLUS INSTRUITS

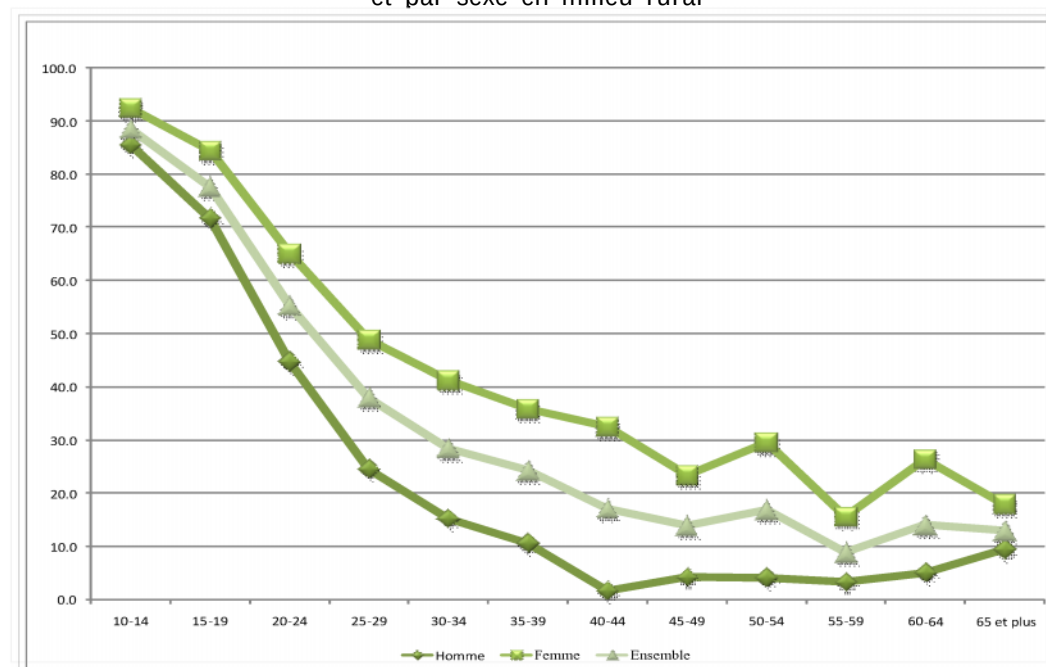
A l'instar du taux de chômage ouvert, le taux de chômage élargi augmente avec le niveau d'études jusqu'au secondaire et diminue chez les individus déclarant avoir achevé au moins une année d'université. Il vaut en effet 25.1 % dans la population des personnes sans niveau d'études (ou de niveau préscolaire) pour atteindre 54.7 % chez celles ayant réussi au moins une année du nouveau secondaire avant de chuter à 24.9 % chez les personnes de niveau universitaire.

Graphique 17 : Taux (%) de chômage élargi par tranche d'âge quinquennale et par sexe dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince



Source : IHSI. EEEL. Enquête emploi 2007.

Graphique 18 : Taux (%) de chômage élargi par tranche d'âge quinquennale et par sexe en milieu rural



Source : IHSI. EEEL. Enquête emploi 2007.

Tableau 34 : Taux (%) de chômage élargi par sexe selon le niveau d'études atteint

Sexe	Aucun niveau / Préscolaire	1er cycle fondamental	2nd cycle fondamental	3ème cycle fondamental	Secondaire	Universitaire	Ensemble
Homme	12.6	34.7	31.9	45.9	48.1	19.7	32.3
Femme	34.1	52.3	53.0	61.0	62.5	38.0	48.7
Ensemble	25.1	43.0	42.2	53.6	54.7	24.9	40.6
Population estimée	1 421 037	757 502	851 344	631 172	844 420	71 430	4 576 906
Echantillon	3 493	2 104	2 880	2 467	3 626	394	14 964

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

VIII. EMPLOI DÉSIRÉ ET MOYENS DE SUBSISTANCE INDIVIDUELS DES PERSONNES EN SITUATION DE CHÔMAGE OUVERT ET DES INACTIFS INVOLONTAIRES DISPONIBLES

T. CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI RECHERCHÉ OU DÉSIRÉ PAR LES CHÔMEURS EN QUÊTE ACTIVE D'EMPLOI ET LES INACTIFS INVOLONTAIRES DISPONIBLES

Pour essayer de comprendre le chômage, le module «Chômage» du questionnaire de l'enquête emploi comporte une série de questions sur les caractéristiques de l'emploi recherché par les chômeurs en quête active d'emploi. Ces questions s'adressent également aux inactifs involontaires disponibles afin de saisir leurs aspirations en matière d'emploi.

Plusieurs dimensions de l'emploi recherché par les actifs en quête active d'emploi ou désiré par les inactifs involontaires disponibles sont prises en compte : la situation dans l'emploi, le type d'employeur ainsi que le type de contrat s'il s'agit d'un emploi salarié, l'adéquation entre l'emploi recherché et le métier ou la profession de l'individu, le temps de travail. D'autre part, les raisons du choix de l'emploi salarié ou de l'emploi indépendant doivent être élucidées.

L'INDIFFÉRENCE MAJORITAIRE À L'ÉGARD DE LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Près des deux tiers des chômeurs et des inactifs disponibles n'affichent aucune préférence quant à la situation dans l'emploi. Une infime minorité (0.4 %) souhaite être patron et le statut de travailleur indépendant est un peu plus fréquemment cité (21.3 %) que celui de salarié (12.8 %).

LA PRÉFÉRENCE POUR L'EMPLOI SALARIÉ DES PRIMO-DEMANDEURS D'EMPLOI ET DES PLUS INSTRUITS

Des préférences distinctes affluent tout de même entre les types de chômeurs, entre les chômeurs et les inactifs disponibles. Les primo-demandeurs sont plus enclins à choisir le travail salarié (24 %) que les anciens travailleurs (16.7 %) ou les inactifs disponibles (12.8 %).

Tableau 35 : Distribution (%) des personnes en situation de chômage ouvert et des inactifs involontaires disponibles selon la situation dans l'emploi recherchée ou désirée

Situation dans l'emploi recherchée ou désirée	Chômeurs anciens travailleurs	Chômeurs Primo-demandeurs d'emploi	Inactifs involontaires disponibles pour travailler	Ensemble
Salarié	16.7	24.2	12.8	15.5
Travailleur indépendant	19.8	10.4	21.3	19.0
Patron	1.3	0.4	0.3	0.4
Pas de préférence	62.1	65.0	65.6	65.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	187 192	363 110	1 306 459	1 856 760
Echantillon	823	1 474	4 552	6 849

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Si l'on prend en compte le niveau d'étude, l'indifférence est moins marquée chez les chômeurs ou inactifs disponibles sans niveau d'études et chez les plus instruits (niveau secondaire ou universitaire). Les premiers désirent, à hauteur de 34.2 % d'entre eux, un statut de travailleur indépendant et les seconds préfèrent, pour 31.7 % d'entre eux, le statut de salarié. Deux proportions inégales lorsque l'on observe les autres niveaux d'études.

Tableau 36 : Distribution (%) des chômeurs en situation de chômage ouvert et des inactifs involontaires disponibles selon la situation dans l'emploi recherchée ou désirée et le niveau d'études atteint

Situation dans l'emploi recherchée ou désirée	Aucun niveau / Préscolaire	1er cycle fondamental	2nd cycle fondamental	3ème cycle fondamental	Secondaire / Universitaire	Ensemble
Salarié	4.2	9.0	8.9	17.5	31.7	15.5
Travailleur indépendant	34.2	18.0	19.3	14.1	11.6	19.0
Patron	0.1	0.2	0.7	0.6	0.5	0.4
Pas de préférence	61.5	72.9	71.1	67.9	56.1	65.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	355 342	325 931	358 460	337 899	479 129	1 856 760
Echantillon	999	959	1 285	1 425	2 181	6 849

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

L'EMPLOI SALARIÉ OU LA STABILITÉ DU REVENU

Les chômeurs ou les inactifs disponibles préférant l'emploi salarié ont été interrogés sur les raisons de cette préférence. Trois réponses étaient possibles. En premier rang, il apparaît que ce choix découle d'une logique positive. «Seuls» 23.2 % choisissent l'emploi salarié par défaut, parce qu'ils n'ont pu créer une entreprise. La principale raison invoquée en faveur de l'emploi salarié est la recherche d'un revenu fixe et régulier (45.9 %), désignant peut-être implicitement les difficultés liées aux revenus irréguliers du travail indépendant. Cette justification compte pour 38 % des répondants en second rang.

Tableau 37 : Distribution (%) des personnes en situation de chômage ouvert et des inactifs disponibles préférant l'emploi salarié selon la première raison de cette préférence

Raison de la préférence pour l'emploi salarié	Chômeurs anciens travailleurs	Chômeurs Primo-demandeurs d'emploi	Inactifs involontaires disponibles pour travailler	Ensemble
N'a pas pu créer une entreprise	27.4	25.3	21.3	23.2
Espère gagner davantage que dans une autre entreprise ou dans une micro-entreprise	19.2	20.1	11.7	15.1
Souhaite un salaire (revenu) fixe et régulier	31.8	39.7	51.9	45.9
Souhaite avoir la possibilité de faire carrière	15.6	10.8	6.8	9.0
Souhaite bénéficier de la couverture maladie ou de la pension	3.9	2.9	4.4	3.9
Autre		0.7	0.5	0.5
Manquant	2.2	0.5	3.5	2.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	31 302	87 997	167 755	287 053
Echantillon	153	366	674	1 193

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

LE DÉSIR D'UN EMPLOI SALARIÉ DURABLE

Si 20.1 % des chômeurs et inactifs involontaires disponibles sont indifférents à la durée du contrat, 75.1 % d'entre eux recherchent un contrat à durée indéterminée. Si cette préférence est moins fréquemment affichée par les chômeurs anciens travailleurs (66 % contre 77 % des inactifs disponibles), pour avoir peut-être fait l'expérience de l'emploi salarié, elle n'en est pas moins plutôt massivement partagée.

Tableau 38 : Distribution (%) des personnes en situation de chômage ouvert et des inactifs disponibles préférant l'emploi salarié selon la durée du contrat recherchée ou désirée

Durée du contrat recherchée ou désirée	Chômeurs anciens travailleurs	Chômeurs Primo-demandeurs d'emploi	Inactifs involontaires disponibles pour travailler	Ensemble
Un contrat à durée indéterminée	66.3	74.7	77.0	75.1
Un contrat à durée déterminée	5.3	5.7	4.3	4.8
Indifférent	28.4	19.5	18.8	20.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	31 302	87 997	167 755	287 053
Echantillon	153	366	674	1 193

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

LE TYPE D'EMPLOYEUR : DE L'INDIFFÉRENCE AU SECTEUR PUBLIC

Parmi ceux qui expriment une préférence pour l'emploi salarié, 46.9 % sont indifférents au type d'employeur, mais les autres se partagent entre secteur public et entreprises privées. Ainsi, 18.6 % auraient préféré une entreprise publique! Ce choix est plus fréquemment cité par les primo-demandeurs d'emploi et les inactifs involontaires disponibles que par les anciens travailleurs.

Tableau 39 : Distribution (%) des personnes en situation de chômage ouvert et des inactifs disponibles préférant l'emploi salarié selon le type d'employeur recherché ou désiré

Type d'employeur recherché ou désiré	Chômeurs anciens travailleurs	Chômeurs Primo-demandeurs d'emploi	Inactifs involontaires disponibles pour travailler	Ensemble
Administration publique, collectivité territoriale	8.7	8.2	9.6	9.1
Une entreprise publique	11.3	18.4	20.1	18.6
Une grande entreprise privée	17.2	16.5	9.7	12.6
Une petite entreprise privée	3.9	4.5	4.2	4.3
Une micro-entreprise			0.3	0.1
Exploitation agricole	0.3		0.0	0.1
Une ONG, une coopérative	5.7	7.4	4.8	5.7
Un ménage	0.5	0.3	0.3	0.3
Organisation internationale	1.9	1.9	2.8	2.4
Indifférent/Pas de préférence	50.4	42.9	48.3	46.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	31 302	87 997	167 755	287 053
Echantillon	153	366	674	1 193

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Quant aux grandes entreprises privées, elles font l'objet de la préférence de 12.6 % des chômeurs et des inactifs disponibles, cette préférence étant plus marquée chez les chômeurs, qu'ils soient primo-demandeurs d'emploi ou anciens travailleurs (plus de 16 % contre 97 % chez les inactifs involontaires disponibles).

LE TRAVAIL INDÉPENDANT : ENTRE LIBERTÉ ET MANQUE D'EMPLOI SALARIÉ

Ceux qui font le choix du travail indépendant le justifient plutôt massivement (64.2 %) par la liberté de décider des heures de travail et 39.1 % déclarent ne pas vouloir être assujetti aux ordres d'un patron. Mais l'emploi indépendant est aussi perçu comme alternative à l'insuffisance de l'offre d'emplois salariés (32.6 %).

Tableau 40 : Proportion (%) des personnes en situation de chômage ouvert et des inactifs disponibles ayant préféré l'emploi indépendant déclarant au moins une raison pour justifier cette préférence

Raison de la préférence pour l'emploi indépendant	Chômeurs anciens travailleurs	Chômeurs Primo-demandeurs d'emploi	Inactifs involontaires disponibles pour travailler	Ensemble
N'a pas trouvé d'emploi salarié	39.0	34.1	31.5	32.6
Espère gagner davantage que dans un emploi salarié	53.7	52.1	49.1	49.9
Pour décider des heures de travail	69.7	61.9	63.8	64.2
Ne veut pas être assujetti aux ordres d'un patron	44.6	33.5	39.2	39.1
Population estimée	37 124	37 594	278 094	352 811
Echantillon	149	132	896	1 177

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Il ne faut évidemment pas perdre de vue que le travail indépendant est aussi valorisé par la possibilité d'y gagner des revenus supérieurs aux revenus salariaux (49.9 %).

DE L'ADÉQUATION EMPLOI/MÉTIER : DES CHÔMEURS PEU EXIGEANTS

Près de quatre chômeurs sur dix (37 %) sont indifférents à l'adéquation entre l'emploi recherché et leur métier; et environ 10 % d'entre eux déclarent pouvoir accepter un emploi qui ne correspond pas à leur métier. Il faut surtout souligner la part de ceux qui se disent sans métier (46.7 %). Ceux-ci comptent pour plus d'un tiers des primo-demandeurs d'emploi, une proportion bien plus faible que celle observée chez les inactifs disponibles (53 %).

Tableau 41 : Distribution (%) des personnes en situation de chômage ouvert et des inactifs involontaires disponibles selon l'adéquation recherchée entre l'emploi et le métier ou la profession

Adéquation recherchée entre l'emploi et le métier ou la profession	Chômeurs anciens travailleurs	Chômeurs Primo-demandeurs d'emploi	Inactifs involontaires disponibles pour travailler	Ensemble
Veut un emploi qui corresponde à son métier	18.6	14.8	5.2	8.5
Peut accepter un emploi ne correspondant pas à son métier	11.5	9.8	6.8	7.8
Indifférent	44.3	40.4	35.0	37.0
N'a pas de métier	25.6	35.0	53.0	46.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	187 192	363 110	1 306 459	1 856 760
Echantillon	823	1 474	4 552	6 849

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

LE CHOIX DU TEMPS PARTIEL DES INACTIFS DISPONIBLES, DES ÉLÈVES ET DES PERSONNES AU FOYER

Près de la moitié des chômeurs souhaiteraient faire des journées de 8 heures de travail tandis que 48 % des inactifs involontaires disponibles pour travailler préféreraient travailler durant seulement une partie de la journée (le matin ou l'après-midi). Cette préférence pour un travail «à mi-temps» est liée à la catégorie fonctionnelle d'inactif : elle est le fait des élèves ou étudiants – qui sont les plus nombreux parmi les inactifs involontaires disponibles – et des personnes au foyer.

Tableau 42 : Distribution (%) des personnes en situation de chômage ouvert et des inactifs involontaires disponibles selon le temps de travail recherché ou désiré

Temps de travail recherché ou désiré	Chômeurs anciens travailleurs	Chômeurs Primo-demandeurs d'emploi	Inactifs involontaires disponibles pour travailler	Ensemble
Toute la journée (8h)	56.7	46.0	29.5	35.5
Une partie de la journée (matin ou après-midi)	26.7	33.9	48.0	43.1
Une partie de la journée (soirée ou nuit)	2.0	4.1	8.2	6.8
Indifférent	14.5	16.0	14.3	14.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	187 192	363 110	1 306 459	1 856 760
Echantillon	823	1 474	4 552	6 849

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

En effet, près des deux tiers des élèves ou étudiants et 41 % des femmes au foyer (contre 28.7 % des hommes au foyer) choisiraient de travailler une partie de la journée. C'est un problème

de conciliation des tâches propres au statut d'inactif (étudier, effectuer les travaux domestiques) et de l'activité économique. Pour les femmes au foyer, la question est bien celle de la conciliation entre travaux domestiques/tâches familiales et la participation à l'activité économique tandis qu'un contingent important (44.8 %) des hommes au foyer envisagent de «sortir» de l'obligation de conciliation en déclarant qu'ils accepteraient une journée de travail de huit heures.

L'obligation de conciliation peut être liée à la scolarisation massive des jeunes enfants tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Celle-ci implique une redéfinition des tâches domestiques pour les femmes. Certes, le temps consacré aux soins aux enfants diminue puisque ceux-ci sont pris en charge par l'établissement d'enseignement. Mais, simultanément, la scolarisation des enfants suppose un report partiel de certaines activités sur les parents et plus particulièrement la mère, surtout lorsque la «technologie domestique» est encore très largement intensive en main-d'œuvre pour ce qui est des tâches quotidiennes (comme la collecte de l'eau).

Tableau 43 : Distribution (%) des inactifs involontaires disponibles par sexe selon le temps de travail recherché ou désiré et la catégorie fonctionnelle d'inactif

Temps de travail recherché ou désiré	Elève, étudiant		Personne au foyer		Malade, invalide		A la retraite, rentier, autre		Ensemble
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Toute la journée (8h)	12.5	13.1	44.8	36.5	58.9	30.0	46.5	35.8	29.5
Une partie de la journée (matin ou après-midi)	64.7	66.9	28.7	41.7	32.4	40.9	28.6	38.7	48.0
Une partie de la journée (soirée ou nuit)	9.5	8.8	4.2	7.5	-	10.3	8.8	13.2	8.2
Indifférent	13.3	11.2	22.3	14.3	8.7	18.8	16.2	12.3	14.3
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	248 496	215 903	120 254	524 669	14 499	21 088	76 599	84 951	1 306 459
Echantillon	864	813	472	1 738	38*	70*	278	279	4 552

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

* Les effectifs inactifs involontaires disponibles sont trop faibles dans l'échantillon pour des inférences statistiques relatives à leur distribution selon le temps de travail recherché ou désiré.

U. MODES DE PRISE EN CHARGE DES ACTIFS EN CHÔMAGE OUVERT ET DES INACTIFS INVOLONTAIRES DISPONIBLES

Les chômeurs en quête active d'emploi et les inactifs involontaires disponibles sont en principe dépourvus de tout revenu d'activité (en tout cas pour la période de référence de l'enquête). Ils ont donc été interrogés sur leurs moyens de subsistance ou plus précisément sur les modes de prise en charge des uns et des autres.

LA PRISE EN CHARGE DES INACTIFS PAR LE MÉNAGE D'APPARTENANCE

Si l'immense majorité (96.1 %) des inactifs (hors inactifs involontaires disponibles pour travailler) sont pris en charge par leur ménage d'appartenance (tableau 23), la situation est plus nuancée pour les chômeurs et, dans une moindre mesure, pour les inactifs volontaires disponibles.

Plus des trois quarts des chômeurs (77.1 %) sont pris en charge par leur ménage. Il convient de souligner les différences entre les chômeurs anciens travailleurs et les chômeurs primo-demandeurs d'emploi. En effet, la prise en charge par le ménage est nettement plus répandue pour les chômeurs à la recherche de leur premier emploi (82 % d'entre eux) que pour les chômeurs anciens travailleurs (66.4 %). C'est que les anciens travailleurs sont relativement plus nombreux que les primo-demandeurs d'emploi à recevoir des transferts en provenance d'autres personnes issues soit de ménages vivant en Haïti soit de ménages vivant à l'étranger...

Tableau 44 : Proportion (%) des personnes en situation de chômage ouvert et des inactifs disponibles déclarant au moins un mode de prise en charge

Mode de prise en charge	Chômeurs anciens travailleurs	Chômeurs Primo-demandeurs d'emploi	Inactifs involontaires disponibles pour travailler	Ensemble
Transferts de parents/amis vivant en Haïti	24.0	21.0	17.1	18.5
Transferts de parents/amis vivant à l'étranger	23.4	17.9	13.7	15.5
Aide régulière de personnes non apparentées	27.9	23.6	17.0	19.4
Reçoit une bourse	1.0	2.8	1.7	1.8
Vit de son épargne	23.5	7.3	9.3	10.3
Prise en charge par le ménage	66.4	82.6	85.6	83.1
Perçoit des revenus de rente	5.2	2.1	2.6	2.8
Perçoit une pension d'emploi	0.2	0.0	0.1	0.1
Perçoit une pension alimentaire	0.0	0.1	0.1	0.1
Mendie	8.7	5.0	5.6	5.8
Population estimée	187 192	363 110	1 309 560	1 859 862
Echantillon	823	1 474	4 563	6 860

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

UN RECOURS PLUS FRÉQUENT DES CHÔMEURS AUX TRANSFERTS ENTRE MÉNAGES, EN PARTICULIER LES TRANSFERTS EXTERNES

D'autre part, et surtout, les proportions (%) de chômeurs dont les modes de prise en charge sont les transferts internes ou les transferts externes sont plus importantes comparativement à celles observées dans la population des inactifs non disponibles. On trouve en effet 22 % de chômeurs (soit 24 % des primo-demandeurs et 21 % des anciens travailleurs) à déclarer des transferts internes

et 19.8 % (respectivement 23.4 % et 17.9 %) à déclarer des transferts externes. Ceci vaut également pour la comparaison entre les chômeurs d'un côté et les inactifs disponibles de l'autre, ceux-ci recourant bien plus fréquemment à la prise en charge par le ménage (85.6 % contre 77 %). Reste que si l'on compare les inactifs disponibles aux autres inactifs (volontaires, involontaires non disponibles, autres inactifs), leur recours aux transferts entre ménages est également (deux fois) plus fréquent.

Il existe également quelques différences entre les chômeurs selon leur histoire dans le système d'emploi. Les anciens travailleurs sont relativement nombreux à déclarer l'aide régulière de personnes non-apparentées (27.9 % contre 23.6 % des primo-demandeurs) ainsi que le recours à leur épargne (23.7 % contre 7.3 %).

IX. L'EMPLOI PRINCIPAL

V. EMPLOI FORMEL ET EMPLOI INFORMEL

L'EMPLOI INFORMEL SELON LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES STATISTICIENS DU TRAVAIL (CIST-2003)

Les activités économiques sont dites informelles lorsqu'elles échappent au regard de l'Etat. Cette définition possède un caractère d'universalité et ne préjuge en rien des caractéristiques des activités quel que soit l'angle de vue à partir duquel elles sont abordées (unités de production ou relations de travail).

Tirant leçon des multiples débats sur la définition de l'informalité, la Conférence Internationale des Statisticiens du Travail de 2003 admet que l'existence d'emplois informels renvoie à la manière dont l'Etat définit son rapport, en termes de gouvernance, à l'activité économique en général et à l'emploi en particulier. L'approche proposée réconcilie deux approches généralement traitées séparément pour appréhender les activités informelles : l'approche par les unités de production ou les entreprises et l'approche par les relations de travail. La première permet d'identifier les entreprises satisfaisant aux critères d'informalité (non-enregistrement ou absence de comptabilité formelle). La seconde permet de saisir les poches d'informalité dans les activités réputées formelles ou plus précisément le caractère informel des relations de travail dans les entreprises dites formelles.

Dans cette optique, on convient avec la CIST 2003 de désigner ici comme *emploi informel* l'ensemble des emplois comprenant les catégories suivantes :

- les emplois créés dans les unités de production non-enregistrées ou dans les unités de production enregistrées mais ne possédant pas de comptabilité formelle;
- les emplois salariés qui ne sont pas soumis «d'une manière formelle à la législation du travail» et qui sont exclus «de la fiscalité, de la protection ou de certains avantages liés à l'emploi»;
- les emplois des aides familiaux non rémunérés quel que soit le statut (formel ou informel) de l'entreprise;
- les emplois de ceux qui «travaillent d'une manière indépendante à la production de biens destinés à l'usage final exclusif de leur ménage» (CIST 2003)¹.

Il faut souligner que, pendant longtemps, la question de l'informalité des activités économiques et plus particulièrement de l'emploi a été posée uniquement, voire exclusivement par rapport au milieu urbain, avec des réticences, le plus souvent implicites, quant à l'extension au milieu rural. Le Bureau International du Travail considère l'existence d'un informel rural *non agricole* qu'il assimile à l'ensemble des activités secondaires non enregistrées des exploitations agricoles. Ici, les emplois non-agricoles créés dans les établissements non enregistrés ou dépourvus de comptabilité formelle seront considérés comme informels, indépendamment de leur lien avec les activités agricoles.

DE L'OPÉRATIONNALISATION DE LA NOTION D'EMPLOI INFORMEL EN HAÏTI

Du côté des entreprises, on part du non-enregistrement fiscal. Ainsi, est considérée informelle toute unité de production qui ne possède pas la patente. Le caractère formel ou informel des emplois des travailleurs indépendants ou des patrons dépend ici du statut juridique de l'entreprise (ou encore de la détention ou non de la patente). Il faut préciser que, selon le Code fiscal, la patente est due pour chaque établissement de l'entreprise ou pour le domicile lorsque l'unité de production n'a pas d'établissement.

Par ailleurs, toujours du côté des entreprises, se pose la question de l'emploi informel en milieu rural. Si la définition précédente s'applique aux activités non-agricoles exercées en milieu

¹ Selon la CIST-2003, il faudrait inclure dans l'emploi informel les emplois des membres des coopératives de production non-enregistrées. Mais le Code fiscal haïtien exonère les coopératives de la patente (cf. décret du 27 septembre 1987 et loi du 10 juin 1996, article 4). Les emplois des coopératives et autres associations seront donc classés en dehors du clivage formel/informel.

rural, tel n'est pas le cas pour l'agriculture. Les exploitations agricoles à compte propre sont en effet exonérées de la patente². C'est dire que les emplois correspondants se situent en dehors du clivage formel/informel.

Du côté des relations de travail, le choix de critères opérationnels est moins simple : toutes les formes d'emploi ne sont pas couvertes par des dispositions légales uniformes (Code du Travail Actualisé – CTA 1984, affiliation aux régimes publics de protection sociale) et certains types d'emploi ne font l'objet d'aucune disposition légale explicite (aides familiaux ou travailleurs familiaux).

Il a donc fallu construire des critères qui permettent de faire le compromis entre les exigences énoncées plus haut et les dispositions légales existantes. Selon la notion d'emploi informel, il faut des critères opérationnels qui traduisent

- a) l'absence de soumission des travailleurs à la législation;
- b) et leur exclusion par rapport aux lois relatives à la fiscalité ou à la protection sociale.

Ces deux phénomènes ont une dimension formelle qui ressortit du juridique et une dimension réelle qui relève de la capacité de l'Etat à faire appliquer et à respecter la loi et les normes réglementaires. Dans la mesure où l'existence de l'emploi informel renvoie à la manière dont l'Etat définit son rapport à l'activité économique en général et à l'emploi en particulier (gouvernance), la CIST 2003 estime que c'est la situation réelle qui doit être mesurée, plutôt que la situation juridique.

On choisit ici de combiner les démarches : d'une part l'informalité (ou le caractère formel) est apprécié au regard de l'enregistrement des activités ou de l'assujettissement des relations de travail aux normes légales en vigueur; d'autre part, on évalue l'application effective des normes (versement des prestations sociales par exemple).

L'absence de soumission des travailleurs à la législation renvoie aux modes d'enregistrement des actifs occupés comme tels. La législation haïtienne du travail considère divers modes d'enregistrement selon la catégorie socio-professionnelle ou le secteur d'activité.

² Sont exonérés de la patente «les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs qui ne vendent que les produits non transformés de leur exploitation» (Décret du 28 septembre 1987, Loi du 10 juin 1996, article 4, in Paillant Joseph (2008), Code fiscal mis à jour, Port-au-Prince, p. 107).

- pour les salariés des entreprises privées, qu'ils travaillent dans les établissements d'entreprise ou à domicile, le Code du Travail Actualisé (1984) fait obligation de la détention d'un *livret de travail* à fournir par la Direction du Travail (du Ministère des Affaires Sociales) en vue de conclure tout contrat de travail exprès ou tacite;
- pour les salariés de l'administration publique, la lettre de nomination atteste de l'appartenance officielle à la fonction publique;
- pour les apprentis, il est prévu l'enregistrement de la convention d'apprentissage auprès de la Direction du Travail;
- pour les gens de maison (personnel domestique), le CTA indique qu'ils ne sont pas soumis à ses dispositions générales.

Quant à l'exclusion par rapport à la protection sociale, on distingue l'exclusion établie par le droit lui-même et l'exclusion de fait.

- L'exclusion par le droit est claire dans le cas des personnels de maison : le Code du Travail stipule en effet que les dispositions relatives à l'affiliation à l'Office d'Assurance du Travail Maladie et Maternité (OFATMA) excluent les gens de maison de l'assurance maladie-maternité *obligatoire*. En raison de leur double exclusion formelle quant aux modes d'enregistrement et à la protection sociale, les gens de maison seront ici classés dans la catégorie des emplois créés par les ménages, sans référence au clivage formel/informel;
- L'exclusion de fait, qui suppose une norme juridique explicite, peut renvoyer à plusieurs cas de figure. Le travailleur est affilié aux organismes de protection sociale selon les termes des dispositions légales en vigueur mais ne perçoit pas le bénéfice des prestations envisagées. Dans un autre cas, le travailleur n'est simplement pas affilié faute notamment par son employeur de le déclarer.

W. L'EMPLOI INFORMEL DANS L'EEEE

57.1 % DES EMPLOIS SONT INFORMELS AU SENS DE LA CIST 2003

Si, en fonction de ce qui précède, on considère l'emploi informel comme étant l'emploi créé dans les établissements privés informels d'une part, et l'emploi créé dans les établissements privés

formels ou publics (y compris dans les associations) non assujetti à l'un ou l'autre des organismes de protection sociale existant en Haïti, Près de six emplois sur dix (57.1 %) sont informels au sens de la CIST-2003 à l'échelle nationale.

... ET RELÈVENT PRINCIPALEMENT DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS INFORMELS

En fait, l'essentiel de ces emplois provient des établissements privés informels qui absorbent en effet à eux seuls 54.8 % des actifs occupés du pays; le second pôle d'emplois étant celui des établissements du secteur primaire – agriculture, sylviculture et pêche – (38.1 % des actifs occupés).

Tableau 45 : Proportion (%) d'actifs occupés exerçant des emplois informels au sens de la CIST-2003

Actifs occupés	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	Ensemble
Actifs exerçant un emploi informel (CIST 2003)	88.4	76.0	43.2	57.1
Population estimée	518 628	437 733	1 760 683	2 717 044
Echantillon	2 910	2 582	2 612	8 104

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Parallèlement, les actifs occupés des établissements formels inscrits dans des relations de travail informelles car non soumises aux dispositions juridiques en vigueur sur l'affiliation aux organismes de protection sociale Office National d'Assurance (ONA), Office d'Assurance du Travail Maladie et Maternité (OFATMA) ne comptent que pour 4 % de l'emploi informel au sens de la CIST 2003, soit 2.3 % de l'emploi total.

La catégorie des aides familiaux non rémunérés qui doit être également incluse dans l'emploi informel au sens de la CIST 2003 indépendamment du statut formel ou informel de l'établissement se retrouve en fait dans sa totalité dans les établissements non-enregistrés³.

UNE PRÉDOMINANCE ÉCRASANTE DE L'EMPLOI DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS INFORMELS EN MILIEU URBAIN

Les emplois des établissements privés informels sont très largement majoritaires en milieu urbain, notamment dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (81 %). En milieu rural, ces emplois comptent pour 42.5 % du total des emplois et relèvent, pour la plupart, du commerce de gros et de détail.

³ En effet, les aides familiaux non rémunérés de l'agriculture et de la pêche n'ont pas été considérés puisque, en regard de la fiscalité haïtienne, les activités agricoles sont exemptées de la patente et n'appartiennent donc pas au découpage formel/informel des établissements.

Tableau 46 : Distribution (%) des actifs occupés par type d'établissement selon le milieu de résidence

Type d'établissement	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	Ensemble
Etablissement privé formel	6.1	2.8	0.4	1.9
Etablissement privé informel	81.0	73.2	42.5	54.8
Administration publique	6.0	5.2	0.9	2.5
Entreprise publique	1.3	0.4	0.2	0.5
Associations et ONG	1.1	0.6	0.2	0.4
Ménages	3.9	2.9	1.0	1.8
Etablissement de l'agriculture et de la pêche	0.5	15.0	54.8	38.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	518 628	437 733	1 760 683	2 717 044
Echantillon	2 910	2 582	2 612	8 104

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

UNE FRONTIÈRE FLOUE ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS FORMELS ET INFORMELS?

A l'échelle nationale, les emplois issus des établissements privés formels ne comptent que pour 1.9 % de l'emploi total. S'ils sont relativement plus nombreux en milieu urbain, dans l'Aire Métropolitaine surtout (6.1 %), ils demeurent très largement minoritaires et leur poids reste inférieur à celui du secteur public, 3.0 % (administration et entreprises confondues).

Il faut revenir ici à la définition du formel retenue dans le cadre de l'EEEI et à la méthode de l'enquête. Est formel tout établissement privé qui possède la patente et qui tient une comptabilité formelle aux normes de la fiscalité en vigueur. Si la patente est *a priori* universellement connue en raison de l'obligation d'affichage public du certificat de patente, la tenue de la comptabilité formelle n'est pas forcément connue de tous les actifs occupés dépendants (salariés, aides familiaux, stagiaires, apprentis) travaillant dans les établissements détenteurs d'une patente. De sorte que les actifs occupés qui déclarent l'existence d'une patente mais ne savent pas si l'établissement employeur tient une comptabilité formelle sont classés dans le secteur institutionnel des établissements privés informels.

Si on les détache – temporairement – de ce secteur institutionnel, il apparaît un continuum de degrés de formalité. 2.8 % de l'emploi total relèveraient d'établissements formels au sens large, c'est-à-dire disposant de la patente avec ou sans comptabilité formelle. Et ces emplois l'emporteraient devant l'emploi public dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (12.4 % contre 7.3 %).

Tableau 47 : Distribution (%) des actifs occupés par secteur institutionnel* selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Privé formel	Privé formel sans comptabilité	Privé informel	Administration publique	Entreprise publique	Associations et ONG	Ménage	Agriculture et pêche	Ensemble	Population estimée	Echantillon
Aire Métropolitaine	6.1	6.2	74.8	6.0	1.3	1.1	3.9	0.5	100.0	518 628	2 910
Autre urbain	2.8	2.0	71.1	5.2	0.4	0.6	2.9	15.0	100.0	437 733	2 582
Rural	0.4	0.5	41.9	0.9	0.2	0.2	1.0	54.8	100.0	1 760 683	2 612
Ensemble	1.9	1.9	52.9	2.5	0.5	0.4	1.8	38.1	100.0	2 717 044	8 104

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

* En distinguant les établissements formels selon l'existence de comptabilité.

Ces emplois «semi-formels», si l'on se réfère à la définition de l'emploi formel de l'EEEI, se retrouvent comme ceux des établissements formels au sens strict, principalement en milieu urbain et tout particulièrement dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (63.6 %).

Tableau 48 : Distribution (%) des actifs occupés par secteur institutionnel* selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Privé formel	Privé formel sans comptabilité	Privé informel	Administration publique	Entreprise publique	Associations et ONG	Ménage	Agriculture et pêche	Ensemble
Aire Métropolitaine	61.6	63.6	27.0	45.0	54.6	47.5	40.7	0.3	19.1
Autre urbain	23.7	17.5	21.7	32.9	13.2	22.1	25.5	6.3	16.1
Rural	14.7	18.9	51.4	22.1	32.2	30.4	33.8	93.4	64.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	51 622	50 847	1 436 972	69 194	12 659	12 113	49 714	1 033 924	2 717 044
Échantillon	263	248	4 974	369	56**	48**	209	1 937	8 104

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

* En distinguant les établissements formels selon l'existence de comptabilité.

** Les effectifs des actifs occupés des entreprises publiques et des associations et des ONG sont trop faibles dans l'échantillon pour des inférences statistiques relatives à leur distribution selon le milieu de résidence.

Des études ultérieures pourront être menées sur les caractéristiques des emplois des établissements privés enregistrés selon le degré de formalité (avec ou sans comptabilité formelle). Ici, c'est le découpage répondant strictement aux définitions adoptées dès la conception de l'enquête qui prime : la comptabilité formelle étant le signe de la séparation entre l'établissement économique et la famille (ou l'individu).

X. DE L'EMPLOI INFORMEL À L'EMPLOI DU SECTEUR INFORMEL

L'EMPLOI DU SECTEUR INFORMEL OU LA PERSPECTIVE DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE

Compte tenu de ce qui précède sur la prédominance des établissements non-enregistrés dans l'emploi informel au sens de la CIST 2003, l'analyse prendra principalement appui sur l'approche en termes de *secteurs institutionnels* propre à la comptabilité nationale. Dans cette approche, le secteur informel est considéré comme l'ensemble d'unités de production non-enregistrées ou ne possédant pas de comptabilité formelle. Plus précisément, la 15^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST 1993) stipule que le *secteur informel* est composé des «entreprises individuelles (à l'exclusion des quasi-sociétés), à savoir des entreprises détenues par des individus ou des ménages qui ne sont pas constituées en tant qu'entités juridiques distinctes de leurs propriétaires, et pour lesquelles on ne dispose pas de comptes complets qui permettraient de séparer les activités de production de l'entreprise des autres activités de son/ses propriétaires(s)» (OIT 2003 : 49). De plus, l'univers des entreprises informelles inclut «les entreprises individuelles détenues et gérées par un seul membre d'un ménage ou par plusieurs membres du même ménage, ainsi que les partenariats et coopératives non constitués en sociétés formés par des membres de différents ménages, s'il n'existe pas de comptes complets» (OIT 2003).

Dans cette perspective, est informel tout emploi créé au sein des unités de production informelles. On se réfère ici à la toute première catégorie d'emplois constitutive de *l'emploi informel*.

En toute rigueur, on parlera donc systématiquement de l'emploi du secteur informel ou du secteur informel dans les analyses suivantes; l'expression «emploi informel» étant réservée à l'ensemble des emplois créés dans les établissements informels et des emplois relevant de relations de travail informelles.

L'EMPLOI DU SECTEUR INFORMEL EN REGARD DES AUTRES SECTEURS INSTITUTIONNELS

En transposant la notion de secteur institutionnel de la comptabilité nationale à l'emploi, l'enjeu est de pouvoir caractériser l'emploi du secteur informel en regard des emplois créés dans les autres secteurs institutionnels. On distingue les secteurs suivants :

- le secteur **privé formel** constitué des emplois créés dans les établissements privés possédant la patente et tenant une comptabilité conforme aux prescrits de la fiscalité haïtienne;

- le secteur **privé informel** constitué des emplois créés dans les établissements privés dépourvus de patente (ou ayant une patente périmée), ou ayant la patente sans tenir pour autant une comptabilité formelle;
- le secteur de **l'administration publique** constitué des emplois créés dans l'administration publique, organismes autonomes compris;
- le secteur des **entreprises publiques** constitué des emplois créés dans les entreprises publiques;
- le secteur des **associations et coopératives** constitué des emplois créés par les organisations de toutes sortes à but non lucratif ou destinées à la défense des intérêts de leurs membres (organisations patronales, organisations syndicales, associations de quartier, etc.), par les églises, les coopératives et les organisations traditionnelles de travail que l'on retrouve en milieu rural;
- le secteur des **ménages** constitué des emplois occupés par les personnels domestiques recrutés par les ménages. Les «restavèk» ne sont pas ici considérés;
- et enfin – ce qui n'est pas un secteur au sens strict – l'ensemble des emplois créés dans le secteur primaire (agriculture, pêche et sylviculture).

Bien évidemment, les autres composantes de l'emploi informel au sens de la CIST 2003, notamment l'emploi des personnels domestiques ou gens de maison, pourront être, le cas échéant, mises en évidence dans les analyses qui vont suivre.

L'EMPLOI DU SECTEUR INFORMEL ENTRE L'URBAIN ET LE RURAL

En considérant l'emploi principal des actifs occupés sur l'ensemble du territoire, il apparaît que l'emploi privé des établissements informels se partage presque à parité entre le milieu urbain (49.7 %) et le milieu rural (50.2 %). Les emplois formels (privés et publics) se retrouvent pour leur part très nettement en milieu urbain, avec une importante concentration de l'emploi public (administration et entreprises publiques) dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince.

LA CONCENTRATION DES EMPLOIS URBAINS DANS L'AIRE MÉTROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE

L'Aire Métropolitaine absorbe la majorité des emplois urbains, quel que soit le secteur institutionnel, à l'exception des emplois du secteur primaire (4 % contre 96 % dans les villes de province).

Tableau 49 : Distribution (%) des actifs occupés par secteur institutionnel selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Privé formel	Privé informel	Administration publique	Entreprise publique	Associations et ONG	Ménage	Agriculture et pêche	Ensemble
Aire Métropolitaine	61.6	28.2	45.0	54.6	47.5	40.7	0.3	19.1
Autre urbain	23.7	21.5	32.9	13.2	22.1	25.5	6.3	16.1
Rural	14.7	50.2	22.1	32.2	30.4	33.8	93.4	64.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	51 622	1 487 819	69 194	12 659	12 113	49 714	1 033 924	2 717 044
Échantillon	263	5 222	369	56*	48*	209	1 937	8 104

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

* Les effectifs des actifs occupés des entreprises publiques et des associations et des ONG sont trop faibles dans l'échantillon pour des inférences statistiques relatives à leur distribution selon le milieu de résidence.

Tableau 50 : Distribution (%) des actifs occupés vivant en milieu urbain par secteur institutionnel selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Privé formel	Privé informel	Administration publique	Entreprise publique	Associations et ONG	Ménage	Agriculture et pêche	Ensemble
Aire Métropolitaine	72.2	56.7	57.8	80.6	68.2	61.5	4.0	54.2
Autre urbain	27.8	43.3	42.2	19.4	31.8	38.5	96.0	45.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	44 027	740 301	53 871	8 580	8 427	32 926	68 228	956 361
Echantillon	254	4 168	344	51*	44*	189	442	5 492

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

* Les effectifs des actifs occupés des entreprises publiques et des associations et des ONG en milieu urbain sont trop faibles dans l'échantillon pour des inférences statistiques relatives à leur distribution selon le milieu de résidence.

Mais les emplois des établissements privés formels se concentrent davantage dans l'Aire Métropolitaine (72.2 %) que les emplois des établissements privés informels (56.7 %).

Y. PROFILS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES SECTEURS INSTITUTIONNELS

UNE POPULATION OCCUPÉE D'ÂGE INTERMÉDIAIRE

En moyenne, les actifs occupés ont 41 ans. L'âge médian est par ailleurs très proche de l'âge moyen. Ceci contraste avec la jeunesse de la population totale mais est cohérent avec le fort taux

d'inactivité des jeunes – scolarisés pour une bonne part – et avec le fort taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans.

Tableau 51 : Age moyen par sexe selon le secteur institutionnel des actifs occupés

Sexe	Privé formel	Privé informel	Administration publique	Entreprise publique	Associations et ONG	Ménage	Agriculture et pêche	Ensemble
Homme	37	37	39	38	38	40	45	41
Femme	35	40	42	35	42	34	47	41
Deux sexes	36	39	40	37	39	36	45	41
Population estimée	51 622	1 487 819	69 194	12 659	12 113	49 714	1 033 924	2 717 044
Echantillon	263	5 222	369	56*	48*	209	1 937	8 104

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

* Les effectifs des actifs occupés des entreprises publiques et des associations et des ONG sont trop faibles dans l'échantillon pour des inférences statistiques relatives à leur âge moyen.

Les actifs insérés dans les établissements privés formels sont plus jeunes que ceux des autres secteurs institutionnels. Il est à noter une présence non négligeable de personnes âgées dans l'agriculture : 12.8 % des actifs ont 65 ans ou plus. Si l'on considère de préférence les actifs de 60 ans ou plus, c'est un cinquième de la population active engagée dans l'agriculture qui appartient aux générations les plus anciennes (cf. annexe 2, tableau 2).

Tableau 52 : Proportion (%) de femmes dans les secteurs institutionnels selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Privé formel	Privé informel	Administration publique	Entreprise publique	Associations et ONG	Ménage	Agriculture et pêche	Ensemble
Aire Métropolitaine	34.8	52.1	31.4	23.6	12.8	82.5	25.8	50.0
Autre urbain	21.4	53.4	35.2	25.1	36.9	71.2	15.1	46.1
Rural	24.8	67.7	23.4	21.3	32.6	72.4	21.4	41.6
Ensemble	30.2	60.2	30.9	23.0	24.2	76.2	21.0	43.9
Population estimée	51 622	1 487 819	69 194	12 659	12 113	49 714	1 033 924	2 717 044
Echantillon	263	5 222	369	56*	48*	209	1 937	8 104

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

* Les effectifs des actifs occupés des entreprises publiques et des associations et des ONG sont trop faibles dans l'échantillon pour des inférences statistiques relatives à la part des femmes parmi ces catégories.

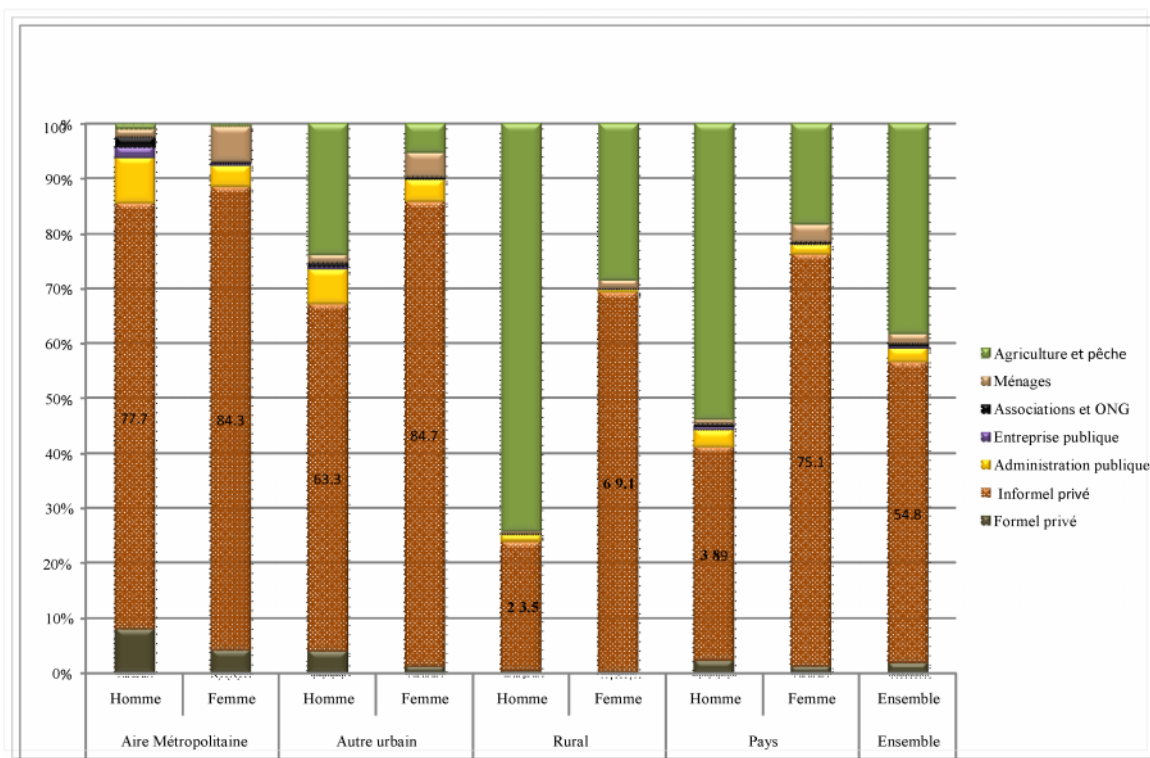
Symétriquement, et sans surprise, l'on est en présence d'une insertion massive (plus de 50 % d'actifs occupés) dans le secteur informel dans la majorité des tranches d'âge quinquennale, à l'exception des plus jeunes que l'on retrouve d'abord dans l'agriculture.

LES FEMMES MAJORITAIRES DANS L'EMPLOI DU SECTEUR INFORMEL ET DU SECTEUR DES MÉNAGES

A l'échelle nationale, deux secteurs institutionnels se distinguent nettement par la prédominance des femmes : celui des ménages (76.2 %) et celui des établissements privés informels (60.2 %). Ceci dit, les femmes l'emportent largement dans les établissements informels du milieu rural (67.7 %), bien plus qu'en milieu urbain (un peu plus de 50 %).

En fait, le secteur informel apparaît – sur le graphique suivant – comme le secteur de prédilection des femmes occupées : 75.1 % d'entre elles y travaillent alors que les hommes se partagent entre l'agriculture et la pêche (53.6 %) d'une part, les établissements informels (38.9 %) d'autre part.

Graphique 19 : Distribution (%) de la population active occupée par sexe, le secteur institutionnel selon le milieu de résidence



Source : IHSI. EEEL. Enquête emploi 2007.

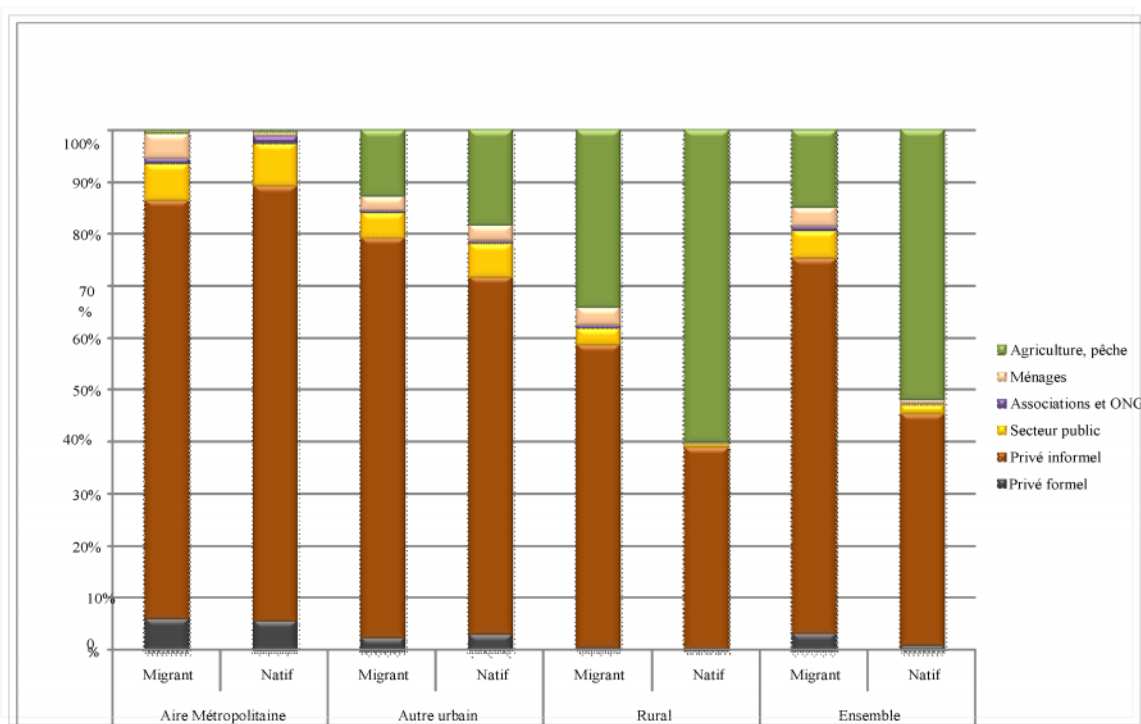
UNE FORTE INSERTION DES MIGRANTS ET DES NATIFS DANS LE SECTEUR INFORMEL

L'insertion des migrants – en particulier des individus provenant du milieu rural – est une question récurrente dans les études sur le «secteur informel» urbain. L'EEEI permet de comparer le lieu de résidence de l'enquêté au lieu de naissance de celui-ci, ainsi qu'au lieu de résidence de la mère au moment de la naissance de l'enquêté.

L'analyse qui suit ne tient pas compte du clivage urbain/rural pour le lieu de naissance des actifs occupés. Est considéré comme un migrant l'individu dont le lieu de résidence au moment de l'enquête ne coïncide pas avec le lieu de naissance.

Dans l'Aire Métropolitaine, les insertions dans les secteurs institutionnels selon le statut migratoire ne sont pas fortement différenciées, sauf à considérer une présence minoritaire mais non négligeable des emplois de personnel de maison chez les migrants, présence quasiment nulle chez les natifs. Ce constat est sans surprise au vu de la très forte prédominance de l'emploi informel dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince.

Graphique 20 : Distribution (%) de la population active occupée par secteur institutionnel selon le statut migratoire (lieu de naissance) et le milieu de résidence



Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

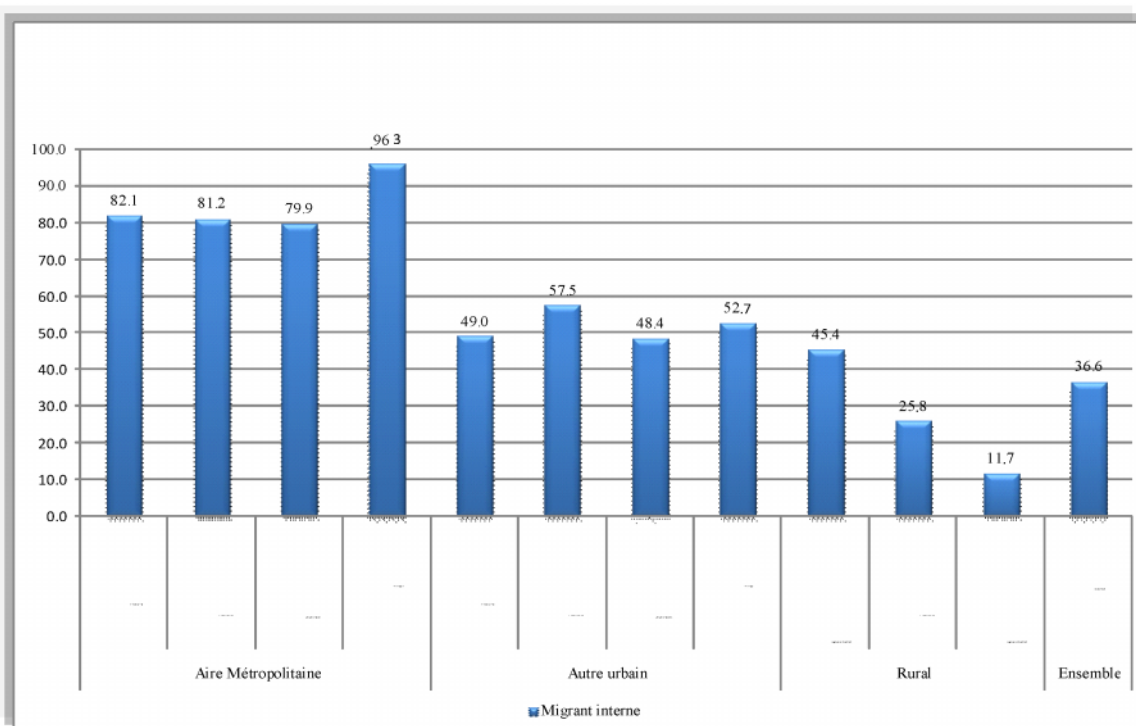
En revanche, dans les villes de province et surtout en milieu rural, les différenciations sont bien plus claires. Il y a encore un ancrage des natifs de ces villes dans l'agriculture – minoritaire certes mais non négligeable – alors que les migrants sont bien plus insérés dans l'emploi du secteur informel. De même, mais dans des proportions plus importantes, les natifs du milieu rural sont très largement liés à l'emploi agricole – majoritairement indépendant – et donc à la terre (plus de 50 %) tandis que près de 7 migrants sur dix vivant en milieu rural exercent un emploi dans un établissement privé informel.

DES MIGRANTS INTERNES DANS TOUS LES SECTEURS INSTITUTIONNELS

Un éclairage complémentaire peut être donné par l'analyse du poids des migrants (par rapport au lieu de naissance) dans les secteurs institutionnels en tenant compte des milieux de résidence des enquêtés.

Trois grands cas de figure, correspondant chacun à un milieu de résidence donné, émergent.

Graphique 21 : Proportion (%) de migrants internes (lieu de naissance) dans la population active occupée selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence



Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

- Dans l'Aire Métropolitaine, l'immense majorité des actifs occupés (4/5) sont des migrants, c'est-à-dire nés hors de la capitale. Il n'y a pas ici de spécificité des secteurs institutionnels sauf dans le cas du secteur des ménages employeurs où la quasi-totalité des personnels de maison sont des migrants;
- Dans le cas des villes de province (chefs-lieux de département et villes secondaires), le poids des migrants est nettement moins important mais il demeure conséquent : autour de 50 %. Ici, les actifs du secteur informel se distinguent avec 57.5 % de migrants contre 49 % des actifs des établissements privés formels;
- Enfin, en milieu rural, le poids des migrants dans la population active occupée est faible (16.9 % au total), notamment dans l'agriculture et la pêche (11.7 %), ce qui atteste d'un véritable ancrage par rapport au territoire de résidence. Il n'en faut pas moins noter que 25.8 % des actifs des établissements privés informels ruraux sont des migrants.

UNE MAJORITÉ DE CHEFS DE MÉNAGE ET CONJOINTS DU CHEF DANS TOUS LES SECTEURS INSTITUTIONNELS

Les chefs de ménage comptent pour 52.5 % de la population active occupée à l'échelle du pays. Ils représentent, avec leurs conjoints, près des trois quarts des actifs occupés. Il n'y a pas de différences majeures entre les secteurs institutionnels à ceci près que, dans celui des ménages, 40.9 % des actifs occupés sont en fait des «autres membres» des ménages.

Tableau 53 : Distribution (%) des actifs occupés selon le secteur institutionnel et le statut dans le ménage

Statut dans le ménage	Privé formel	Privé informel	Administration publique	Entreprise publique	Associations et ONG	Ménage	Agriculture et pêche	Ensemble
Chef de ménage	49.9	45.7	52.1	47.3	50.5	38.0	63.3	52.5
Conjoint(e)	13.6	27.8	14.4	9.3	18.2	17.3	15.5	22.2
Fils/Fille	20.2	12.0	13.3	15.4	18.0	3.7	12.7	12.4
Autre membre	16.3	14.5	20.2	28.0	13.4	40.9	8.6	13.0
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	51 622	1 487 819	69 194	12 659	12 113	49 714	1 033 924	2 717 044
Echantillon	263	5 222	369	56*	48*	209	1 937	8 104

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

* Les effectifs des actifs occupés des entreprises publiques et des associations et des ONG sont trop faibles dans l'échantillon pour des inférences statistiques relatives à leur distribution selon le statut dans le ménage.

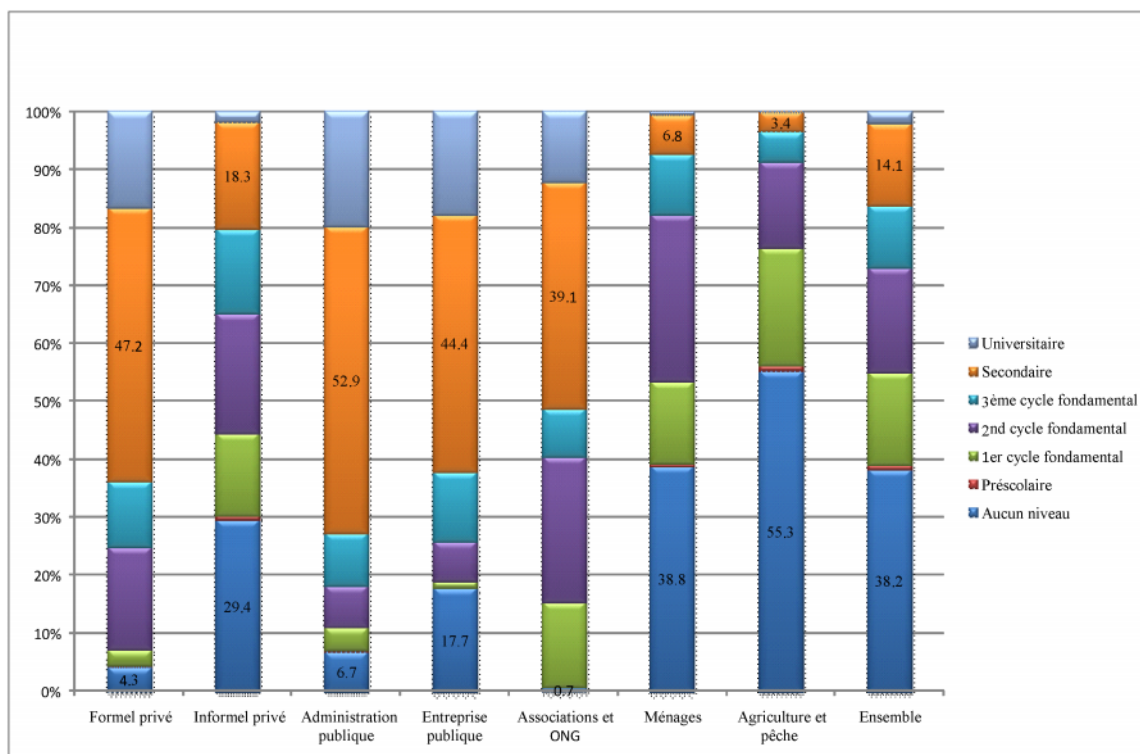
En fait, parmi ces «autres membres» on compte aussi bien des personnes apparentées au chef de ménage que des personnels domestiques comptées comme membres des ménages interrogés. Ces personnels domestiques vivant chez leur employeur représentent 22 % des salariés des ménages. Il y a très peu d'individus classés comme restavèk : la déclaration spontanée du statut de restavèk est en général rare.

DE FAIBLES NIVEAUX D'ÉTUDES DANS LE SECTEUR INFORMEL

Les actifs occupés des établissements privés informels figurent, après ceux travaillant dans le secteur primaire et dans les ménages, parmi les individus les moins instruits. En effet 29.4 % d'entre eux n'ont aucun niveau d'études contre 4.3 % seulement des travailleurs des établissements privés formels.

A l'autre extrême de l'échelle des niveaux d'études, 1.8 % seulement des actifs du secteur informel déclarent un niveau universitaire (ils sont 0.5 % à en faire autant dans le secteur des ménages employeurs de personnels de maison) contre 16.6 % chez les actifs des établissements privés formels.

Graphique 22 : Distribution (%) de la population active occupée selon le niveau d'études atteint et le secteur institutionnel



Source : IHSI. EEEL. Enquête emploi 2007.

.... MAIS CELUI-CI ABSORBE LA MAJORITÉ DES ACTIFS DE NIVEAU SECONDAIRE ET UNIVERSITAIRE...

Il n'en faut pas moins garder à l'esprit que 50.7 % des actifs occupés de niveau universitaire se retrouvent dans le secteur informel, les autres étant insérés dans l'administration publique (25.6 %) ou plus largement dans le secteur public (29.8 %) et dans une moindre mesure dans les établissements enregistrés (16 %).

En outre, si l'on considère le troisième cycle fondamental (de la 7^{ème} à la 9^{ème} année) et le secondaire (de la 3^{ème} à la philo), il apparaît que les proportions d'actifs occupés déclarant ces niveaux d'études dans les établissements privés informels sont bien plus faibles (au total 33.1 %) que celles observées dans les établissements privés formels (58.5 %) et l'administration publique (62 %) alors que plus de sept actifs occupés sur dix ayant réussi au moins une année du troisième cycle fondamental ou du secondaire sont insérés dans le secteur informel.

... DANS LES SERVICES HORS COMMERCE ET DANS LES PROFESSIONS INTELLECTUELLES

Ces actifs occupés du secteur informel titulaires d'un niveau d'études correspondant au cycle secondaire ou à l'université se distinguent à l'intérieur même de ce secteur. En effet, alors que les actifs ayant tout au plus achevé au moins une année du troisième cycle fondamental tendent à se concentrer plus ou moins fortement dans le commerce (plus de 50 %), 15.7 % des actifs de niveau universitaire du secteur informel y sont insérés comme 34 % des actifs de niveau secondaire. Des branches très faiblement représentées en moyenne dans l'emploi du secteur informel ont un poids remarquable chez les actifs de niveau secondaire et universitaire. C'est notamment le cas pour l'éducation qui absorbe respectivement 24.1 % et 36.1 % de ces actifs.

De même, les actifs de niveau secondaire ou universitaire se retrouvent bien plus fréquemment à exercer des professions intellectuelles et scientifiques (respectivement 20.6 % et 39.1 %) – mais aussi des professions intermédiaires ou à occuper des postes relevant de l'administration d'établissements. Ce sont eux qui déterminent pour l'essentiel la présence de ces professions dans le secteur informel.

LES ACTIFS DU SECTEUR INFORMEL SONT PLUS INSTRUITS DANS L'AIRE MÉTROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE

La comparaison des distributions des actifs occupés du secteur informel en fonction des milieux de résidence fait apparaître des différences remarquables sans être surprenantes. Les actifs

des établissements informels de l'Aire Métropolitaine sont moins nombreux à déclarer n'avoir aucun niveau d'études (15.3 % contre 40.1 % en milieu rural).

Tableau 54 : Distribution (%) des actifs du secteur informel selon le niveau d'études atteint et le milieu de résidence

Niveau d'étude atteint	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	Ensemble
Aucun niveau	15.3	23.1	40.1	29.4
Préscolaire	0.4	1.8	0.8	0.9
1er cycle fondamental	12.2	10.9	16.5	14.1
2nd cycle fondamental	23.6	23.8	17.7	20.7
3ème cycle fondamental	18.0	16.8	12.0	14.7
Secondaire	27.0	22.2	11.8	18.3
Universitaire	3.5	1.5	1.1	1.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	420 059	320 242	747 518	1 487 819
Echantillon	2 334	1 834	1 054	5 222

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Ils sont aussi relativement plus nombreux à avoir achevé au moins une année du secondaire (de la 3^{ème} à la terminale) ou une année universitaire (30.5 % contre respectivement 23.7 % et 12.9 % dans les villes de province et en milieu rural).

Z. PROFILS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES SECTEURS INSTITUTIONNELS SELON LES DIMENSIONS DE L'EMPLOI

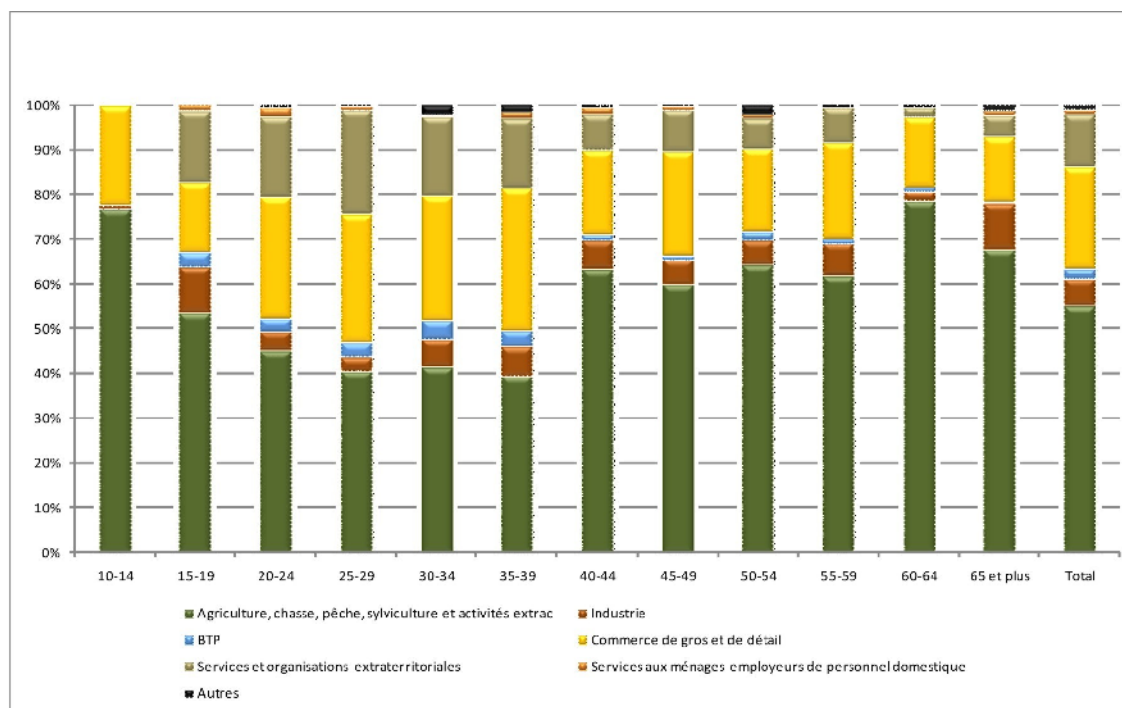
UN DÉPLACEMENT GÉNÉRATIONNEL VERS LES ACTIVITÉS NON-AGRICOLAS EN MILIEU RURAL

Plus de 38 % de l'emploi total relèvent du secteur primaire, avec sans conteste une prédominance des activités agricoles. Ces activités se retrouvent quasi-exclusivement en milieu rural, comptent pour 6 % de l'emploi total des villes de provinces, et sont quasiment inexistantes dans l'Aire Métropolitaine.

L'EBCM de 1999-2000 indiquait que plus de 50 % des emplois étaient dans l'agriculture. On ne peut certes effectuer, en toute rigueur, une comparaison entre les données de l'EBCM 1999-2000 et celles de l'EEEI 2007 en raison des différences entre les types d'enquête et les méthodologies

retenues. A lire les résultats des deux enquêtes comme des ordres de grandeur, il apparaît qu'une mutation non négligeable serait en cours dans la distribution de l'emploi selon les branches d'activités.

Graphique 23 : Distribution (%) de la population active occupée en milieu rural par tranche d'âge quinquennale selon la branche d'activité de l'emploi principal



Source : IHSI, EEEI, Enquête emploi 2007.

De fait, à l'exception du cas des enfants et des adolescents dont l'affectation à l'emploi dépend encore pour l'essentiel des parents, l'insertion des «jeunes» générations (20-24 à 35-39 ans) dans l'agriculture est moins massive que celle de leurs aînés (moins de 50 % contre plus de 50 %). Il s'agirait de «sorties» de l'agriculture vers les activités de services (hors commerce) et dans une bien moindre mesure vers le BTP. Ces services regroupent les activités de restauration, de transport et communications, d'éducation et de santé. Entre autres, un tiers des actifs occupés ruraux de 20 à 39 ans engagés dans les services travaillent dans l'éducation, notamment comme enseignants.

L'EMPLOI PRIVÉ FORMEL ÉCLATÉ SELON LES BRANCHES D'ACTIVITÉ

Les secteurs institutionnels présentent des profils différenciés en fonction des branches d'activité déclarées. Alors que les emplois du secteur informel tendent à se concentrer dans le

commerce de détail (46.5 %) et plus généralement dans le commerce (52.2 %), la distribution des emplois privés formels est plus éclatée, avec des pôles de moindre dimension tels que les activités de fabrication (19.9 %), l'éducation (15.2 %) et le commerce de détail (12.1 %) puis l'immobilier et les services de location (11 %).

Quant aux emplois de l'administration publique, ils se répartissent entre les activités de l'administration publique comme telles et la production de services de base comme l'éducation (32.1 %) et, dans une moindre mesure, la santé (12.7 %).

Tableau 55 : Distribution (%) des actifs occupés selon la branche d'activité et le secteur institutionnel

Branche d'activité	Privé formel	Privé informel	Administration publique	Entreprise publique	Associations et ONG	Ménage	Agriculture et pêche	Ensemble
Agriculture, Chasse et Sylviculture	-	0.0	-	-	-	-	96.6	36.8
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	-	-	-	-	-	-	3.4	1.3
Activité Extractive	-	0.6	-	-	-	-	-	0.3
Activité de Fabrication	19.9	13.2	-	23.0	-	-	-	7.7
Production et distribution d'électricité, gaz et eau, assainissement*	0.4	0.1	0.8	23.1	-	-	-	0.2
Construction	3.9	5.8	0.4	-	12.8	-	-	3.3
Commerce de gros et Activités d'intermédiaires	2.6	3.3	-	-	-	-	-	1.9
Commerce de détail	12.1	46.5	-	-	-	-	-	25.8
Commerce et réparation d'automobiles	2.0	2.4	-	-	-	-	-	1.4
Hôtels et restaurants	2.0	6.9	-	-	-	-	-	3.8
Transport et communications	7.5	5.0	0.5	24.2	0.7	-	-	3.0
Activités Financières	6.4	0.6	0.8	18.5	5.7	-	-	0.6
Immobilier, Location et Services divers	11.0	1.4	0.4	-	-	-	-	1.0
Activités d'Administration Publique Nationale	-	-	44.4	-	-	-	-	1.1
Education	15.2	6.8	32.1	-	5.3	-	-	4.8
Activité de Santé et Action Sociale	6.7	2.5	12.7	-	13.2	-	-	1.9
Activité à caractère collectif ou personnel	7.3	3.7	1.5	-	31.6	-	-	2.3
Ménages employeurs de personnel domestique	-	-	-	-	-	100.0	-	1.8
Activités des Organisations Extraterritoriales	-	-	-	-	16.5	-	-	0.1
Autres	3.0	1.1	6.5	11.3	14.2	-	-	0.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	44 876	1 492 445	69 038	12 659	12 648	49 714	1 035 665	2 717 044
Echantillon	232	5 249	368	56**	51**	209	1 939	8 104

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

* Les activités d'assainissement sont incluses dans cette branche conformément à la nomenclature internationale (CITI).

** Les effectifs des actifs occupés des entreprises publiques et des associations et des ONG sont trop faibles dans l'échantillon pour des inférences statistiques relatives à leur distribution selon la branche d'activité de l'établissement.

LE COMMERCE DE DÉTAIL INFORMEL OU LA CONCENTRATION SUR LES PRODUITS ALIMENTAIRES

Les emplois des établissements informels engagés dans le commerce se retrouvent en premier lieu dans le commerce de détail de produits alimentaires, qu'il s'agisse de produits agricoles non transformés ou de produits alimentaires manufacturés. La concentration est bien plus forte en milieu rural (62.3 % des emplois du commerce) qu'en milieu urbain, notamment dans l'Aire Métropolitaine (38.8 %). En fait, les emplois des commerces informels de la capitale se distribuent également sur les biens non alimentaires, entre autres sur les biens d'occasion (friperie notamment).

Pour ce qui est des emplois liés au commerce de biens alimentaires, il existe certainement des différenciations de nature entre les milieux urbains et le milieu rural qui ne peuvent être mises en évidence à travers cette enquête. On pense notamment aux relations entre les commerces informels du milieu rural avec les exploitations paysannes. On peut envisager deux cas de figure. Il y a la mise sur le marché des produits de l'exploitation agricole qui peut être perçue comme une activité commerciale à part entière alors qu'elle n'est qu'un prolongement de l'activité agricole. Il y a aussi les cas où l'activité commerciale existe bel et bien comme tel tout en étant financée dans un premier temps par la vente des produits de l'exploitation pour l'achat et la revente (en gros ou en détail) d'autres produits alimentaires ou non alimentaires. Ces différences sont importantes. Mais seule l'enquête sur les micro-entreprises nous dira plus clairement si les unités commerciales informelles rurales sont indépendantes ou non de l'exploitation paysanne. A tout le moins, ici, la question que l'on peut poser est la suivante : ces actifs informels dans le commerce de détail en milieu rural appartiennent-ils à des ménages où est pratiquée l'agriculture à compte propre?

UNE FORTE CONCENTRATION DE DIRIGEANTS D'ENTREPRISE DANS LE SECTEUR INFORMEL

Les professions exercées par les actifs occupés ont été codifiées en fonction de la description des tâches effectuées fournie par les enquêtés⁴.

Deux grands groupes de professions se détachent nettement : celui des dirigeants d'entreprises de toutes tailles qui rassemble 42 % des actifs occupés et celui des agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et des branches connexes (32.2 %).

⁴ La nomenclature retenue est la Classification Internationale Type des Professions de 1988 (CITP-88). Celle-ci associe des niveaux de compétence aux grands groupes qui la constituent. Ici le classement a été opéré en fonction des tâches décrites par les enquêtés, en raison de la forte présence d'individus ayant un niveau d'étude correspondant au cycle primaire et de l'existence d'une minorité d'individus ayant un niveau relevant du cycle secondaire, et de l'auto-classement des enquêtés selon le statut dans l'emploi.

Le premier groupe connaît une très forte représentation dans le secteur informel (73.9 %) et ne constitue qu'une petite minorité dans les établissements privés formels (6.1 %). Le second groupe constitue l'essentiel des actifs employés dans l'agriculture et la pêche, suivi de très loin par les ouvriers et employés non qualifiés, ou, pour être plus précis, par les manœuvres de l'agriculture et de la pêche.

UNE DIVISION DU TRAVAIL PLUS DIVERSIFIÉE DANS L'EMPLOI FORMEL (PRIVÉ ET PUBLIC)

Les emplois des établissements privés formels et de l'administration publique sont ceux qui présentent les éventails de profession les plus diversifiés, reflétant par là une division du travail plus poussée que dans les établissements privés informels et agricoles où le travail à compte propre l'emporte, sauf à certaines saisons. Mais les variations saisonnières de l'emploi ne sont pas saisies ici.

Tableau 56 : Distribution (%) des actifs occupés selon la profession exercée et le secteur institutionnel

Profession exercée	Privé formel	Privé informel	Administration publique	Entreprise publique	Associations et ONG	Ménage	Agriculture et pêche	Ensemble
Membres de l'exécutif, des corps législatifs, hauts fonctionnaires	-	--	1.7	-	-	--	-	0.0
Directeurs et Dirigeants d'entreprises, de PME et de micro-entreprises	6.1	73.9	-	--	17.2	-	--	42.0
Professions intellectuelles et scientifiques	15.6	5.9	37.7	7.9	8.5	-	--	4.5
Professions intermédiaires	14.3	2.0	15.6	16.0	32.6	-	--	2.0
Employés de type administratif	19.8	1.1	11.2	20.1	8.3	-	--	1.3
Personnel des services et vendeurs de magasin et de marché	21.6	6.0	12.6	5.8	7.3	-	--	4.0
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	-	--	-	--	-	--	84.5	32.2
Artisans et ouvriers de métiers de type artisanal	9.7	7.3	3.4	12.0	15.1	-	--	4.4
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	4.5	0.7	0.6	-	--	-	--	0.5
Ouvriers et employés non qualifiés	7.5	2.2	11.9	31.0	7.7	99.8	12.5	8.4
Autres	0.9	0.9	5.4	6.4	3.3	0.2		0.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	44 876	1 494 365	69 038	12 659	12 648	49 714	1 033 744	2 717 044
Echantillon	232	5 252	368	56*	51*	209	1 936	8 104

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

* Les effectifs des actifs occupés des entreprises publiques et des associations et des ONG sont trop faibles dans l'échantillon pour des inférences statistiques relatives à leur distribution selon la profession exercée.

UNE FORTE SALARISATION DE L'EMPLOI FORMEL....

Alors que l'emploi des établissements privés formels est largement ancré dans le salariat

(86.1 % des actifs occupés) de même que l'emploi public (respectivement 98.2 % pour l'administration publique et 98.8 % pour les entreprises publiques), l'emploi des établissements privés informels est d'abord le lieu des travailleurs indépendants (71 %) de même que l'emploi du secteur primaire (84.5 %).

... MAIS UNE FORTE INSERTION DES SALARIÉS DANS LE SECTEUR INFORMEL

Mais l'insertion massive des actifs occupés dans le secteur informel brouille quelque peu les profils des secteurs institutionnels. Si l'emploi du secteur institutionnel «privé formel» est majoritairement salarié, il n'absorbe que 9.1 % de l'ensemble des salariés du pays comme l'indique le tableau suivant. Les salariés sont principalement dans l'emploi informel (56.3 %) puis dans le secteur public regroupant l'administration et les entreprises publiques (16.5 %).

Tableau 57 : Distribution (%) des actifs occupés selon la catégorie socio-professionnelle et le secteur institutionnel

Catégorie socio-professionnelle	Privé formel	Privé informel	Administration publique	Entreprise publique	Associations et ONG	Ménage	Agriculture et pêche	Ensemble
Salariés	86.1	18.5	98.2	98.8	73.5	95.0	3.1	18.0
Dirigeant salarié	1.9	0.8	2.7	0.9	4.1		0.1	0.6
Cadre supérieur salarié	4.3	0.4	11.4	7.1	16.0			0.7
Cadre moyen salarié	2.9	0.8	8.0	8.0	6.8			0.7
Employé qualifié salarié	42.2	6.8	50.6	44.4	32.1		0.4	6.3
Employé semi-qualifié salarié	27.7	5.9	16.8	10.3	10.4		1.4	4.8
Manoeuvre salarié	7.2	3.8	8.8	28.2	4.1	95.0	1.2	4.8
Aides familiaux, apprentis, stagiaires	4.8	7.5	1.8	1.2	14.0	5.0	11.3	8.7
Apprenti/stagiaire rémunéré	1.3	3.1	1.6	1.2	8.7		0.4	1.9
Apprenti/stagiaire non rémunéré	2.0	0.4	0.1		1.0		0.1	0.3
Aide familial rémunéré	1.6	2.4			4.3		6.0	3.6
Aide familial non rémunéré		1.7				5.0	4.8	2.8
Patron	3.5	3.0	0.0	0.0	9.9	0.0	1.0	2.1
Compte propre	5.6	71.0	0.0	0.0	2.6	0.0	84.5	71.2
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	51 622	1 487 819	69 194	12 659	12 113	49 714	1 033 924	2 717 044
Échantillon	263	5 222	369	56*	48*	209	1 937	8 104

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

* Les effectifs des actifs occupés des entreprises publiques et des associations et des ONG sont trop faibles dans l'échantillon pour des inférences statistiques relatives à leur distribution selon la catégorie socio-professionnelle.

... NOTAMMENT DANS LES SERVICES AUX PARTICULIERS ET AUX ENTREPRISES, DANS L'ÉDUCATION

Les salariés du secteur informel sont, comme les salariés des établissements privés formels, principalement insérés dans le secteur des services hors commerce – respectivement 59.7 % et 54.9 % – (cf. annexe 2, tableau E).

Mais la distribution de ces salariés informels des services hors commerce selon la branche d'activité diffère de celle de leurs pairs issus des établissements privés formels. Elle connaît une forte concentration dans l'éducation : un actif sur deux se retrouve dans cette branche contre 27.6 % dans les établissements privés formels. Les activités financières et immobilières absorbent plus de 3 actifs privés formels sur dix contre environ 1 actif privé informel sur dix.

Tableau 58 : Distribution (%) des actifs occupés par catégorie socio-professionnelle selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Catégorie socio-professionnelle	Privé formel	Privé informel	Administration publique	Entreprise publique	Associations et ONG	Ménage	Agriculture et pêche	Total	Population estimée	Echantillon
Aire Métropolitaine	Salariés	15.0	53.8	15.5	3.4	2.3	10.0		100.0	197 292	1 122
	Aides familiaux, apprentis, stagiaires	4.3	88.4	1.7	0.4	3.3	1.8		100.0	34 231	183
	Patrons	3.8	96.2						100.0	14 211	90
	Travailleurs indépendants	0.1	99.0					1.0	100.0	272 893	1 515
Autre urbain	Salariés	7.5	59.1	18.6	1.4	1.5	9.1	2.8	100.0	121 103	719
	Aides familiaux, apprentis, stagiaires	1.6	80.3	0.5		1.7	5.0	10.8	100.0	32 988	189
	Patrons	11.3	77.7					11.0	100.0	11 124	59*
	Travailleurs indépendants	0.5	78.4			0.1		21.1	100.0	272 518	1 615
Rural	Salariés	3.3	57.3	8.7	2.4	1.5	9.7	17.1	100.0	170 257	206
	Aides familiaux, apprentis, stagiaires	0.3	32.5	0.3			0.1	66.8	100.0	169 508	247
	Patrons		67.6			3.7		28.7	100.0	32 875	45*
	Travailleurs indépendants	0.1	41.3					58.6	100.0	1 388 043	2 114
Ensemble du pays	Salariés	9.1	56.3	13.9	2.6	1.8	9.7	6.6	100.0	488 652	2 047
	Aides familiaux, apprentis, stagiaires	1.1	47.2	0.5	0.1	0.7	1.0	49.3	100.0	236 728	619
	Patrons	3.1	76.5			2.1		18.3	100.0	58 210	194
	Travailleurs indépendants	0.1	54.6			0.0		45.2	100.0	1 933 454	5 244
Ensemble		1.9	54.8	2.5	0.5	0.4	1.8	38.1	100.0	2 717 044	8 104

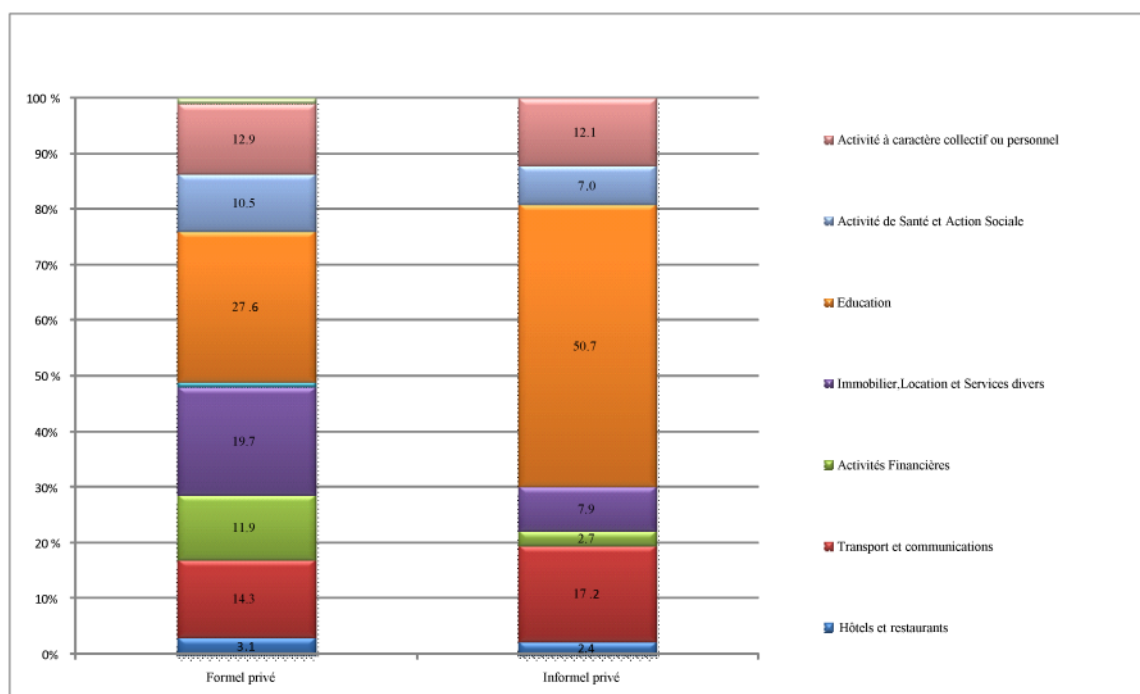
Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

* Les effectifs des patrons dans les villes de province et en milieu rural sont trop faibles pour des inférences statistiques relatives à leur distribution selon le secteur institutionnel.

Les insertions sont différenciées selon le sexe : les femmes salariées du secteur informel sont bien plus fréquemment engagées dans la branche éducation (46.9 %) que les hommes qui se distribuent en fait principalement entre l'éducation (24.2 %), la construction (16.7 %), les transports et communications et les activités de fabrication (cf. annexe 2, tableau F).

Dès lors, tout se passe comme si deux «mouvements» d'informalisation des emplois distincts se sont produits. D'un côté, l'extension ou la prédominance du travail indépendant dans le secteur informel va de pair avec une très forte insertion, des femmes surtout, dans le commerce de gros et (surtout) de détail. D'un autre côté, la salarisation dans les établissements informels tient à une diversification des branches d'activités hors commerce, notamment pour les femmes.

Graphique 24 : Distribution (%) des salariés du secteur privé formel et du secteur privé informel dans les services (hors commerce) selon la branche d'activité et le secteur institutionnel



Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

PLUS DE LA MOITIÉ DES EMPLOIS DU SECTEUR INFORMEL DANS DES ÉTABLISSEMENTS SANS LOCAL

La question du *lieu de travail* renvoie d'abord aux conditions de travail dans l'emploi exercé. Elle est d'importance pour la connaissance des emplois informels ou des emplois du secteur

informel face au sens commun qui tend à associer de manière exclusive ou presque l'informel à l'occupation des voies publiques. Cette question, lorsqu'elle est abordée, permet de connaître les situations respectives des hommes et des femmes quant à cette dimension particulière des conditions de travail.

L'EEEI retient en fait deux concepts. Le premier concerne le lieu dans lequel se déroulent les activités de l'établissement indiqué par l'actif occupé rencontré. On cherche à savoir si l'entreprise dispose ou non d'un *local*, c'est-à-dire d'une structure permanente ou durable⁵ exclusivement réservée à l'exercice de l'activité économique. Le second concept concerne le *lieu de travail de l'actif occupé* comme tel : que l'établissement dispose ou non d'un local, où l'actif occupé exécute les tâches qui lui incombent.

Près de six actifs du secteur informel sur dix travaillent dans des établissements sans local alors que la quasi-totalité des actifs du secteur privé formel se retrouvent dans des établissements dotés d'un local.

Tableau 59 : Distribution (%) des actifs occupés par secteur institutionnel selon l'existence d'un local

Existence d'un local	Privé formel	Privé informel	Administration publique	Entreprise publique	Associations et ONG	Ménage	Agriculture et pêche	Ensemble
Parcelle (jaden), forêt, mer		0.5**					100.0	38.3
Avec local	98.0	39.8	100.0	100.0	100.0			27.1
Sans local	2.0	59.7						32.7
Au domicile du ménage employeur						100.0		1.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	51 622	1 487 819	69 194	12 659	12 113	49 714	1 033 924	2 717 044
Echantillon	263	5 222	369	56*	48*	209	1 937	8 104

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

* Les effectifs des actifs occupés des entreprises publiques et des associations et des ONG sont trop faibles dans l'échantillon pour des inférences statistiques relatives à leur distribution selon l'existence d'un local.

** Il s'agit de fabricants de charbon de bois.

⁵ Il peut s'agir d'une pièce ou d'un édifice, d'un espace clôturé pourvu des installations de base (exemple le marché en fer), ou de constructions légères mais durables (guérites des «borlettes») ou de «conteneur» reconvertis en locaux.

LE SECTEUR INFORMEL NON LOCALISÉ : DOMICILE, VOIE PUBLIQUE, DOMICILE DES CLIENTS

Les actifs travaillant dans ces établissements sans local exercent leur emploi sur la voie publique *lato sensu*, c'est-à-dire en regroupant les ambulants, ceux qui disposent d'un poste fixe ou improvisé sur la voie publique ou d'un véhicule en stationnement, comptent pour 32.3 % des actifs du secteur informel. C'est dire que celui-ci n'est pas strictement synonyme d'occupation de l'espace public : le travail à domicile, sans installation réservée à cet effet, est le fait de 25.7 % des actifs du secteur informel.

D'AVANTAGE DE FEMMES SUR LA VOIE PUBLIQUE ET À DOMICILE

Il n'en faut pas moins souligner les différences entre les genres : l'occupation de la voie publique est bien plus fréquent chez les femmes que chez les hommes tant en milieu urbain qu'en milieu rural. En fait, on peut considérer deux espaces de prédilection pour les femmes : la voie publique en premier rang, et le domicile – sans installation réservée – en second rang. Symétriquement, plus des trois quarts des actifs occupés travaillant sur la voie publique ou à domicile en l'absence d'un local sont des femmes.

Tableau 60 : Distribution (%) des actifs occupés des établissements dépourvus de local par sexe selon le lieu d'exercice de l'emploi et le milieu de résidence

Lieu d'exercice de l'emploi	Aire Métropolitaine			Autre urbain			Rural			Ensemble
	Homme	Femme	Deux sexes	Homme	Femme	Deux sexes	Homme	Femme	Deux sexes	
Sur la voie publique	32.7	43.0	38.6	26.8	36.3	32.3	12.9	34.8	29.3	32.3
Moyens de transport	11.4	0.2	5.0	16.9	3.1	8.9	12.8	0.2	3.3	5.0
Terrain vide, chantier, carrières	13.5	1.0	6.4	17.8	0.8	8.0	21.0		5.2	6.1
Chez les clients	18.1	15.0	16.4	16.1	15.4	15.7	13.4	14.2	14.0	15.0
A domicile, sans installation	17.0	29.9	24.4	9.6	23.9	17.9	21.4	32.2	29.5	25.7
Au domicile du propriétaire de l'établissement	0.3	0.7	0.6	0.9	0.3	0.6	1.7		0.4	0.5
Autre	6.9	10.2	8.7	11.9	20.3	16.7	16.9	18.7	18.2	15.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	98 165	129 707	227 871	81 367	111 531	192 898	116 052	351 484	467 536	888 305
Echantillon	553	726	1 279	445	625	1070	157	526	683	3 032

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007

Pour les hommes, la distribution des lieux de travail est plus éclatée, même s'il ne faut pas négliger le travail sur la voie publique. On les retrouve en effet dans les moyens de transport mo-

biles (sur terre et par mer), les terrains vagues, les chantiers et carrières ainsi qu'au domicile des clients.

LE SECTEUR INFORMEL LOCALISÉ ENTRE LOGEMENTS PRIVÉS ET MARCHÉS PUBLICS

Les emplois relevant d'établissements disposant d'un local se retrouvent pour une bonne part (plus d'un tiers) dans un logement privé doté d'un espace réservé à cet effet.

Il faut noter le poids important (41.3 %) du local situé au domicile de l'actif occupé ou de son employeur dans l'ensemble des emplois privés formels. S'agissant des emplois du secteur informel, les emplois localisés dans un logement privé comptent pour plus d'un tiers, suivis de ceux localisés dans les marchés publics. Ces derniers sont davantage représentés en milieu rural (23.2 %) qu'en milieu urbain (autour de 12 %). (Voir annexe 2, tableau G).

Tableau 61 : Distribution (%) des actifs occupés des établissements privés formels et informels disposant d'un local selon le type

Type de local	Privé formel	Privé informel	Ensemble
Logement privé avec espace réservé à cet effet, ferme	41.3	34.5	35.1
Local fixe dans un marché public		17.4	16.1
Atelier, usine	12.1	5.3	5.9
Boutique, supermarché, magasin, restaurant, hôtel	4.0	6.2	6.0
Garage, atelier de services électriques/électroniques	0.8	3.5	3.3
Ecole, clinique, hôpital, dispensaire, banque	16.6	13.2	13.5
Bureau, cabinet de professions libérales	6.7	0.6	1.1
Guérite, conteneur	0.3	1.1	1.1
Autre	18.2	18.0	18.0
Total	100.0	100.0	100.0
Population estimée	50 593.3	592 582.8	643 176.1
Echantillon	256	2 164	2 420

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Lorsque l'établissement dispose d'un local, les femmes sont bien plus nombreuses à exercer un emploi localisé dans les marchés publics (28.9 %) que les hommes (3.6 %) dont les lieux de «prédilection» sont le logement privé avec espace réservé (42.9 %), les ateliers et usines (9.6 % contre 1.9 %) et les locaux des services d'éducation, de santé, etc. (cf. annexe 2, tableau H).

Reste que des proportions importantes d'actifs occupés, surtout chez les femmes, ne précisent pas le type du local de l'établissement dans lequel ils travaillent (respectivement 16 % des hommes et 20 % des femmes).

AA. HEURES TRAVAILLÉES DANS L'EMPLOI PRINCIPAL

LA NOTION D'«HEURES TRAVAILLÉES»

Le sous-emploi visible est appréhendé à partir de la comparaison entre le nombre d'heures travaillées au cours de la semaine précédant l'enquête et le nombre d'heures habituellement travaillées. Un actif occupé est dit en situation de sous-emploi lorsque le nombre d'heures travaillées est inférieur au nombre d'heures habituellement travaillées.

Il convient de préciser que la notion d'*heures travaillées* retenue dans l'EEEI renvoie au total d'heures passées sur le lieu de travail (pauses et courses hors des horaires de travail comprises) et hors du lieu de travail pour ce qui est de l'approvisionnement, des relations avec les acteurs du financement, du travail effectué à domicile pour préparer l'activité hors domicile. Les heures habituellement travaillées sont celles «effectuées pendant une semaine ou une journée type dans une activité» (BIT 1992) soit en référence à l'année longue lorsque l'horaire de travail est constant soit en référence à la saison pour ce qui est des activités à fluctuations saisonnières.

Sur les 7 842 actifs occupés ayant travaillé au cours de la semaine précédant l'enquête⁶, 7 630 ont déclaré le volume d'heures effectivement travaillées au cours de la semaine précédant l'enquête ainsi que le nombre d'heures habituellement travaillées.

UNE FAIBLE INCIDENCE DU SOUS-EMPLOI VISIBLE

Dans l'ensemble, 11 % seulement des actifs occupés ont déclaré un volume d'heures travaillées durant la semaine précédant l'enquête inférieur à celui habituellement travaillé. L'incidence du sous-emploi visible varie d'un secteur institutionnel à l'autre, les actifs occupés de l'agriculture et de la pêche étant plus fréquemment concernés (15 %) que ceux du secteur public (3 %). Dans le cas

⁶ Il faut rappeler que l'on compte, parmi les actifs occupés, ceux qui n'ont pas travaillé au cours de la semaine précédant l'enquête mais avaient un emploi à reprendre dans un délai d'un mois au plus à compter du passage de l'enquêteur.

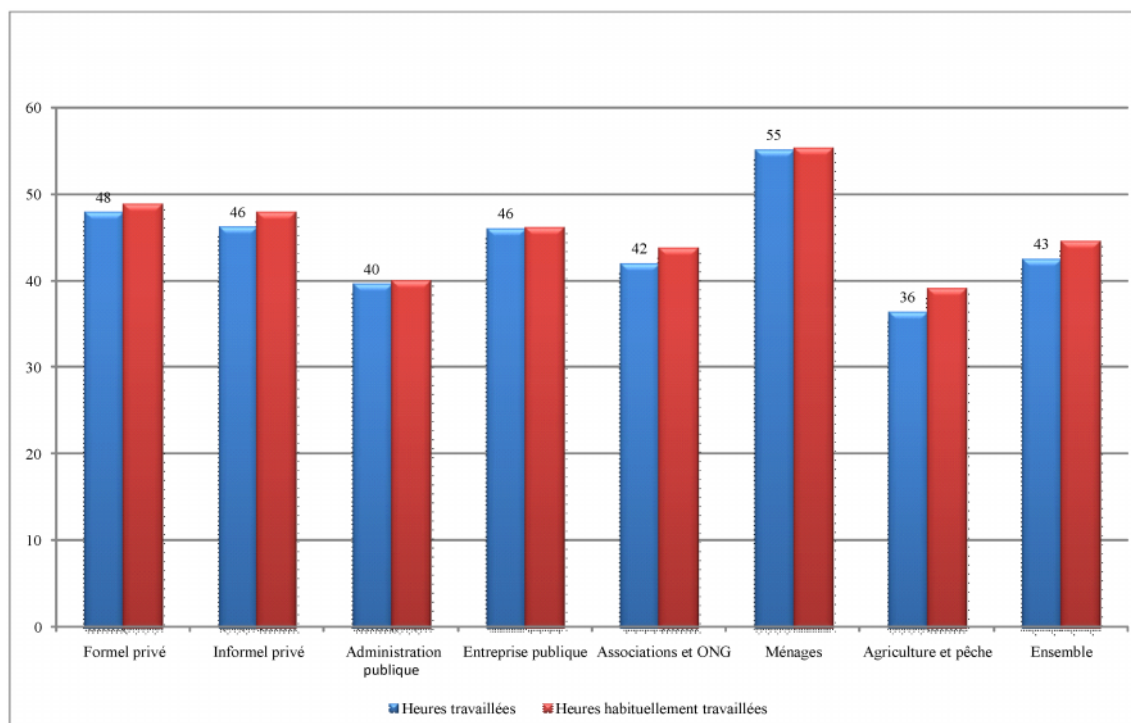
de l'agriculture, il faut rappeler que la collecte des données s'est déroulée entre octobre et novembre 2007, période qui correspond aux mois de soudure en milieu rural où la disponibilité alimentaire est généralement insuffisante pour les ménages.

Il faut noter par ailleurs que l'écart entre le nombre moyen d'heures travaillées et le nombre moyen d'heures habituellement travaillées est relativement faible, soit deux heures pour l'ensemble des actifs occupés.

LES PERSONNELS DE MAISON FOURNISSENT LE PLUS GROS VOLUME D'HEURES

Les salariés employés par les ménages ont travaillé 55 heures en moyenne au cours de la semaine précédant l'enquête, un volume d'heures quasiment égal à celui des heures habituellement travaillées. Ce volume d'heures est de loin le plus élevé enregistré, suivi par celui des actifs occupés des établissements privés formels (48 heures).

Graphique 25 : Nombre moyen d'heures travaillées (semaine précédant l'enquête) et nombre moyen d'heures habituellement travaillées par secteur institutionnel



Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

* Les effectifs des actifs occupés des entreprises publiques et des associations et des ONG sont trop faibles dans l'échantillon pour des inférences statistiques relatives au nombre d'heures travaillées.

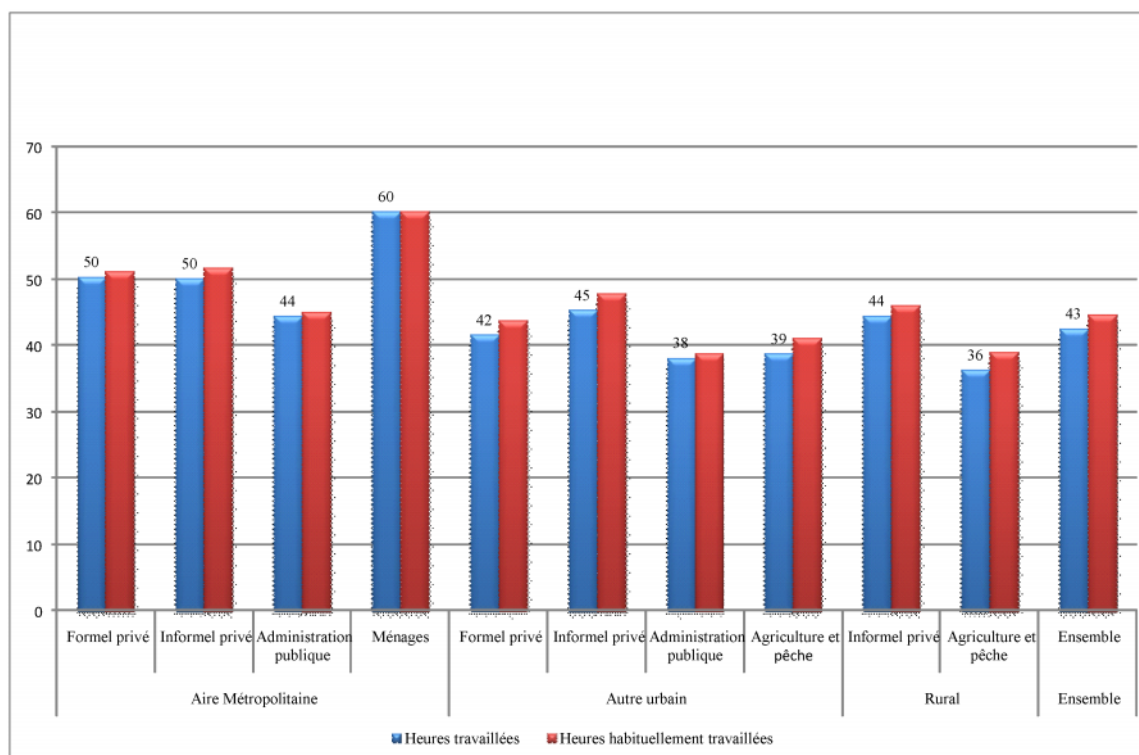
LES ACTIFS DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS, FORMELS ET INFORMELS, TRAVAILLENT PLUS QUE CEUX DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Alors que les salariés de l'administration publique travaillent en moyenne, à l'échelle nationale, 40 heures, les actifs des établissements privés formels et informels travaillent respectivement 48 heures et 46 heures.

LES ACTIFS DU SECTEUR INFORMEL DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE TRAVAILLENT PLUS QUE LEURS PAIRS DU RESTE DU PAYS

Des différences apparaissent entre les actifs d'un même secteur selon le milieu de résidence. Ainsi, le volume d'heures déclaré par les actifs du secteur informel de l'Aire Métropolitaine est plus élevé (50 heures) que ceux de leurs pairs des villes de province et du milieu rural (respectivement 45 et 44 heures).

Graphique 26 : Nombre moyen d'heures travaillées (semaine précédant l'enquête) et nombre moyen d'heures habituellement travaillées par secteur institutionnel selon le milieu de résidence



Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

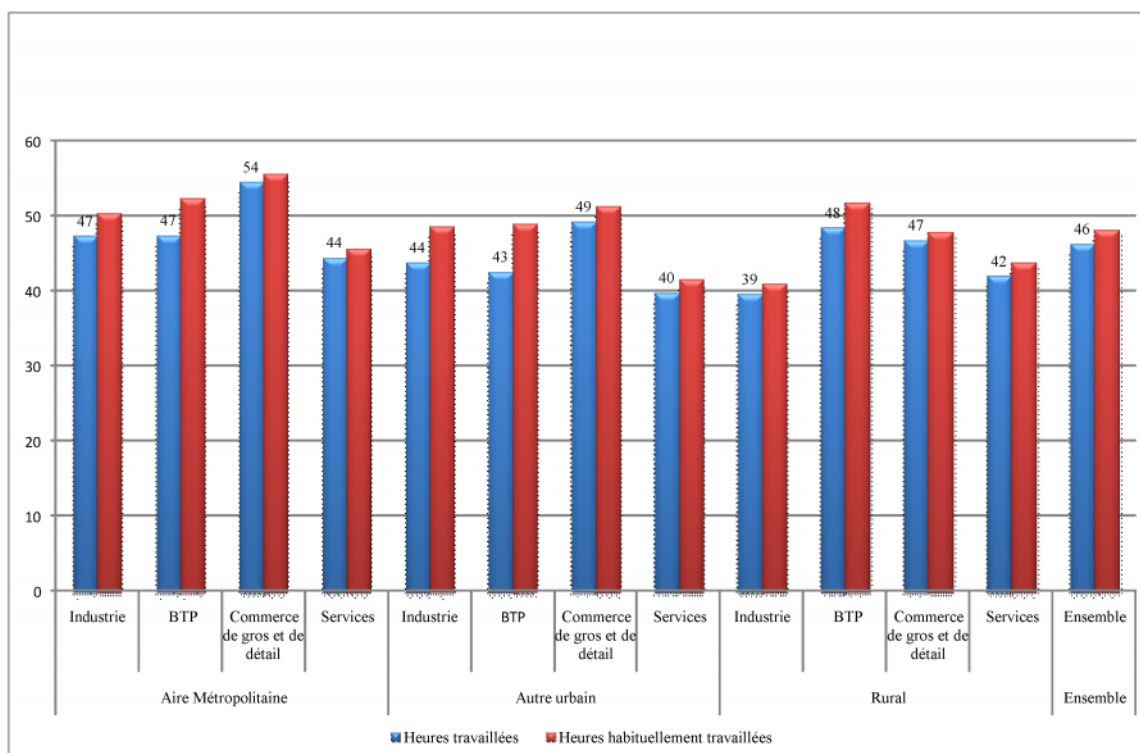
LES ACTIFS INFORMELS DU MILIEU RURAL : UNE FORTE PARTICIPATION EN TEMPS À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le volume d'heures consacré par les actifs du secteur informel en milieu rural (44 heures) doit être souligné. Il est symptomatique d'une forte participation, en termes de temps, à l'activité économique et ne saurait être considéré, de ce point de vue, comme étant résiduel.

LES ACTIFS DU COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL DU SECTEUR INFORMEL TRAVAILLENT 54 HEURES DANS L'AIRE MÉTROPOLITAINE

Le commerce de gros et de détail, l'industrie et le BTP sont, dans l'ordre décroissant, les secteurs d'activité où le nombre moyen d'heures travaillées au cours de la semaine précédant l'enquête est le plus élevé. Le volume d'heures fourni par les actifs du secteur informel dans l'Aire Métropolitaine est remarquable, proche du volume horaire des personnels de maison de la capitale (55 heures).

Graphique 27 : Nombre moyen d'heures travaillées (semaine précédant l'enquête) et nombre moyen d'heures habituellement travaillées des actifs occupés du secteur informel par secteur d'activité selon le milieu de résidence

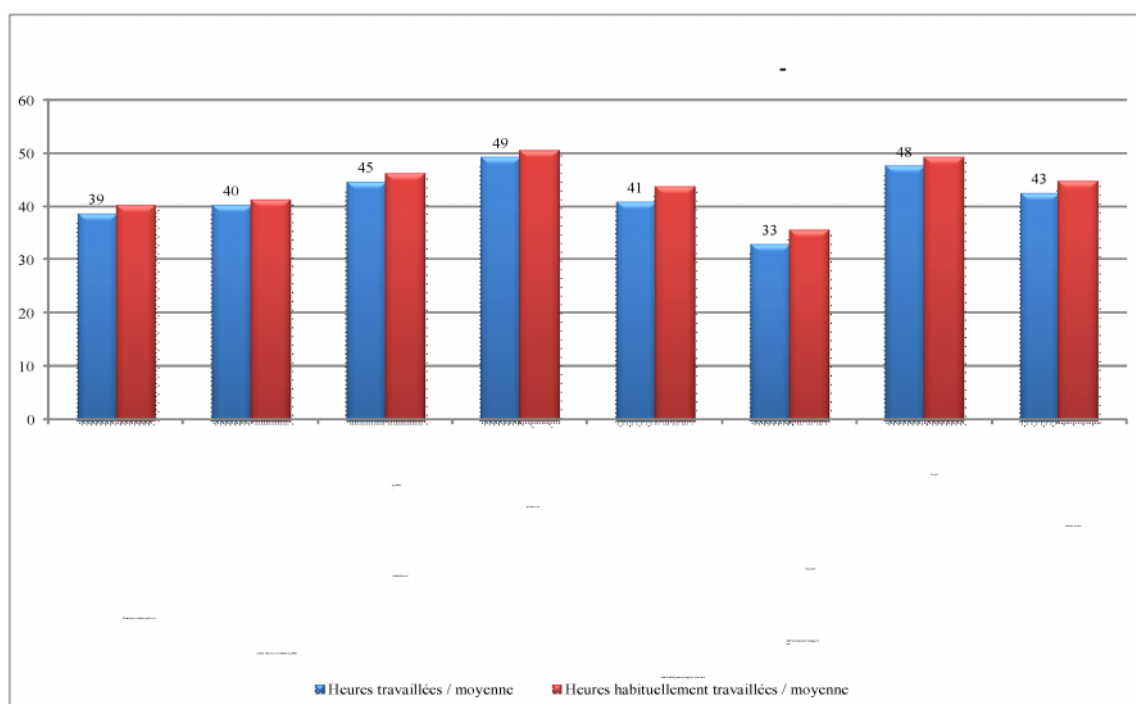


Source : IHSI. EEEL. Enquête emploi 2007.

DAVANTAGE D'HEURES TRAVAILLÉES AU BAS DE LA HIÉRARCHIE SALARIALE

Les aides familiaux, apprentis ou stagiaires non rémunérés ne travaillent que 33 heures contre une moyenne nationale de 43 heures. Mais le plus remarquable est que, hormis les aides familiaux, apprentis ou stagiaires (rémunérés ou non), ce sont les catégories socio-professionnelles du bas de la hiérarchie salariale qui travaillent le plus. Ainsi les manœuvres ou employés non qualifiés ont un volume d'heures travaillées moyen de 49 heures contre 39 heures pour les dirigeants et cadres supérieurs. En fait, cette moyenne de 49 heures est fortement influencée par le volume horaire des personnels de maison qui figurent dans la catégorie des manœuvres et employés non qualifiés. Il n'en reste pas moins que les employés et ouvriers semi-qualifiés travaillent pour leur part 45 heures en moyenne, soit 6 heures de plus que les dirigeants et cadres salariés.

Graphique 28 : Nombre moyen d'heures travaillées (semaine précédant l'enquête) et nombre moyen d'heures habituellement travaillées par catégorie socio-professionnelle



Source : IHSI, EEEI, Enquête emploi 2007.

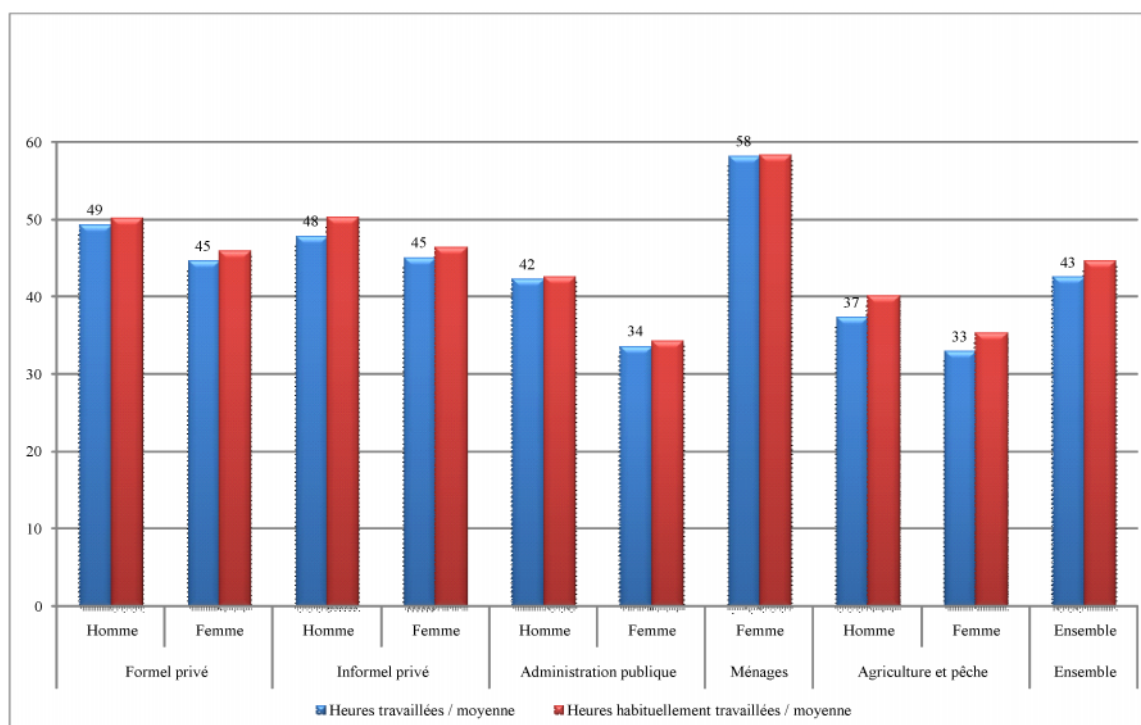
LES FEMMES TRAVAILLENT MOINS QUE LES HOMMES DANS LA PLUPART DES SECTEURS INSTITUTIONNELS

En moyenne, les femmes travaillent 43 heures contre 42 heures pour les hommes. Cet écart est principalement déterminé par celui observé dans le secteur institutionnel des ménages où les

femmes travaillent 58 heures, soit 13 heures de plus que les hommes. Mais la taille de l'échantillon des hommes travaillant comme personnels de maison est particulièrement faible pour autoriser une inférence statistique. Le nombre moyen d'heures travaillées par ces hommes ne figure donc pas sur le graphique ci-dessous.

En fait, dans les autres secteurs institutionnels, les femmes travaillent toujours, en moyenne, moins d'heures que les hommes. L'écart est particulièrement important dans l'administration publique (34 heures en moyenne pour les femmes contre 42 heures pour les hommes), alors que l'horaire de travail normé de l'administration publique est de 40 heures par semaine.

Graphique 29 : Nombre moyen d'heures travaillées (semaine précédant l'enquête) et nombre moyen d'heures habituellement travaillées par sexe et le secteur institutionnel



Source : IHSI, EEEL, Enquête emploi 2007.

... ET DANS PRESQUE TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

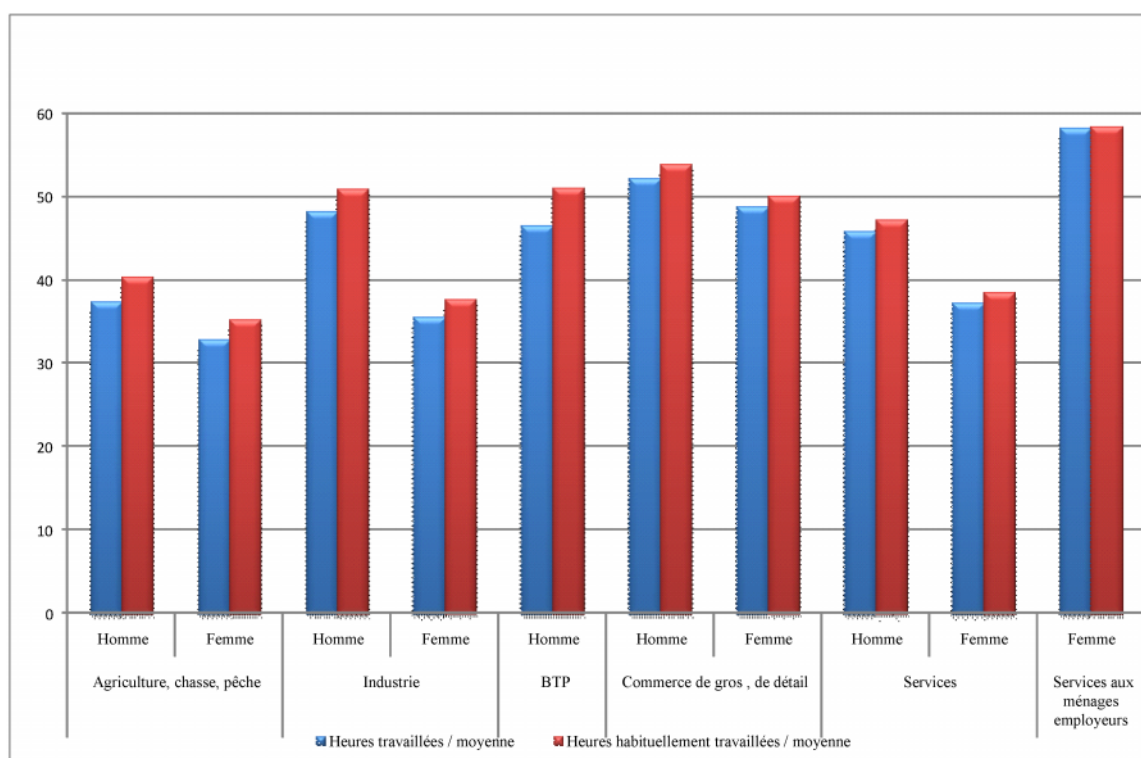
A l'exception du BTP et du travail domestique rémunéré chez les ménages employeurs, les femmes travaillent moins que les hommes dans tous les secteurs d'activité. Les écarts varient selon

les secteurs. Ils sont plus importants dans l'industrie où les femmes ont travaillé en moyenne 36 heures au cours de la semaine précédant l'enquête contre 48 heures pour les hommes.

A l'opposé, il n'y a que trois heures d'écart entre les hommes et les femmes travaillant dans le commerce de gros et de détail.

Evidemment, ces comparaisons demeurent à un niveau très général : les emplois exercés par les hommes et par les femmes dans le secteur de l'industrie diffèrent de par leur contenu (branche d'activité, profession et catégorie socio-professionnelle) et ne requièrent pas le même nombre d'heures.

Graphique 30 : Nombre moyen d'heures travaillées (semaine précédant l'enquête) et nombre moyen d'heures habituellement travaillées par sexe et le secteur d'activité



Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Au-delà de ces considérations, le fait que le volume d'heures travaillées des femmes soit en moyenne inférieur à celui des hommes n'est pas très surprenant sachant que l'on ne traite ici que du

travail marchand des femmes ou encore de leur participation directe à l'activité économique au sens du SCN 93. Il est probable que l'équivalent de l'écart entre hommes et femmes soit consacré, par les femmes, au travail non rémunéré qui leur est habituellement dévolu. La vérification de cette hypothèse suppose la mise en évidence des budget-temps des femmes et des hommes.

BB. REVENU DE L'EMPLOI PRINCIPAL

REVENUS PERÇUS AU COURS DU MOIS PRÉCÉDANT L'ENQUÊTE

Les actifs occupés ont été interrogés sur les revenus perçus au cours du mois précédant l'enquête pour l'emploi principal déclaré et décrit en fonction des grands groupes de catégories socio-professionnelles (salariés, travailleurs à compte propre et patrons, aides familiaux), de la distinction entre revenu direct (salaire) et revenu indirect (prestations et primes payées par les employeurs de salariés), des modes de rémunération du travail salarié (au temps, à la tâche, etc) et du clivage entre revenu monétaire et revenu non-monétaire (autoconsommation) et enfin du secteur d'activité.

L'analyse qui suit porte exclusivement sur les actifs occupés ayant déclaré des revenus (montants ou tranches), soit 7 153 individus sur 8 104 actifs occupés de l'échantillon. Le revenu exprimé en unités monétaires nationales (gourdes) comprend l'autoconsommation déclarée par les travailleurs indépendants de l'agriculture, mais aussi du commerce et de la restauration. Le revenu indirect des salariés n'est pas pris en compte, une infime minorité d'entre eux ayant déclaré des revenus indirects fiables.

Dans l'ensemble, les revenus sont faibles. Un actif occupé gagne en moyenne, à l'échelle nationale, 3 988 gourdes sur un mois. Le revenu médian qui s'élève à 2 500 gourdes est éloigné de la moyenne, ce qui indique la présence de valeurs extrêmes faibles.

UNE HIÉRARCHIE ENTRE LES SECTEURS INSTITUTIONNELS

Une hiérarchie se dessine entre les secteurs institutionnels : le revenu moyen décroît des emplois du secteur privé formel au secteur des ménages comme on peut l'observer sur le tableau ci-dessus.

Les écarts sont importants entre les secteurs formels (privé et public) d'une part et le secteur informel. Un actif travaillant dans un établissement privé formel perçoit en moyenne (en septembre ou octobre 2007) 9 285 gourdes, soit 2.34 fois le revenu moyen d'un actif du secteur informel.

Tableau 62 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) selon le secteur institutionnel

Secteur institutionnel	Revenu moyen	Revenu médian	Population estimée	Echantillon
Privé formel	9 285	5 000	50 430	258
Secteur public	8 222	6 000	80 688	418
Associations et ONG	7 927	5 000	11 472	45
Privé informel	3 968	2 500	1 415 473	4 969
Agriculture, pêche	3 192	2 100	680 229	1 279
Ménages	2 125	1 500	44 896	184
Ensemble	3 988	2 500	2 283 188	7 153

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Il faut également souligner les écarts entre les revenus moyens versés dans les établissements informels d'une part, ceux de l'agriculture et des ménages d'autre part.

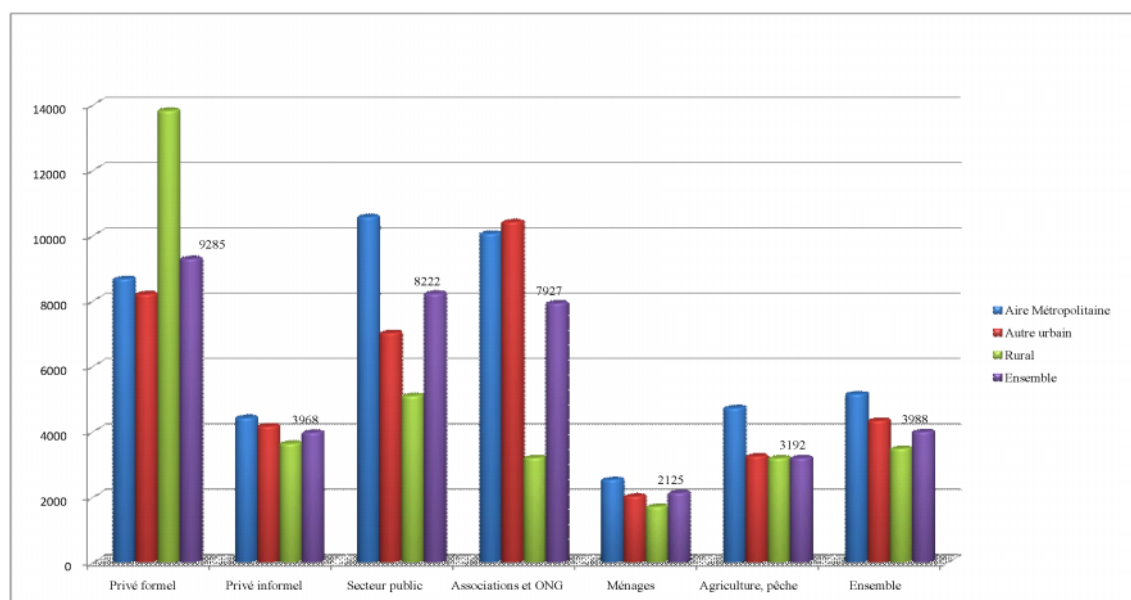
Tableau 63 : Revenu moyen (en gourdes) des actifs occupés ayant déclaré un revenu (mois précédant l'enquête) selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence

Secteur institutionnel	Urbain	Rural	Ensemble	Population estimée	Échantillon
Privé formel	8 541	13 817	9 285	50 430	258
Privé informel	4 309	3 630	3 968	1 415 473	4 969
Secteur public	9 174	5 091	8 222	80 688	418
Associations et ONG	10 166	3 195	7 927	11 472	45
Ménages	2 350	1 699	2 125	44 896	184
Agriculture, pêche	3 295	3 184	3 192	680 229	1 279
Ensemble	4 783	3 476	3 988	2 283 188	7 153

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

A l'échelle nationale, le revenu moyen d'un actif du secteur informel vaut 1.24 fois celui d'un actif de l'agriculture ou de la pêche. Mais l'écart se creuse lorsque l'on prend en compte le clivage urbain/rural : le revenu moyen du secteur informel urbain (4 309 gourdes) vaut 1.35 fois celui d'un actif de l'agriculture ou de la pêche.

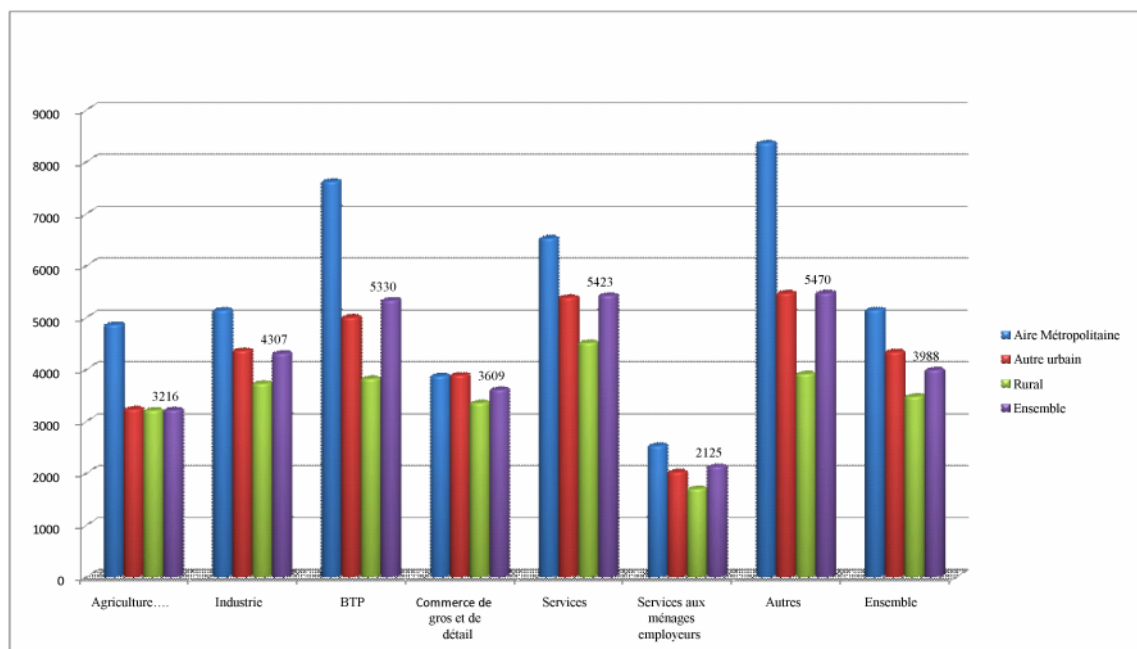
Graphique 31 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) par secteur institutionnel selon le milieu de résidence



Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

* Les effectifs des actifs occupés des associations et ONG sont trop faibles dans l'échantillon pour des inférences statistiques relatives à leurs revenus.

Graphique 32 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) par secteur d'activité selon le milieu de résidence



Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

LE BTP EST LE PLUS RÉMUNÉRATEUR

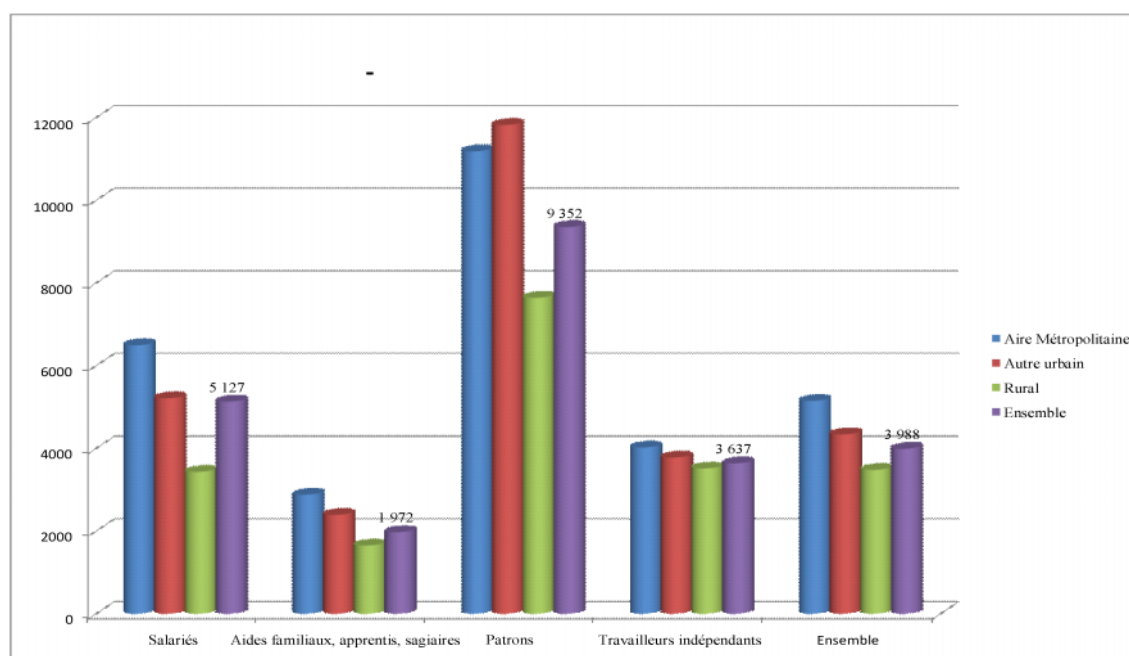
Il y a également une hiérarchie entre les grands secteurs d'activité : l'agriculture et la pêche ainsi que les services domestiques aux ménages employeurs affichent, sans surprise, les plus faibles revenus moyens.

En fait, c'est dans les services aux particuliers et aux entreprises et dans l'industrie de la construction (BTP) que les rémunérations moyennes les plus élevées sont versées, exception faite du cas des individus dont la branche n'a pas été spécifiée. Dans presque tous les cas de figure, le revenu moyen perçu dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince est toujours plus élevé, avec dans certains cas des écarts importants, que dans les autres villes ou qu'en milieu rural.

UN ÉCART CONSIDÉRABLE ENTRE PATRONS ET TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS DU SECTEUR INFORMEL

Les patrons – qui ont sous leur direction des travailleurs salariés permanents, – peu nombreux, perçoivent un revenu moyen de 9 352 gourdes. Suivent les salariés, les travailleurs indépendants et enfin les stagiaires, apprentis et aides familiaux. **Les écarts sont importants : le revenu des patrons vaut 3 fois celui des travailleurs indépendants!**

Graphique 33 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) par catégorie socio-professionnelle selon le milieu de résidence



Source : IHESI. EEEI. Enquête emploi 2007.

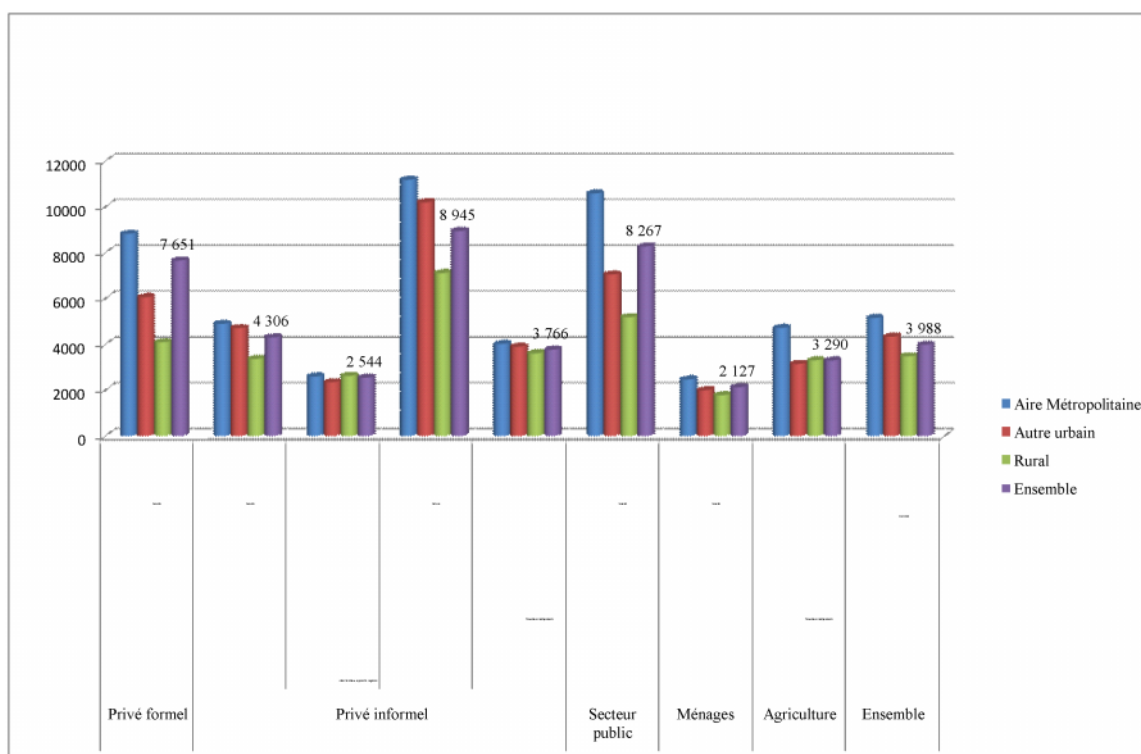
* Les effectifs des actifs occupés «aides familiaux, apprentis, stagiaires» sont trop faibles dans l'échantillon pour des inférences statistiques relatives à leurs revenus.

Il importe, en outre, de souligner l'écart entre salariés et travailleurs indépendants au détriment des seconds. Les salariés déclarent un revenu qui dépasse, en moyenne, de 40 % celui des travailleurs indépendants. Les salariés du milieu rural sont les seuls à percevoir un revenu moyen légèrement inférieur aux travailleurs à compte propre de ce milieu de résidence.

UNE RELATIVE PROXIMITÉ DES REVENUS DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS DU SECTEUR INFORMEL ET DE L'AGRICULTURE

Pour mieux saisir les différences entre les catégories socio-professionnelles, il convient de les croiser avec les secteurs institutionnels.

Graphique 34 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) par catégorie socio-professionnelle, selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence



Source : IHSI. EEEL. Enquête emploi 2007.

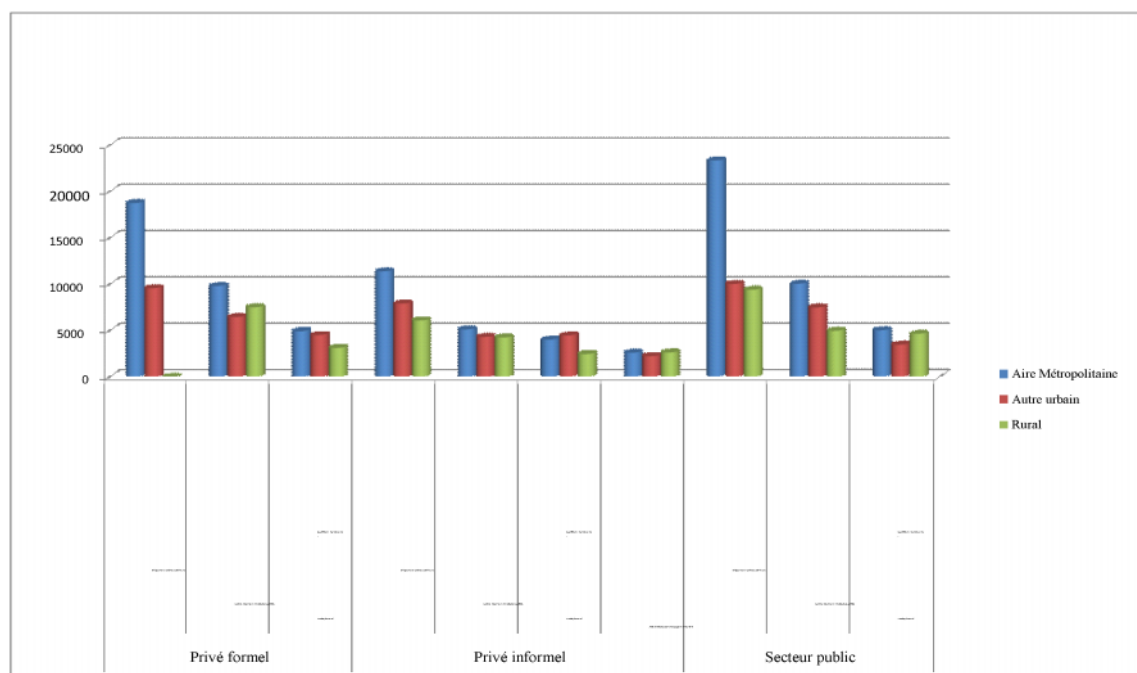
- Du côté des salariés, le secteur public apparaît comme le plus rémunérateur (8 267 gourdes) relativement aux établissements privés formels (7 651 gourdes), aux établissements privés informels (4 306 gourdes) et, en dernier rang, aux ménages employeurs (2 127 gourdes);

- Le nombre de travailleurs indépendants dans les établissements privés formels étant trop faible pour une inférence statistique robuste, il ne reste qu'à comparer les revenus moyens des indépendants informels et ceux des indépendants dans l'agriculture et la pêche. Si les premiers perçoivent un revenu plus élevés que leurs homologues de l'agriculture (3 766 contre 3 290 gourdes), l'écart n'est pas très important (+14 %) relativement aux autres inégalités constatées;
- Quant aux patrons des établissements privés informels, leur revenu moyen de 8 945 gourdes est inférieur à celui de l'ensemble des patrons du pays (9 352 gourdes).

UNE HIÉRARCHIE SALARIALE GLOBALE ET DANS LES SECTEURS INSTITUTIONNELS

Les différences entre les catégories socio-professionnelles peuvent être également approchées à partir de la hiérarchie salariale. Celle-ci est très nette dans l'ensemble ainsi qu'au sein des différents secteurs institutionnels. Quel que soit le secteur institutionnel et le milieu de résidence, les dirigeants

Graphique 35 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) des travailleurs dépendants par catégorie socio-professionnelle, selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence

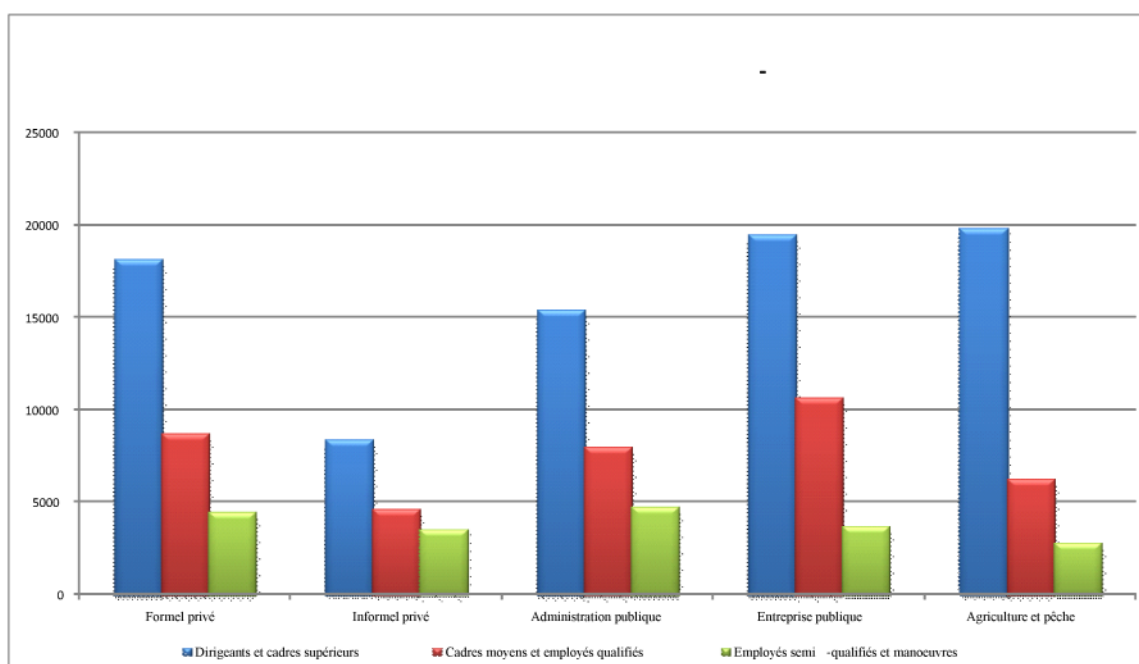


Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

et cadres d'entreprises ont des revenus d'activité supérieurs à ceux des cadres moyens et employés qualifiés dont les revenus sont plus élevés que ceux des employés semi-qualifiés et des manœuvres.

Mais des configurations différenciées de la hiérarchie salariale apparaissent entre les milieux de résidence et entre les secteurs institutionnels. Les inégalités sont très importantes dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince entre les trois grandes catégories socio-professionnelles de travailleurs dépendants, bien plus que dans les villes de province ou en milieu rural.

Graphique 36 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) des travailleurs dépendants selon la catégorie socio-professionnelle et le secteur institutionnel

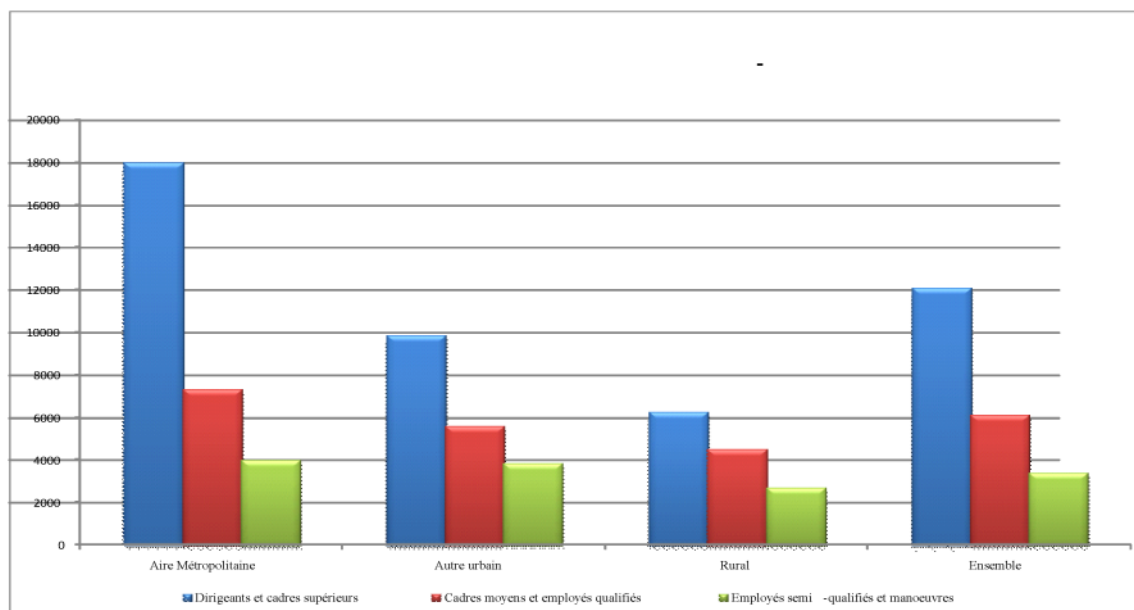


Source : IHSI. EEEL. Enquête emploi 2007.

DES REVENUS PLUS ÉLEVÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DISPOSANT D'UN LOCAL

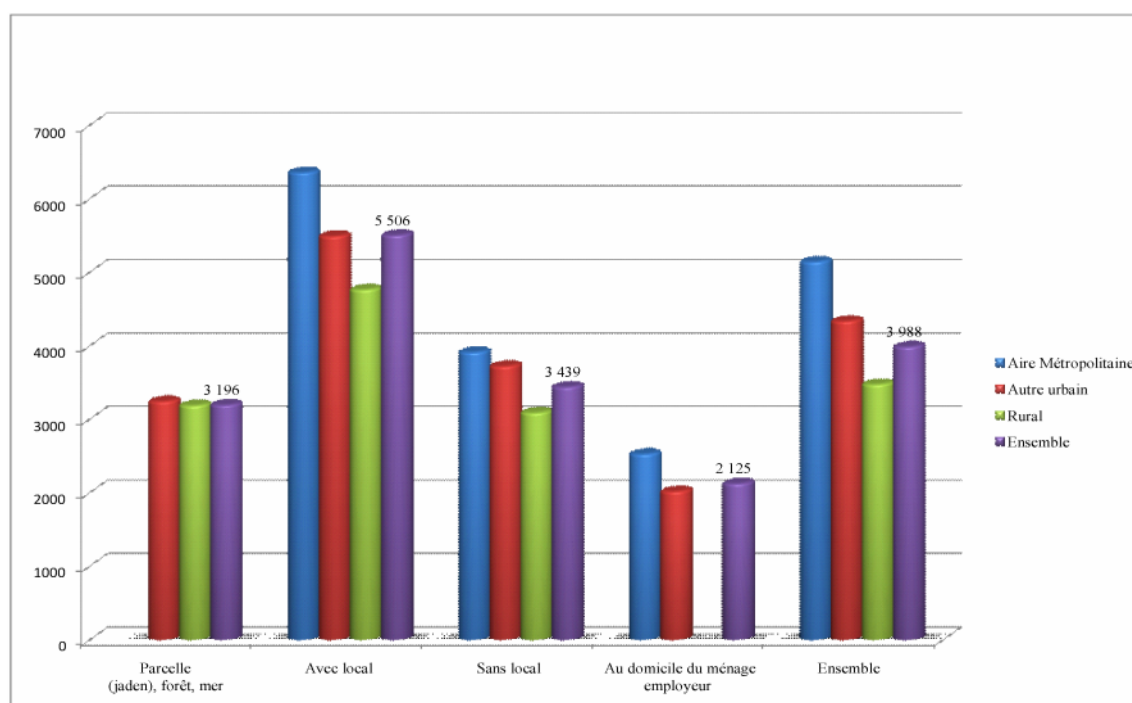
Par ailleurs, le revenu moyen des actifs occupés varie aussi avec l'existence ou non d'un local pour l'activité exercée, à compte propre ou comme travailleur dépendant (salarié ou autre). Les actifs occupés des établissements sans local, tous secteurs confondus, perçoivent un revenu moyen inférieur à celui des actifs des établissements avec local. L'écart est important avec un coefficient multiplicateur de 1.6 en faveur des actifs occupés des établissements localisés.

Graphique 37 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) des travailleurs dépendants par catégorie socio-professionnelle selon le milieu de résidence



Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Graphique 38 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) par type de localisation de l'établissement selon le milieu de résidence

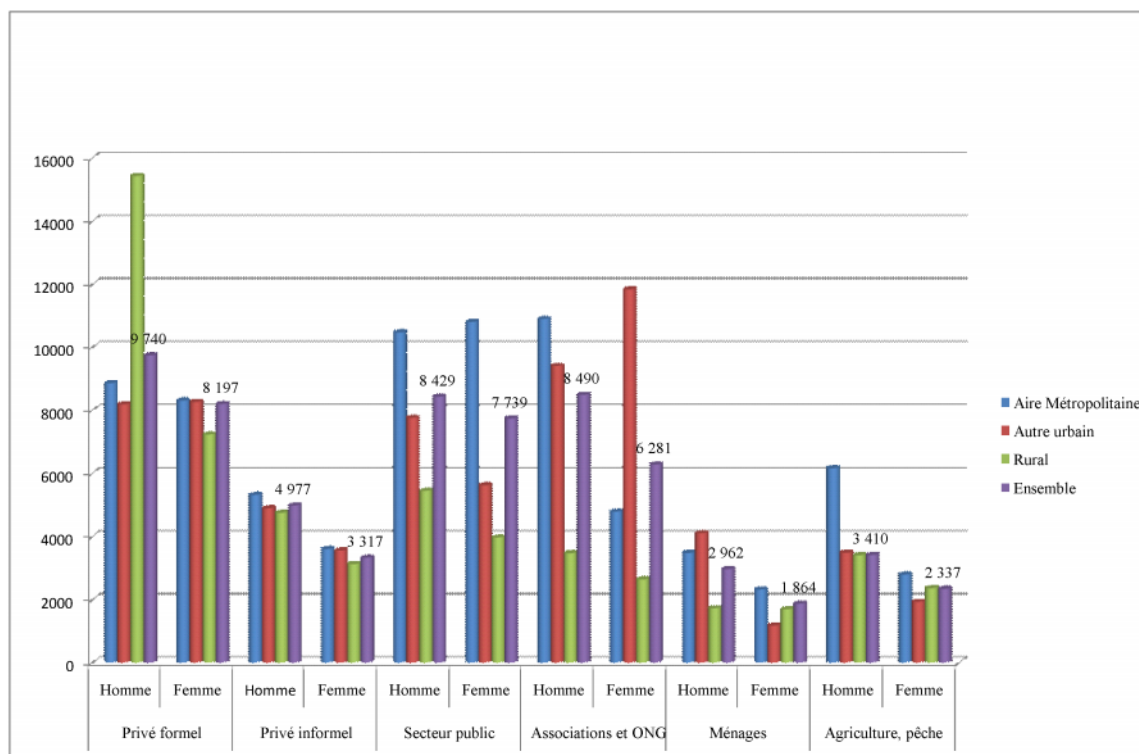


Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

LES FEMMES PERÇOIVENT DES REVENUS INFÉRIEURS À CEUX DES HOMMES

Le revenu moyen des hommes (4 582 gourdes) est supérieur à celui des femmes (3 320 gourdes), avec un coefficient multiplicateur de 1.38.

Graphique 39 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) par sexe, secteur institutionnel selon le milieu de résidence



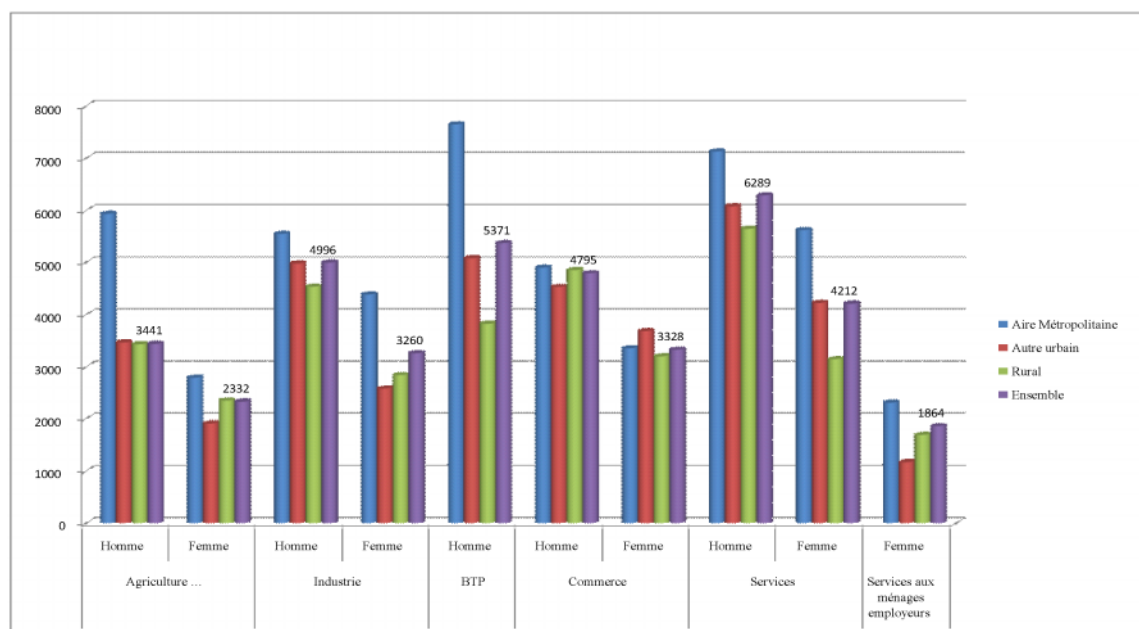
Source : IHSI. EEEL. Enquête emploi 2007.

* Les effectifs des actifs occupés des associations et ONG sont trop faibles dans l'échantillon pour des inférences statistiques relatives à leurs revenus.

Les inégalités hommes-femmes se retrouvent dans tous les secteurs institutionnels, les écarts étant variables d'un secteur à l'autre. Ces moyennes cachent quelques cas, notamment dans le secteur public, où le revenu moyen des femmes est supérieur à celui des hommes en raison de la présence, dans l'échantillon, de quelques femmes cadres moyens ou supérieurs de l'administration publique.

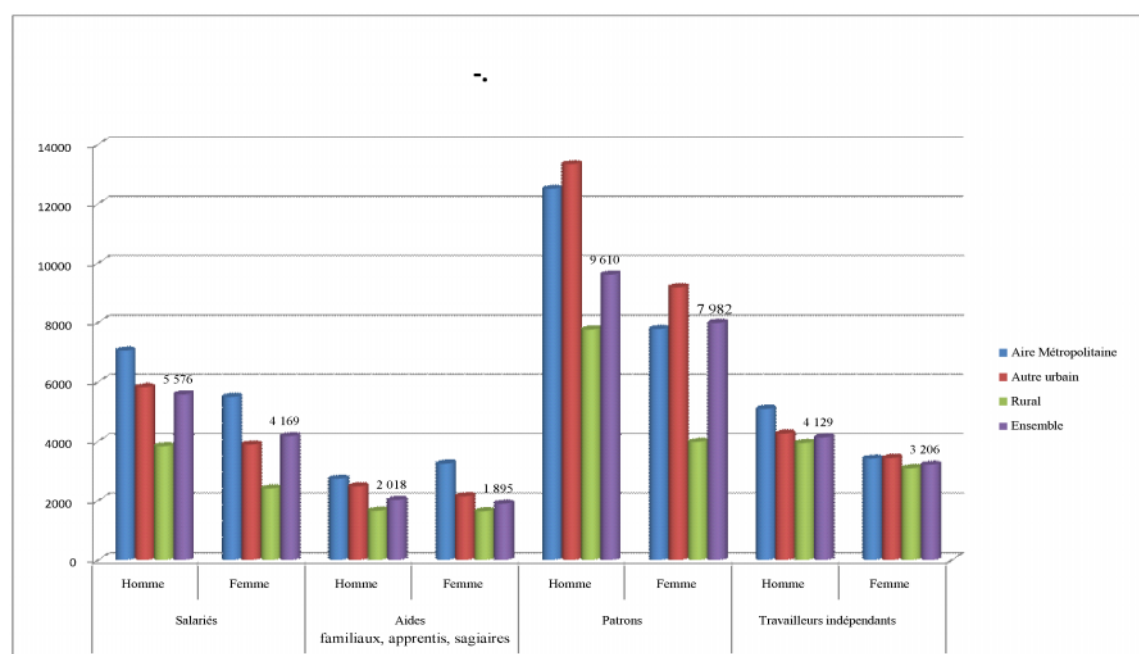
En outre, le revenu moyen des femmes est toujours inférieur à celui des hommes quel que soit le secteur d'activité et quelle que soit la catégorie-socioprofessionnelle comme on peut l'observer sur les graphiques ci-dessous.

Graphique 40 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) par sexe, secteur d'activité selon le milieu de résidence



Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Graphique 41 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) par sexe, catégorie socio-professionnelle selon le milieu de résidence



Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

* Les effectifs des actifs occupés «aides familiaux, apprentis, stagiaires» sont trop faibles dans l'échantillon pour des inférences statistiques relatives à leurs revenus.

De prime abord, les écarts entre les volumes d'heures travaillées par les hommes et par les femmes peuvent être invoqués pour expliquer ces inégalités de revenus au détriment des femmes. Mais d'autres mécanismes jouent, en tenant compte non seulement des secteurs institutionnels, des secteurs d'activité, des catégories socio-professionnelles mais encore des formes d'emploi (travail salarié, travail indépendant) dont les rapports à l'entreprise et aux marchés sont déterminants. Il faut, *a priori*, explorer plusieurs pistes : les mécanismes de discrimination dans le cas de l'emploi salarié, le phénomène de «crowding» ou d'«entassement» des femmes dans telle ou telle branche, dans tel ou tel secteur institutionnel, etc. De toute évidence, la mise en lumière de ces mécanismes requiert un travail d'élucidation des rapports sociaux de genre qui président et sous-tendent la division sexuelle du travail, la répartition des rôles entre hommes et femmes y compris pour ce qui est du volume d'heures alloué à l'exercice du travail marchand.

TRAVAILLER PLUS, GAGNER MOINS : DES PROBLÈMES DE PRODUCTIVITÉ ET DE RÉPARTITION

Outre les considérations qui précèdent sur les inégalités entre hommes et femmes, il convient de souligner que les inégalités observées au détriment des personnels de maison et des travailleurs indépendants du commerce de détail renvoient à des problèmes de productivité et de répartition des revenus. On peut parler d'une productivité faible puisque les actifs occupés concernés sont ceux qui travaillent plus – en termes de temps consacré à leur emploi – et qui, en même temps, gagnent relativement moins. C'est notamment le cas pour le commerce de détail qui rencontre également un problème de répartition lié précisément à un phénomène d'entassement dans cette branche d'activité dans un contexte de faible croissance, voire de stagnation. En clair, il y a davantage de concurrents sur un marché dont la taille n'augmente pas aussi vite que le nombre d'acteurs.

Quant au personnel de maison, il faudrait, *a priori*, considérer au premier chef un problème de répartition des revenus lié à la faible valorisation des tâches domestiques pourtant essentielles dans la reproduction de la population, à la faible valorisation du travail des femmes en général puisque ce sont celles-ci qui sont traditionnellement chargées des tâches domestiques dont une bonne part est exécutée sur la base d'un travail non reconnu comme tel et non rémunéré, aux inégalités dans la répartition des revenus entre ménages.

CC. DE L'EMPLOI PRINCIPAL À L'EXERCICE D'UN EMPLOI SECONDAIRE

MOINS D'UN QUART DES ACTIFS OCCUPÉS EXERCENT UN EMPLOI SECONDAIRE

Les actifs occupés ont été interrogés sur l'exercice, au cours des 12 mois précédant l'enquête, d'une autre activité, quel que soit le statut dans l'emploi ou le mode de rémunération. Dans l'ensemble, 14.4 % des actifs occupés déclarent avoir eu un emploi secondaire en sus de l'emploi principal. La «pluri-activité» est plus répandue en milieu rural (17 %) qu'en milieu urbain et en particulier dans l'Aire Métropolitaine où elle n'est déclarée que par 7.6 % des actifs occupés.

Si l'on part du secteur institutionnel de l'emploi principal, il apparaît que les actifs de l'administration publique sont les plus nombreux – relativement – à exercer deux emplois (16.6 %) suivis par ceux de l'agriculture et de la pêche (15.1 %) et du secteur informel (14.1 %). A l'opposé, les personnels de maison employés par les ménages sont bien moins nombreux (6.4 %), peut-être en raison de l'important volume d'heures travaillées fourni dans les ménages.

Tableau 64 : Proportion (%) de personnes ayant exercé une activité secondaire au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le secteur institutionnel

Pluri-activité	Privé informel	Administration publique	Entreprise publique	Associations et ONG	Ménage	Agriculture et pêche
Proportion de pluri-actifs	14.1	16.6	21.2	16.3	6.4	15.1
Population estimée	1 487 819	69 194	12 659	12 113	49 714	1 033 924
Echantillon	5 222	369	56	48	209	1 937

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Vu du côté des secteurs d'activité, exercer un second emploi est particulièrement fréquent dans le BTP (24.9 %) et l'industrie (20.4 %) et l'est bien moins dans le commerce de gros et de détail dont on sait qu'il est la branche de prédilection des actifs informels (9.4 %).

LES ACTIFS DU SECTEUR INFORMEL EXERCENT D'ABORD UN SECOND EMPLOI DANS CE MÊME SECTEUR

53.6 % des pluri-actifs ont un emploi principal dans le secteur informel. 52 % d'entre eux – soit 27.9 % du total des pluri-actifs – déclarent un emploi secondaire dans des établissements privés non enregistrés et dépourvus de comptabilité formelle. Il y a là comme une clôture sur ce secteur.

Elle n'est pas absolue en regard du clivage formel/informel : on trouve quelques cas où les pluri-actifs combinent un emploi du secteur informel (en activité principale) et des emplois dans les établissements privés formels et le secteur public. Reste que ces cas sont plutôt rares : c'est l'agriculture qui constitue le second pôle d'insertion des actifs informels dans l'emploi secondaire (41 % d'entre eux ou encore 22.1 % du total des pluri-actifs).

En fait, il y a une quasi-clôture sur le secteur informel dans l'Aire Métropolitaine caractérisée par la prédominance des emplois des établissements privés informels. Près de 9 actifs du secteur informel ont un emploi secondaire dans ce même secteur. L'articulation informel/agriculture est bien plus nette en milieu rural (54.7 % des actifs informels dans un emploi secondaire agricole) et dans une moindre mesure dans les villes de province (20.3 %).

Tableau 65 : Distribution (%) des actifs occupés ayant exercé une activité secondaire au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le secteur institutionnel de l'emploi principal et le secteur institutionnel de l'emploi secondaire

Secteur institutionnel emploi secondaire	Secteur institutionnel emploi principal							Ensemble
	Formel privé	Informel privé	Administration publique	Entreprise publique	Associations et ONG	Ménage	Agriculture et pêche	
Privé formel	0.2	0.6	0.2	0	0		0.1	1.2
Privé informel	1.1	27.9	1.9	0.2	0.1	0.5	24.7	56.5
Secteur public	0.2	1.4	0.3				0.5	2.4
Associations et ONG	0.1	1.5			0		1.8	3.4
Agriculture et pêche	0.1	22.1	0.5	0.5	0.3	0.3	12.7	36.5
Total	1.7	53.6	2.9	0.7	0.5	0.8	39.8	100
Population estimée	6 679	209 885	11 484	2 678	1 978	3 178	155 906	391 787
Echantillon	25*	574	62*	7*	6*	15*	316	1 005

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

* Les effectifs des actifs occupés ayant exercé une activité secondaire et dont l'emploi principal se situe dans les secteurs institutionnels formel privé, administration publique, entreprise publique, associations et ONG, ménages, sont trop faibles dans l'échantillon pour des inférences statistiques relatives à leur pluri-activité.

LES ACTIFS DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE S'ENGAGENT AU PREMIER CHEF DANS LE SECTEUR INFORMEL

Parallèlement, les actifs exerçant un emploi dans l'agriculture comme activité principale s'insèrent au premier chef dans des établissements privés informels dans leur activité secondaire (62 % d'entre eux soit 24.7 % du total des pluri-actifs) puis dans l'agriculture (32 % d'entre eux soit 39.8 % du total des pluri-actifs (cf. annexe 2, tableau I).

X. CONCLUSION

On est en présence de systèmes d'emploi restreints : les taux d'activité ou d'engagement dans l'activité économique sont relativement faibles même si la population est encore jeune et relativement scolarisée. L'inactivité involontaire prédomine : c'est une première dimension de la dégradation des systèmes d'emploi urbains et ruraux.

Parallèlement, l'incidence du chômage ouvert est élevée, notamment en milieu urbain, chez les plus jeunes et chez les plus instruits. De plus, derrière les chômeurs en quête active d'emploi, l'on trouve une importante population d'inactifs disponibles, d'où des taux de chômage élargi très élevés, exprimant une forte pression sur le système d'emploi en milieu rural, chez les femmes, dans les populations d'âge intermédiaire et chez les plus instruits. Cette seconde dimension de la dégradation des systèmes d'emploi se voit renforcée par les attitudes et les demandes (explicites ou implicites) des chômeurs à la recherche d'un emploi et des inactifs disponibles : la préférence pour l'emploi salarié, durable surtout, synonyme de stabilité du revenu, et la demande de travail à temps partiel des inactifs disponibles et des personnes (des femmes) au foyer entre autres.

Du côté de l'emploi comme tel, il apparaît que l'emploi informel (au sens de la CIST-2003), en particulier l'emploi créé par les établissements privés informels constituant le secteur informel, l'emporte sur les autres types d'emploi dans l'ensemble du pays. Il constitue la quasi-totalité de l'emploi dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince. Une telle situation peut être lue, pour le milieu urbain surtout, comme l'aboutissement d'un processus d'informalisation massif où toutes les classes d'âge sont engagées, qu'il s'agisse des nouveaux entrants dans le système d'emploi ou des anciens travailleurs plus âgés. Un processus qui concerne tous les niveaux d'études, au point que la majorité des actifs ayant un niveau d'études secondaire ou universitaire exerce aujourd'hui des emplois informels. Un processus qui concerne non seulement le travail indépendant mais encore le travail salarié majoritairement géré par des établissements informels. La prise en compte des «degrés de formalité» en fonction des combinaisons entre l'enregistrement (ou non) de l'établissement et le type de comptabilité ne permet que d'atténuer «à la marge» la prédominance écrasante des emplois créés par les établissements privés non-enregistrés.

En outre, dans la mesure où les relations de travail informelles dans les établissements privés formels ne concernent qu'une faible proportion des actifs occupés, c'est bien la représentation

de l'emploi informel comme *secteur* qui s'impose du point de vue des formes d'emploi. Les articulations, à travers la pluri-activité, entre emplois du secteur informel et emplois formels (privés et publics) sont rares. Il faudra, pour plus de précision, aborder la question des mobilités professionnelles afin de repérer les mobilités entre emplois formels et emplois du secteur informel et d'en apprécier la contribution aux processus d'informalisation de l'emploi.

En l'état, cette très forte prédominance de l'emploi du secteur informel en milieu urbain surtout, peut être lue comme une troisième dimension de la dégradation des systèmes d'emploi. Elle atteste de l'incapacité des établissements privés formels à créer des emplois en regard de la démographie. Et, au-delà des différences entre les villes et le milieu rural, l'emploi informel, fortement présent, relève de la «survie» :

- Il y a une forte concentration sur le commerce de produits alimentaires (produits agricoles bruts ou produits alimentaires manufacturés), avec d'ailleurs des comportements d'autoconsommation comme dans le cas des services de restauration de rue. Les femmes sont les premières actrices de ce type de commerce tout comme des services de restauration non-enregistrés et dépourvus de comptabilité formelle;
- L'exercice de l'emploi, en l'absence de local, à domicile ou sur la voie publique renvoie à une stratégie (délibérée ou non) de réduire les coûts. Les revenus étant faibles, notamment ceux des travailleurs à compte propre du secteur informel, ces stratégies sont nécessaires (elles sont payantes puisque les coûts reportés n'obèrent pas le bénéfice obtenu);
- Les revenus sont faibles en regard de volumes d'heures travaillées importants. Il est vrai que c'est particulièrement le cas pour les personnels de maison du secteur institutionnel des ménages employeurs. Dans ce secteur, les revenus moyens figurent parmi les plus faibles de la hiérarchie des revenus avec un engagement en temps de l'ordre de 55 heures par semaine pour les femmes! Mais c'est aussi le cas pour les actifs du secteur informel qui, tout en travaillant en moyenne le même nombre d'heures que les actifs des établissements privés formels, sont moins bien rémunérés;
- Il faut bien sûr rapporter les revenus nominaux du travail (salarié ou indépendant) perçus au nombre de personnes à charge des actifs des établissements privés formels et informels – en

tenant compte entre autres du nombre d'actifs occupés par ménage. Mais si l'emploi du secteur informel a pu être considéré comme une alternative à l'emploi agricole, il apparaît aujourd'hui que le revenu moyen qu'il procure en milieu urbain est proche de celui des actifs agricoles. Il convient alors de creuser la question de la répartition des revenus d'activité et de saisir la contribution des transferts des émigrés au revenu total d'une part, celle des niveaux de vie d'autre part, sachant que la dépense monétaire pour la consommation des ménages en milieu urbain est a priori plus élevée qu'en milieu rural où l'on pratique encore l'auto-consommation.

Si la logique de «survie» l'emporte dans tous les milieux de résidence, il n'en faut pas moins mettre en contexte l'emploi du secteur informel en restituant la configuration globale du fonctionnement des systèmes d'emploi fondée sur le triptyque : activité – chômage (ouvert et élargi) – emploi informel dans les différents milieux de résidence.

En milieu urbain, la coexistence entre un taux d'activité faible, des taux de chômage ouvert et élargi élevés et d'une informalisation quasi-totale de l'emploi pose de plus en plus clairement le problème des capacités d'absorption du «secteur informel». Ces capacités ne sont pas figées, de toute évidence, dans leur globalité. Mais la question de la qualité des emplois créés ou à créer, notamment du point de vue des revenus créés, demeure ouverte. L'extension de l'emploi du secteur informel et sa concentration sur le commerce sont portés par des logiques d'allongement des circuits de commercialisation dans un contexte où la création de richesses est largement insuffisante devant la croissance démographique. En clair, on a des revenus plus faibles tirés d'un gâteau plus petit ou qui ne croît pas assez vite.

En milieu rural, il y a coexistence entre un taux d'activité faible, un taux de chômage élargi élevé, une polarisation de l'emploi entre l'emploi agricole encore majoritaire (54.8 %) et l'emploi du secteur informel (48 %). Ainsi, l'informalisation relèverait d'un double processus. D'une part, l'insertion de plus en plus poussée dans les activités commerciales au-delà de la seule vente des produits des exploitations agricoles. D'autre part, l'extension de «nouvelles» activités – l'éducation par exemple – liée à une sortie de l'agriculture. Le tout dans un contexte d'une régulation étatique restreinte ou limitée aussi bien à l'égard du milieu rural qu'à l'égard de certaines branches d'activité en particulier. Le premier processus qui renvoie lui aussi à un allongement des circuits de commercialisation débouche ainsi sur l'exercice d'activités commerciales auxquelles beaucoup de temps est consacré (44 heures en moyenne dans la semaine précédant l'enquête).

XI. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Afristat (1997), Actes du Séminaire «Le secteur informel et la politique économique en Afrique subsaharienne», Bamako, 10-14 mars.

American Center for International Labor Solidarity/AFL-CIO (2003), *Unequal Equation. The Labor code and workers rights in Haïti*, Washington.

Backiny Prosper, Kingne Apollinaire, Roubaud François (1993), *Le secteur informel à Yaoundé. Principaux résultats*, DIAL/DSCN, Paris / Yaoundé, 28 p.

Backiny Prosper, Kingne Apollinaire, Ngassau André, Roubaud François (1993) *Consommation et conditions de vie des ménages à Yaoundé. Premiers résultats*, DIAL/DSCN, Paris / Yaoundé, 24 p.

Bardon Rémi (1998), *L'enquête 1-2-3 : Principes, définitions et mode opératoire. Les cas de Yaoundé et d'Antananarivo*, communication au séminaire «Le secteur informel dans les pays du bassin méditerranéen», 3-5 Mai 1998, Rome, ISTAT.

Berthelier Pierre, Roubaud François (1993), *Conditions d'activité de la population de Yaoundé. Premiers résultats*, DIAL/DSCN, Paris/Yaoundé, 16 p.

Charmes Jacques (1997), «La nouvelle définition internationale du secteur informel et conséquences sur les systèmes et méthodes de mesure», in Afristat, *Actes du Séminaire «Le secteur informel et la politique économique en Afrique subsaharienne»*, Bamako, 10-14 mars.

Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST) (2003), *Directive concernant une définition statistique de l'emploi informel*, OIT, Genève, 4 p.

International Labor Office (ILO) (2002), *Resolution concerning decent work and informal economy*, Genève, 10 p.

Institut Haïtien de Statistique (IHS), *Recensement 1950*.

Institut Haïtien de Statistique (1979), *Recensement général de la population et du logement - Août 1971. Résultats pour l'ensemble du pays*, Port-au-Prince.

Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (1984), *Résultats anticipés du Recensement Général de 1982*, Port-au-Prince.

Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (1984), *La population active en 1982*, Port-au-Prince, 50 p.

Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (1988), *Enquête socio-économique dans les quartiers populeux*, Port-au-Prince, Juillet 1988, 284 p.

Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (1992), *Enquête Budget-Consommation des Ménages (EBCM) 1986-1987 (Volume I, Tome I)*, Port-au-Prince, Mai 1992, 233 p.

Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (2001), *Enquête Budget-Consommation des Ménages (EBCM 1999-2000), Volume II : Revenus, dépenses et consommation des ménages*, Port-au-Prince.

Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique, FAFO – Institut d'Etudes Internationales Appliquées, Programme des Nations-Unies pour le Développement (2003), *Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti (ECVH – 2001), Volume I*, Port-au-Prince.

Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (2003), *Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Résultats préliminaires*, Port-au-Prince.

Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (2005), *Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Résultats définitifs. Ensemble du pays*, Port-au-Prince.

Lamaute-Brisson Nathalie (2002), *L'économie informelle en Haïti. De la reproduction urbaine à Port-au-Prince*, L'Harmattan, Innoval, Paris, Dunkerque.

Lim Lean Lin (2002), *Decent Work and the Informal Economy*, Communication for the Workshop "Rethinking Labor Market Informalization : Precarious Jobs, Poverty and Social Protection", Cornell University.

Negrete Rodrigo (2002), *Case studies on the operation of the concept of "Informal Employment" as distinct from "Informal Sector Employment"*, Delhi Group.

Organisation Internationale du Travail (OIT) (2003), *Rapport de la Conférence. Dix-septième Conférence Internationale des Statisticiens du Travail*, BIT, Genève, 168 p.

Paillant Joseph (2008), *Code fiscal mis à jour*, Port-au-Prince.

Projet MADIO, (1995) *Le secteur informel dans l'agglomération d'Antananarivo. Performances, Insertion, Perspectives*, Second Trimestre 1995, Antananarivo, 50 p.

Projet MADIO (1995), *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération d'Antananarivo*, Antananarivo, Premier Trimestre 1995, 32 p.

Roubaud François (1997), «La mesure du secteur informel en Afrique : les stratégies de collecte des données», in Afristat, *Actes du Séminaire «Le secteur informel et la politique économique en Afrique subsaharienne»*, Bamako, 10-14 mars.

Secrétairerie d'Etat du Plan – SEP – (1981), *Enquête sur l'emploi urbain en Haïti (1978-1979)*, Projet PNUD-BIT/74/014 «Planification des Ressources humaines et de l'Emploi», Port-au-Prince, 60 p.

Séruszier Michel (2004), «La mesure de l'économie informelle et sa contribution aux comptes des ménages», Stateco, No. 98, p. 37-49.

XII. LISTE DE TABLEAUX

Tableau 1 : Echantillon (SDE et ménages) de l'enquête emploi selon le milieu de résidence.....	17
Tableau 2 : Echantillon (SDE et ménages) de l'enquête emploi selon la strate (département géographique et Aire Métropolitaine).....	18
Tableau 3 : Taux (%) de couverture des SDE et taux (%) de réponse des ménages selon la strate.....	21
Tableau 4 : Age moyen et âge médian par sexe selon le milieu de résidence.....	22
Tableau 5 : Principales caractéristiques des ménages selon le milieu de résidence.....	23
Tableau 6 : Taux (%) de fréquentation scolaire de la population scolarisable (6-24 ans) par groupe d'âge selon le milieu de résidence.....	24
Tableau 7 : Distribution (%) des personnes scolarisées selon le type d'école fréquenté et le milieu de résidence.....	26
Tableau 8 : Taux (%) de fréquentation scolaire par sexe et groupe d'âge selon le milieu de résidence.....	27
Tableau 9 : Taux (%) net d'activité par sexe selon le milieu de résidence.....	28
Tableau 10 : Taux (%) net d'activité par sexe, le statut dans le ménage selon le milieu de résidence.....	32
Tableau 11 : Distribution (%) des inactifs par sexe selon le statut dans le ménage et la catégorie fonctionnelle.....	33
Tableau 12 : Proportion (%) de femmes dans les catégories fonctionnelles de la population inactive selon le milieu de résidence.....	35
Tableau 13 : Age moyen (en années) des inactifs selon la catégorie fonctionnelle et le milieu de résidence.....	36

Tableau 14 : Distribution (%) des inactifs par sexe selon le niveau d'études atteint et la catégorie fonctionnelle.....	36
Tableau 15 : Distribution (%) des inactifs par sexe selon le type d'inactivité.....	38
Tableau 16 : Distribution (%) des inactifs selon la catégorie fonctionnelle d'inactif et le type d'inactivité.....	39
Tableau 17 : Distribution (%) des inactifs selon le type d'inactivité et la catégorie fonctionnelle d'inactif.....	39
Tableau 18 : Distribution (%) des inactifs volontaires par sexe selon la raison de la non-recherche d'emploi.....	40
Tableau 19 : Distribution (%) des inactifs involontaires non disponibles selon les raisons de la non-recherche d'emploi et le milieu de résidence.....	41
Tableau 20 : Distribution (%) des inactifs involontaires disponibles selon les raisons de la non-recherche d'emploi et le milieu de résidence.....	42
Tableau 21 : Distribution (%) des inactifs involontaires disponibles par catégorie fonctionnelle d'inactif selon les raisons de la non-recherche d'emploi.....	42
Tableau 22 : Distribution (%) des personnes au foyer classées comme inactifs involontaires disponibles par sexe selon les raisons de la non-recherche d'emploi.....	43
Tableau 23 : Proportion (%) des inactifs (hors inactifs involontaires disponibles) ayant déclaré au moins un mode de prise en charge selon le milieu de résidence.....	44
Tableau 24 : Proportion (%) des inactifs (hors inactifs involontaires disponibles) selon leur déclaration de mode de prise en charge parmi les inactifs ayant cité deux modes au moins.....	45
Tableau 25 : Taux (%) de chômage (10 ans et plus) par sexe selon le milieu de résidence.....	46

Tableau 26 : Taux (%) de chômage (10 ans et plus) par sexe selon le statut dans le ménage.....	51
Tableau 27 : Distribution (%) des chômeurs selon le lien avec le système d'emploi selon le milieu de résidence.....	52
Tableau 28 : Proportion (%) de femmes selon le lien du chômeur avec le système d'emploi et le milieu de résidence.....	52
Tableau 29 : Distribution (%) des chômeurs selon le niveau d'études atteint et le lien avec le système d'emploi.....	53
Tableau 30 : Distribution (%) des chômeurs selon le niveau d'études atteint, le milieu de résidence et le lien avec le système d'emploi.....	53
Tableau 31 : Proportion (%) de chômeurs ayant effectué au moins une démarche de recherche d'emploi selon le milieu de résidence et le lien avec le système d'emploi.....	54
Tableau 32 : Proportion (%) des actifs en situation de chômage ouvert ayant effectué au moins une démarche de recherche d'emploi selon le niveau d'études atteint.....	56
Tableau 33 : Taux (%) de chômage élargi et taux (%) de chômage ouvert par sexe selon le milieu de résidence.....	57
Tableau 34 : Taux (%) de chômage élargi par sexe selon le niveau d'études atteint.....	60
Tableau 35 : Distribution (%) des personnes en situation de chômage ouvert et des inactifs involontaires disponibles selon la situation dans l'emploi recherchée ou désirée...	61
Tableau 36 : Distribution (%) des chômeurs en situation de chômage ouvert et des inactifs involontaires disponibles selon la situation dans l'emploi recherchée ou désirée et le niveau d'études atteint.....	61
Tableau 37 : Distribution (%) des personnes en situation de chômage ouvert et des inactifs disponibles préférant l'emploi salarié selon la première raison de cette préférence.....	62

Tableau 38 : Distribution (%) des personnes en situation de chômage ouvert et des inactifs disponibles préférant l'emploi salarié selon la durée du contrat recherchée ou désirée.....	63
Tableau 39 : Distribution (%) des personnes en situation de chômage ouvert et des inactifs disponibles préférant l'emploi salarié selon le type d'employeur recherché ou désiré.....	63
Tableau 40 : Proportion (%) des personnes en situation de chômage ouvert et des inactifs disponibles ayant préféré l'emploi indépendant déclarant au moins une raison pour justifier cette préférence.....	64
Tableau 41 : Distribution (%) des personnes en situation de chômage ouvert et des inactifs involontaires disponibles selon l'adéquation recherchée entre l'emploi et le métier ou la profession.....	65
Tableau 42 : Distribution (%) des personnes en situation de chômage ouvert et des inactifs involontaires disponibles selon le temps de travail recherché ou désiré.....	65
Tableau 43 : Distribution (%) des inactifs involontaires disponibles par sexe selon le temps de travail recherché ou désiré et la catégorie fonctionnelle d'inactif.....	66
Tableau 44 : Proportion (%) des personnes en situation de chômage ouvert et des inactifs disponibles déclarant au moins un mode de prise en charge.....	67
Tableau 45 : Proportion (%) d'actifs occupés exerçant des emplois informels au sens de la CIST-2003.....	72
Tableau 46 : Distribution (%) des actifs occupés par type d'établissement selon le milieu de résidence.....	73
Tableau 47 : Distribution (%) des actifs occupés par secteur institutionnel selon le milieu de résidence.....	74

Tableau 48 : Distribution (%) des actifs occupés par secteur institutionnel selon le milieu de résidence.....	74
Tableau 49 : Distribution (%) des actifs occupés par secteur institutionnel selon le milieu de résidence.....	77
Tableau 50 : Distribution (%) des actifs occupés vivant en milieu urbain par secteur institutionnel selon le milieu de résidence.....	77
Tableau 51 : Age moyen par sexe selon le secteur institutionnel des actifs occupés.....	78
Tableau 52 : Proportion (%) de femmes dans les secteurs institutionnels selon le milieu de résidence.....	78
Tableau 53 : Distribution (%) des actifs occupés selon le secteur institutionnel et le statut dans le ménage.....	82
Tableau 54 : Distribution (%) des actifs du secteur informel selon le niveau d'études atteint et le milieu de résidence.....	85
Tableau 55 : Distribution (%) des actifs occupés selon la branche d'activité et le secteur institutionnel.....	87
Tableau 56 : Distribution (%) des actifs occupés selon la profession exercée et le secteur institutionnel.....	89
Tableau 57 : Distribution (%) des actifs occupés selon la catégorie socio-professionnelle et le secteur institutionnel.....	90
Tableau 58 : Distribution (%) des actifs occupés par catégorie socio-professionnelle selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence.....	91
Tableau 59 : Distribution (%) des actifs occupés par secteur institutionnel selon l'existence d'un local.....	93

Tableau 60 : Distribution (%) des actifs occupés des établissements dépourvus de local par sexe selon le lieu d'exercice de l'emploi et le milieu de résidence.....	94
Tableau 61 : Distribution (%) des actifs occupés des établissements privés formels et informels disposant d'un local selon le type.....	95
Tableau 62 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) selon le secteur institutionnel.....	104
Tableau 63 : Revenu moyen (en gourdes) des actifs occupés ayant déclaré un revenu (mois précédant l'enquête) selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence.....	104
Tableau 64 : Proportion (%) de personnes ayant exercé une activité secondaire au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le secteur institutionnel.....	114
Tableau 65 : Distribution (%) des actifs occupés ayant exercé une activité secondaire au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le secteur institutionnel de l'emploi principal et le secteur institutionnel de l'emploi secondaire.....	115

ANNEXE 1

Tableau A : Echantillon de l'enquête emploi selon le domaine, la strate et la strate spécifique....	132
---	-----

ANNEXE 2

Tableau B : Proportion (%) des inactifs (hors inactifs involontaires disponibles) ayant déclaré tel mode de prise en charge par type d'inactivité.....	135
Tableau C : Distribution (%) des actifs occupés selon la tranche d'âge quinquennale par secteur institutionnel.....	135
Tableau D : Distribution (%) de la population active occupée dans les établissements informels de commerce selon la branche d'activité par milieu de résidence.....	136
Tableau E : Distribution (%) des salariés des secteurs privé formel et privé informel selon la branche d'activité.....	136

Tableau F : Distribution (%) des salariés des secteurs privé formel et privé informel selon la branche d'activité.....	137
Tableau G : Distribution (%) des actifs occupés des établissements privés formels et informels disposant d'un local selon le type de local par milieu de résidence.....	137
Tableau H : Distribution (%) des actifs occupés des établissements privés formels et informels disposant d'un local selon le type de local par sexe.....	138
Tableau I : Distribution (%) des actifs occupés ayant exercé une activité secondaire au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le secteur institutionnel de l'emploi secondaire et le secteur institutionnel de l'emploi principal.....	138

XIII. LISTE DE GRAPHIQUES

Graphique 1 : Distribution (%) des ménages par sexe selon le type de ménage.....	24
Graphique 2 : Taux (%) de fréquentation scolaire par âge simple chez les 6-24 ans selon le milieu de résidence.....	25
Graphique 3 : Distribution (%) des 6-24 ans selon le niveau d'études atteint et le milieu de résidence.....	27
Graphique 4 : Taux (%) d'activité par sexe et tranche d'âge quinquennale. Ensemble pays.....	29
Graphique 5 : Taux (%) d'activité par sexe et tranche d'âge quinquennale. Aire Métropolitaine de Port-au-Prince.....	30
Graphique 6 : Taux (%) d'activité par sexe et tranche d'âge quinquennale. Autres villes.....	30
Graphique 7 : Taux (%) d'activité par sexe et tranche d'âge quinquennale. Milieu rural.....	31
Graphique 8 : Distribution (%) des femmes inactives par tranche d'âge quinquennale selon la catégorie fonctionnelle.....	32

Graphique 9 : Taux(%) d'activité par tranche d'âge quinquennale selon le milieu de résidence.....	34
Graphique 10 : Structure de la population totale selon l'âge et le rapport à l'activité économique.....	38
Graphique 11 : Taux (%) de chômage par sexe selon la tranche d'âge quinquennale. Ensemble pays.....	47
Graphique 12 : Taux (%) de chômage par sexe selon la tranche d'âge quinquennale, En milieu urbain.....	48
Graphique 13 : Taux (%) de chômage par sexe selon la tranche d'âge quinquennale, En milieu rural.....	48
Graphique 14 : Taux (%) de chômage par sexe selon le niveau d'études. Ensemble pays.....	49
Graphique 15 : Taux (%) de chômage par sexe selon le niveau d'études. En milieu urbain.....	50
Graphique 16 : Taux (%) de chômage par sexe selon le niveau d'études. En milieu rural.....	50
Graphique 17 : Taux (%) de chômage élargi par tranche d'âge quinquennale et par sexe dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince.....	59
Graphique 18 : Taux (%) de chômage élargi par tranche d'âge quinquennale et par sexe. En milieu rural.....	59
Graphique 19 : Distribution (%) de la population active occupée par sexe, le secteur institutionnel selon le milieu de résidence.....	79
Graphique 20 : Distribution (%) de la population active occupée par secteur institutionnel selon le statut migratoire (lieu de naissance) et le milieu de résidence.....	80
Graphique 21 : Proportion (%) de migrants internes (lieu de naissance) dans la population active occupée selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence.....	81

Graphique 22 : Distribution (%) de la population active occupée selon le niveau d'études atteint et le secteur institutionnel.....	83
Graphique 23 : Distribution (%) de la population active occupée en milieu rural par tranche d'âge quinquennale selon la branche d'activité de l'emploi principal.,.....	86
Graphique 24 : Distribution (%) des salariés du secteur privé formel et du secteur privé informel dans les services (hors commerce) selon la branche d'activité et le secteur institutionnel.....	92
Graphique 25 : Nombre moyen d'heures travaillées (semaine précédant l'enquête) et nombre moyen d'heures habituellement travaillées par secteur institutionnel.....	97
Graphique 26 : Nombre moyen d'heures travaillées (semaine précédant l'enquête) et nombre moyen d'heures habituellement travaillées par secteur institutionnel selon le milieu de résidence.....	98
Graphique 27 : Nombre moyen d'heures travaillées (semaine précédant l'enquête) et nombre moyen d'heures habituellement travaillées des actifs occupés du secteur informel par secteur d'activité selon le milieu de résidence.....	99
Graphique 28 : Nombre moyen d'heures travaillées (semaine précédant l'enquête) et nombre moyen d'heures habituellement travaillées par catégorie socio-professionnelle.....	100
Graphique 29 : Nombre moyen d'heures travaillées (semaine précédant l'enquête) et nombre moyen d'heures habituellement travaillées par sexe et le secteur institutionnel.....	101
Graphique 30 : Nombre moyen d'heures travaillées (semaine précédant l'enquête) et nombre moyen d'heures habituellement travaillées par sexe et le secteur d'activité.....	102
Graphique 31 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) par secteur institutionnel selon le milieu de résidence.....	105
Graphique 32 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) par secteur d'activité selon le milieu de résidence.....	105

Graphique 33 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) par catégorie socio-professionnelle selon le milieu de résidence.....	106
Graphique 34 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) par catégorie socio-professionnelle, selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence.....	107
Graphique 35 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) des travailleurs dépendants par catégorie socio-professionnelle, selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence.....	108
Graphique 36 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) des travailleurs dépendants selon la catégorie socio-professionnelle et le secteur institutionnel.....	109
Graphique 37 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) des travailleurs dépendants par catégorie socio-professionnelle selon le milieu de résidence.....	110
Graphique 38 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) par type de localisation de l'établissement selon le milieu de résidence.....	110
Graphique 39 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) par sexe, secteur institutionnel selon le milieu de résidence.....	111
Graphique 40 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) par sexe, secteur d'activité selon le milieu de résidence.....	112
Graphique 41 : Revenu moyen (en gourdes) de l'emploi principal (mois précédant l'enquête) par sexe, catégorie socio-professionnelle selon le milieu de résidence.....,.....	112

XIV. ANNEXE 1

Tableau A : Echantillon de l'enquête emploi selon le domaine, la strate et la strate spécifique

Aire Géographique	RGPH 2003	EMEM II	Enquête Emploi	
	Nombre de SDE	Nombre de SDE	Nombre de SDE	Nombre de Ménages
Aire Métropolitaine	1 897	150	150	3 000
Très faible densité	532	42	42	840
Faible densité	423	33	33	660
Densité modérée	485	39	39	780
Densité élevée	345	27	27	540
Densité très élevée	112	9	9	180
Reste Ouest	2 015	108	29	580
Urbain	202	17	8	160
Croix des Bouquets	29	9	6	120
Autres villes	173	8	2	40
Rural	1 813	91	21	420
Périphérie ville principale	213	11	4	80
Reste rural	1 600	80	17	340
Sud-Est	728	67	20	400
Urbain	89	14	9	180
Jacmel	40	7	5	100
Autres villes	49	7	4	80
Rural	639	53	11	220
Périphérie ville principale	107	9	2	40
Reste rural	532	44	9	180
Nord	1 182	94	38	760
Urbain	431	45	28	560
Cap-Haïtien	260	23	16	320
Autres villes	171	22	12	240
Rural	751	49	10	200
Périphérie ville principale	65	4	1	20
Reste rural	686	45	9	180

Tableau A (Suite) : Echantillon de l'enquête emploi selon le domaine, la strate et la strate spécifique

Aire Géographique	RGPH 2003	EMEM II	Enquête Emploi	
	Nombre de SDE	Nombre de SDE	Nombre de SDE	Nombre de Ménages
Nord-Est	423	56	22	440
Urbain	156	27	16	320
Fort-Liberté	28	14	8	160
Autres villes	128	13	8	160
Rural	267	30	6	120
Périphérie ville principale	14	3	1	20
Reste rural	253	27	5	100
Artibonite	2 058	118	41	820
Urbain	438	41	26	520
Gonaïves	151	21	15	300
Autres villes	287	20	11	220
Rural	1 620	77	15	300
Périphérie ville principale	124	6	1	20
Reste rural	1 496	71	14	280
Centre	997	78	24	480
Urbain	144	17	11	220
Hinche	39	9	6	120
Autres villes	105	8	5	100
Rural	853	61	13	260
Périphérie ville principale	99	7	2	40
Reste rural	754	54	11	220
Sud	976	77	23	460
Urbain	129	17	11	220
Cayes	58	9	6	120
Autres villes	71	8	5	100
Rural	847	60	12	240
Périphérie ville principale	54	4	1	20
Reste rural	793	56	11	220

Tableau A (Suite et fin) : Echantillon de l'enquête emploi selon le domaine, la strate et la strate spécifique

Aire Géographique	RGPH 2003	EMEM II	Enquête Emploi	
	Nombre de SDE	Nombre de SDE	Nombre de SDE	Nombre de Ménages
Grande-Anse	511	55	17	340
Urbain	86	10	8	160
Jérémie	37	5	4	80
Autres villes	49	5	4	80
Rural	425	45	9	180
Périphérie ville principale	36	4	1	20
Reste rural	389	41	8	160
Nippes	482	54	17	340
Urbain	45	12	9	180
Miragoane	21	6	5	100
Autres villes	24	6	4	80
Rural	437	42	8	160
Périphérie ville principale	61	6	1	20
Reste rural	376	36	7	140
Nord-Ouest	698	68	23	460
Urbain	123	21	13	260
Port-de-Paix	64	11	8	160
Autres villes	59	10	5	100
Rural	575	47	10	200
Périphérie ville principale	34	3	1	20
Reste rural	541	44	9	180
Ensemble	11 967	926	404	8 080

XV. ANNEXE 2

Tableau B : Proportion (%) des inactifs (hors inactifs involontaires disponibles) ayant déclaré tel mode de prise en charge par type d'inactivité

Mode de prise en charge	Inactif volontaire	Inactif involontaire non disponible pour travailler	Autre inactif	Ensemble
Transferts de parents/amis vivant en Haïti	8.8	7.4	8.2	8.2
Transferts de parents/amis vivant à l'étranger	6.6	5.8	9.7	6.4
Aide régulière de personnes non apparentées	7.5	8.9	15.8	8.5
Reçoit une bourse	1.9	0.6	0.0	1.3
Vit de son épargne	1.3	1.4	3.5	1.5
Prise en charge par le ménage	96.6	96.1	89.4	96.1
Perçoit des revenus de rente	0.2	0.3	0.3	0.2
Perçoit une pension d'emploi	0.0	0.0	0.0	0.0
Perçoit une pension alimentaire	0.0	0.0	0.0	0.0
Mendie	0.5	0.9	2.0	0.7
Population estimée	816 766	683 956	69 554	1 570 276
Échantillon	2 841	2 304	230	5 375

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Tableau C : Distribution (%) des actifs occupés selon la tranche d'âge quinquennale par secteur institutionnel

Tranche d'âge quinquennale	Privé formel	Privé informel	Administration publique	Entreprise publique	Associations et ONG	Ménage	Agriculture et pêche	Ensemble
10-14 ans		0.3				1.4	0.9	0.5
15-19 "	0.4	3.9	0.3	6.1		9.8	3.5	3.7
20-24 "	12.3	9.9	6.2	2.4	14.3	18.4	6.7	8.8
25-29 "	25.9	14.6	12.8	29.0	19.3	9.5	7.6	12.1
30-34 "	14.4	14.3	18.3	10.6	10.5	7.2	7.7	11.7
35-39 "	16.0	14.3	19.4	9.0	15.1	17.0	8.6	12.3
40-44 "	9.3	12.2	13.5	11.2	2.5	13.9	13.8	12.8
45-49 "	6.6	9.1	12.0	16.7	3.9	6.7	11.1	9.9
50-54 "	4.3	7.7	7.0	10.0	21.0	5.5	10.9	8.8
55-59 "	4.4	5.4	2.0	3.3	9.9	1.6	7.7	6.1
60-64 "	4.4	3.0	3.9	1.6	0.6	3.5	8.8	5.3
65 et plus	1.9	5.2	4.6	0.0	2.9	5.6	12.8	8.0
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	51 621.6	1 487 819.0	69 194.2	12 659.0	12 112.5	49 713.6	1 033 924.1	2 717 044.1
Échantillon	263	5 222	369	56	48	209	1 937	8 104

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Tableau D : Distribution (%) de la population active occupée dans les établissements informels de commerce selon la branche d'activité par milieu de résidence

Branche d'activité	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	Ensemble
Commerce de gros et Activités d'intermédiaires	7.6	5.6	5.9	6.3
Commerce au détail en magasin spécialisé de produits alimentaires, boissons et tabacs	4.5	5.6	7.2	6.1
Commerce de détail sur éventaires et marchés de céréales, tubercules et d'autres produits alimentaires, boissons et tabacs manufacturés	34.3	43.1	55.1	46.9
Commerce de détail de produits alimentaires	38.8	48.6	62.3	52.9
Autres commerces de détail	46.2	39.5	28.2	35.5
Commerce et réparations de véhicules, commerce de produits pétroliers	7.4	6.4	3.6	5.2
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	214 699	162 960	401 937	779 596
Échantillon	1 167	936	597	2 700

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Tableau E : Distribution (%) des salariés des secteurs privé formel et privé informel selon la branche d'activité

Branche d'activité	Privé formel	Privé informel	Ensemble
Agriculture, Chasse et Sylviculture		0.2	0.2
Activité Extractive		1.0	0.9
Agriculture et activités extractives	0.0	1.3	1.1
Activité de Fabrication	23.4	12.6	14.1
Production et Distribution d'Électricité, Gaz et Eau	0.9	0.2	0.3
Construction	3.3	12.2	10.9
Industrie et BTP	27.7	25.0	25.4
Commerce de gros et Activités d'intermédiaires	2.6	2.2	2.3
Commerce de détail et Réparation d'articles domestiques	10.8	6.1	6.7
Commerce et réparation d'automobiles	1.6	2.4	2.3
Commerce	15.1	10.7	11.3
Hôtels et restaurants	1.6	1.4	1.5
Transport et communications	7.3	10.4	10.0
Activités Financières	6.5	1.5	2.2
Immobilier, Location et Services divers	13.2	4.3	5.5
Éducation	14.1	30.6	28.3
Activité de Santé et Action Sociale	5.7	4.1	4.3
Activité à caractère collectif ou personnel	6.6	7.3	7.2
Services et organisations extraterritoriales	54.9	59.7	59.1
Autres	2.4	3.3	3.2
Total	100.0	100.0	100.0
Population estimée	44 454	275 121	319 576
Échantillon	225	1 107	1 332

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Tableau F : Distribution (%) des salariés des secteurs privé formel et privé informel selon la branche d'activité

Branche d'activité	Formel privé		Informel privé		Ensemble
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Agriculture, Chasse et Sylviculture			0.3		0.2
Activité Extractive			0.9	1.3	0.9
Activité de Fabrication	19.7	32.1	12.0	14.2	14.1
Production et Distribution d'Électricité, Gaz et Eau	1.3		0.0	0.7	0.3
Construction	4.8		16.7	0.7	10.9
Commerce de gros et Activités d'intermédiaires	3.0	1.8	2.1	2.4	2.3
Commerce de détail et Réparation d'articles domestiques	13.2	5.3	5.6	7.4	6.7
Commerce et réparation d'automobiles	2.3		3.3		2.3
Hôtels et restaurants	1.8	1.2	0.9	2.8	1.5
Transport et communications	8.0	5.5	13.3	3.0	10.0
Activités Financières	3.8	12.6	1.6	1.4	2.2
Immobilier, Location et Services divers	17.5	3.1	5.5	1.2	5.5
Éducation	11.9	19.1	24.2	46.9	28.3
Activité de Santé et Action Sociale	1.6	15.1	2.1	9.2	4.3
Activité à caractère collectif ou personnel	8.6	1.9	8.5	4.4	7.2
Autres	2.5	2.3	2.8	4.5	3.2
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	30 974	13 480	197 424	77 697	319 576
Échantillon	147	78	799	308	1 332

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Tableau G : Distribution (%) des actifs occupés des établissements privés formels et informels disposant d'un local selon le type de local par milieu de résidence

Type de local	Aire Métropolitaine		Autre urbain		Rural		Ensemble
	Formel privé	Informel privé	Formel privé	Informel privé	Formel privé	Informel privé	
Domicile avec espace réservé à cet effet, ferme	35.7	44.8	40.5	33.5	66.1	27.8	35.1
Local fixe dans un marché public		12.1		13.2		23.2	16.1
Atelier, usine	14.2	4.4	1.1	6.1	20.1	5.6	5.9
Boutique, supermarché, magasin, restaurant, hôtel	6.4	7.4		7.6		4.7	6.0
Garage, atelier de services électriques/électroniques	0.7	4.7	1.5	2.7		3.1	3.3
École, clinique, hôpital, dispensaire, banque	16.5	10.7	19.7	12.4	12.0	15.4	13.5
Bureau, cabinet de professions libérales	4.4	1.2	17.6	0.5		0.3	1.1
Guérite, conteneur		0.7	1.4	2.6		0.7	1.1
Autre	22.1	14.0	18.2	21.4	1.8	19.3	18.0
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	31 508	192 187	11 491	127 344	7 594	273 051	643 176
Échantillon	190	1 055	57	764	9	345	2 420

Source : IHSI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Tableau H : Distribution (%) des actifs occupés des établissements privés formels et informels disposant d'un local selon le type de local par sexe

Type de local	Homme	Femme	Ensemble
Domicile avec espace réservé à cet effet, ferme	42.9	26.9	35.1
Local fixe dans un marché public	3.6	28.9	16.1
Atelier, usine	9.6	1.9	5.9
Boutique, supermarché, magasin, restaurant, hôtel	3.8	8.3	6.0
Garage, atelier de services électriques/électroniques	6.3	0.2	3.3
École, clinique, hôpital, dispensaire, banque	14.7	12.2	13.5
Bureau, cabinet de professions libérales	1.7	0.4	1.1
Guérite, conteneur	1.3	0.8	1.1
Autre	16.0	20.2	18.0
Total	100.0	100.0	100.0
Population estimée	326 921	316 255	643 176
Échantillon	1 283	1 137	2 420

Source : IHESI. EEEI. Enquête emploi 2007.

Tableau I : Distribution (%) des actifs occupés ayant exercé une activité secondaire au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le secteur institutionnel de l'emploi secondaire et le secteur institutionnel de l'emploi principal

Secteur institutionnel emploi principal \ Secteur institutionnel emploi secondaire	Formel privé	Infor- mel privé	Administra- tion publique	Entreprise publique	Associa- tions et ONG	Ména- ge	Agricultu- re et pêche	Ensem- ble
Privé formel	10.9	1.1	7.6	3.7	5.0		0.3	1.2
Privé informel	64.7	52.1	66.4	22.0	25.5	67.7	62.0	56.5
Secteur public	10.9	2.7	9.3				1.3	2.4
Associations et ONG	6.9	2.8			8.7		4.4	3.4
Agriculture et pêche	6.7	41.3	16.7	74.3	60.7	32.3	32.0	36.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Population estimée	6 679	209 885	11 484	2 678	1 978	3 178	155 906	391 787
Échantillon	25	574	62	7	6	15	316	1 005

Source : IHESI. EEEI. Enquête emploi 2007.